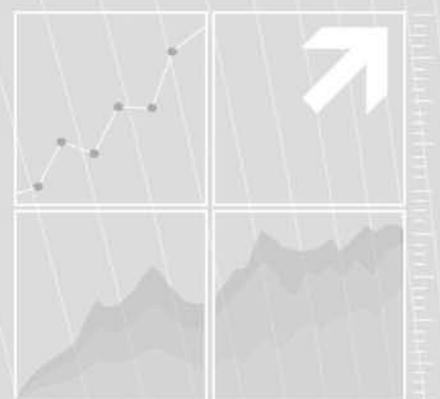


Évaluation externe du projet Valorisation du français en Asie du Sud-Est (Valofrase)

Rapport de synthèse
Mars 2011

n° 15



SUIVI ET ÉVALUATION



Cette évaluation a été pilotée par l'Organisation internationale de la Francophonie.

- ◆ Direction de la Planification Stratégique
- ◆ Direction de l'Éducation et de la Formation

L'étude a été réalisée par le cabinet de conseil et d'évaluation CRC Sogéma (Canada-Québec), et deux experts indépendants entre mars 2010 et mars 2011.

Experts intervenants :

- ◆ Mme **Danièle SCHAEFFER-CAMPBELL**, expert en analyse institutionnelle et pédagogique (CRC Sogéma)
- ◆ Mme **Christiane GELINAS**, chef de mission (CRC Sogéma)
- ◆ M. **Than Khan TRAN**, expert indépendant en éducation, gestion de projets et en institutions universitaires
- ◆ M. **Tuyen DONGVAN**, expert indépendant en sciences, DNL et formation des enseignants

Synthèse

Le présent rapport est une présentation synthétique du bilan et des constats relatifs aux effets des actions de l'Initiative francophone de formation à distance des maîtres. Il n'engage que ses auteurs.

Les évaluateurs remercient très sincèrement les équipes cambodgiennes, laotiennes et vietnamiennes pour leur accueil, leur assistance et leur disponibilité lors des missions de terrain.

Organisation internationale de la Francophonie

ISSN : 1728-1598

ISBN : 978-92-9028-336-2

Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF	5
CONTEXTE DU PROJET	5
RÉPONSES AUX QUESTIONS D'ÉVALUATION	6
RECOMMANDATIONS.....	7
PARTIE I – INTRODUCTION	9
1.1. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	9
1.2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	9
1.3. LIMITES DE L'ÉVALUATION	9
1.4. STRUCTURE DU RAPPORT	10
PARTIE II – CARACTÉRISATION	11
2.1. SITUATION AU DÉMARRAGE DU PROJET VALOFRASE	11
2.2. OBJECTIFS DE VALOFRASE	12
2.3. DISPOSITIFS DE MISE EN ŒUVRE	13
2.4. GOUVERNANCE ET GESTION DU PROJET	16
2.5. STRUCTURE DES VOLETS	18
2.5.1. <i>Structure du volet national du Cambodge</i>	19
2.5.2. <i>Structure du volet national du Laos</i>	19
2.5.3. <i>Structure du volet national du Vietnam</i>	19
2.5.4. <i>Structure du volet régional</i>	20
2.6. ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2010	20
2.6.1. <i>Les classes bilingues</i>	20
2.6.2. <i>Le Français LV2</i>	22
2.6.3. <i>Autres modalités d'enseignement du français</i>	23
2.6.4. <i>Appui à l'enseignement supérieur</i>	23
2.6.5. <i>Autres appuis</i>	24
2.6.6. <i>Autres résultats</i>	24
PARTIE III - RÉPONSES AUX QUESTIONS D'ÉVALUATION	27
3.1 SYSTÈME DE NOTATION	27
3.2 ÉVALUATION DU PROJET.....	27
3.2.1. <i>Pertinence</i>	27
3.2.2. <i>Cohérence</i>	29
3.2.3. <i>Efficacité</i>	32
3.2.4. <i>Efficiences</i>	36
3.2.5. <i>Visibilité</i>	40
3.2.6. <i>Viabilité</i>	43
3.2.7. <i>Conclusion de l'évaluation</i>	46
PARTIE IV – RECOMMANDATIONS	51
4.1. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	51
4.1.1. <i>Synergie du regroupement</i>	51
4.1.2. <i>Structure de gouvernance</i>	53
4.1.3. <i>Cohérence entre les activités et les objectifs</i>	54
4.1.4. <i>Plan de communication</i>	55
4.2. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS À APPUYER FINANCIÈREMENT OU TECHNIQUEMENT	56
4.2.1. <i>Activités soutenant les enseignants</i>	56
4.2.2. <i>Activités soutenant l'appropriation du projet</i>	57

4.2.3	Activités soutenant le plurilinguisme	58
4.2.4	Activités soutenant le français dans la vie quotidienne	58
4.2.5	Activités soutenant la promotion des débouchés	59
	SIGLES	70
ANNEXE A - CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION		73
A.1.	CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION	73
A.2.	LES CRITÈRES D'ÉVALUATION	73
A.3.	LES MÉTHODES DE CUEILLETTE DE L'INFORMATION.....	74
A.4.	LES MÉTHODES D'ANALYSE DE L'INFORMATION	75
A.5.	GROUPES D'INTERLOCUTEURS	75
A.6.	RÉSULTATS PAR VOLET	76
A.7.	LA TRAME D'UN ENTRETIEN-TYPE	76
A.8.	QUESTIONS ET ÉLÉMENTS D'INFORMATION RECHERCHÉS LORS DES ENTRETIENS	78
ANNEXE B - LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES.....		83
ANNEXE C – TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE		89
C.1.	RAISON D'ÊTRE DU PROJET VALOFRASE	89
C.2.	PRÉSENTATION DU PROJET	89
C.3.	L'ÉVALUATION.....	93
C.4.	LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE D'ÉVALUATION	96
C.5.	DISPOSITIONS DIVERSES	100
ANNEXE D - CADRE LOGIQUE.....		103
ANNEXE E – DOCUMENTATION		131

Table des figures

FIGURE 1 – LIENS ENTRE LES INTERVENANTS (ACTUELS).....	10
FIGURE 2 – CLASSES BILINGUES AU PRIMAIRE ET SECONDAIRE EN 2005-2006.....	12
FIGURE 3 - CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES ET DOMAINES D'INTERVENTION	13
FIGURE 4 – STRUCTURE DE GOUVERNANCE ACTUELLE.....	17
FIGURE 5 – CLASSES BILINGUES AU PRIMAIRE ET SECONDAIRE EN 2009.....	21
FIGURE 6 – ÉVOLUTION DES CLASSES BILINGUES AU PRIMAIRE ET SECONDAIRE ENTRE 2006 ET 2009.....	21
FIGURE 7 – LISTE DES SUGGESTIONS POUR FAIRE VIVRE LE FRANÇAIS À MOINDRE COÛT ENTENDUES PAR LES ÉVALUATEURS DURANT LA MISSION EN SEPTEMBRE 2010.....	39
FIGURE 8 – SYNTHÈSE DES RÉPONSES AUX CRITÈRES D'ÉVALUATION	48
FIGURE 9 – STRUCTURE DE GOUVERNANCE SUGGÉRÉE (VUE FONCTIONNELLE).....	52
FIGURE 10 – LIENS ENTRE LES RECOMMANDATIONS ET LES CONSTATS DE L'ÉVALUATION, PAR CRITÈRES....	60
FIGURE 11 – LIENS ENTRE LES RECOMMANDATIONS ET LES CONSTATS, PAR RECOMMANDATIONS	65

SOMMAIRE EXECUTIF

1. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a commandé, en novembre 2009, une évaluation externe du projet de valorisation du français en Asie du Sud-Est (VALOFRASE). Ce document en est le rapport final.

Contexte du projet

2. Le projet triennal de VALOFRASE (2006-2009) a comme objectif d'accorder un caractère prioritaire à la promotion de la diversité linguistique et culturelle en valorisant la langue française dans l'Asie du Sud-Est. Il vise à former un grand nombre de francophones qualifiés dans trois pays : le Cambodge, le Laos et le Vietnam.
3. Pour y parvenir, l'OIF, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE-France), le Ministère des Relations internationales (MRI-Québec) et la Communauté française de Belgique (CFB) ont formé un multipartenariat avec les pays bénéficiaires.
4. La gouvernance du projet est assurée par huit structures. Chaque pays a mis sur pied un comité national de pilotage (CNP) et une cellule d'appui (CA), tandis que le comité de coordination régionale (CRC) assure la coordination politique du projet entre tous les partenaires. Une dernière structure, la coordination technique régionale (CTR), assure le pilotage opérationnel du volet régional.
5. Au démarrage du projet, en 2006, le français jouissait encore d'un statut particulier au Laos et au Cambodge, contrairement au Vietnam. On constate toutefois que, dans les trois pays, l'anglais avait remplacé le français comme langue de communication internationale.
6. Le projet VALOFRASE s'inscrit dans la continuité du dispositif des classes bilingues (CB) mis en place en 1994. Il a permis l'inscription de l'enseignement du français dans les programmes éducatifs officiels des trois pays.
7. Le principal défi de la mise en place d'une telle réforme est l'arrivée massive d'enseignants de français qualifiés. Un nouveau programme de formation initiale des enseignants a été finalisé au Laos en 2009 et sera mis en application à la rentrée 2011.
8. Au niveau supérieur, le projet a renforcé le développement de formations professionnalisantes ainsi que la publication de plusieurs documents pédagogiques. Au niveau de l'enseignement secondaire, des formations continues et des stages d'été à l'attention des enseignants et cadres éducatifs sont régulièrement organisés.
9. Le projet soutient aussi d'autres initiatives comme : 1) les associations des professeurs de français; 2) les centres provinciaux francophones (CPF); 3) les formations préparatoires aux masters francophones; 4) les filières universitaires francophones et les pôles universitaires francophones (PUF); 5) des bourses, stages et visites en France, notamment.
10. Au niveau des débouchés, quelques statistiques ont pu être obtenues de l'AUF, qui a fait une étude auprès de finissants des FUF1 :
 - 80 % des finissants ont trouvé un emploi, 20 % ont poursuivi au master et doctorat ;

¹ AUF, Bureau Asie Pacifique, Rapport d'activités 2008-2009, Sommaire, Enquête emploi 2009.

- 48 % ont trouvé leur emploi avant la fin des cours, 37 % dans les trois mois suivant la fin de leurs études ;
- 65 bourses ont été décernées pour des masters à l'étranger, 40 bourses dans l'espace régional ;
- 50 % des étudiants au Vietnam disent parler le français à leur travail, 61 % au Laos, 25 % au Cambodge.

Réponses aux questions d'évaluation

11. Le projet VALOFRASE est pertinent. Ses objectifs rencontrent les besoins identifiés de valorisation de l'enseignement et les particularités des intérêts des partenaires sont prises en compte.
12. Les actions des volets nationaux sont cohérentes entre elles; des améliorations peuvent néanmoins être apportées à la cohérence entre les activités du niveau régional et leur démultiplication au niveau national. Il y a cependant incohérence dans la séquence de mise en place des éléments de la réforme ainsi qu'entre l'objectif de développer l'environnement francophone et le peu d'activités programmées en ce sens.
13. Les objectifs du projet qui consistent à augmenter le nombre de francophones qualifiés est partiellement atteint dans la mesure où le nombre d'apprenants a effectivement augmenté au Cambodge et au Laos bien qu'il ait diminué au Vietnam (tout en demeurant néanmoins plus élevé qu'en l'absence de projet). Cependant, l'évaluation n'a pu déterminer si les apprenants seront « qualifiés » car la période de référence est trop courte.
14. De plus, pour les partenaires techniques et financiers (PTF) du projet, VALOFRASE permet de faire front commun devant la menace de l'anglais et offre une plateforme pour coordonner leurs actions avec celles des ministères de l'Éducation. À ce niveau, le projet s'arrime aux réformes nationales.
15. Le projet a permis la réalisation de nombreux extrants, à la satisfaction des participants, et tous les publics cibles ont été atteints, mais un déploiement à plus vaste échelle reste à réaliser.
16. L'efficacité est entravée principalement par le déficit en ressources humaines qualifiées (cadres et enseignants), ce qui handicaperait également les effets du projet à moyen et long terme, malgré tous les efforts consentis.
17. La visibilité du projet est plus forte au Cambodge que dans les deux autres pays. VALOFRASE contribue à la visibilité du français en Asie du Sud-Est, mais cette visibilité diminue si on s'éloigne des institutions des ministères de l'Éducation, attirant faiblement l'attention de l'ensemble de la population.
18. Pour ce qui est de la viabilité du projet, l'appropriation financière est en cours. Les approches participatives, la concertation régionale et la constitution d'équipes ont contribué à créer un fort degré d'appropriation des méthodes. Si cela est vrai chez une large majorité des acteurs qui ont participé à ces activités (enseignants, chercheurs, autorités d'établissement rencontrés lors des visites sur le terrain), le transfert d'expertise au niveau institutionnel n'a néanmoins pas toujours été réalisé d'une façon satisfaisante et pérenne.
19. De grands efforts ont été consentis pour la pérennisation du projet, surtout au niveau du financement des classes bilingues. Mais, le point le plus important, pour les CB comme pour les autres cursus, est la qualité des professeurs de français et encore plus en français. Le projet de valorisation de l'enseignement du français manque d'enseignants qualifiés. Pour pérenniser la valorisation du français dans la région, il est plus important qu'un nombre critique d'élèves

apprennent correctement le français que d'avoir un plus grand nombre qui soient « mal » exposés au français par un enseignement de faible qualité.

20. Sans un programme comme VALOFRASE, on peut craindre la disparition du français à courte échéance au Vietnam et à moyenne échéance dans les deux autres pays.

Recommandations

21. **Synergie du regroupement** : Les résultats positifs obtenus confirment l'utilité du maintien du multipartenariat. La synergie entre les partenaires serait accrue si VALOFRASE était géré comme un programme avec des objectifs de performance globaux précis (et en se dotant d'un chef de programme).
22. De nombreux membres des CA et du CRC ont mentionné l'inclusion possible de la Thaïlande dans une prolongation de VALOFRASE. Il faudrait tester l'intérêt du gouvernement de la Thaïlande à se joindre au programme.
23. **Structure de gouvernance** : La structure de gouvernance à trois paliers (le CRC, le CNP et les CA) est nécessaire pour préserver le caractère régional du projet et l'implication politique. Par souci d'efficacité, la CA serait réduite à quelques membres permanents.
24. Pour assurer la pérennité du projet, il est requis davantage de personnel permanent local, formé en divers domaines (ingénierie de formation, gestion de projets éducatifs selon la GAR, communication, gestion des risques...).
25. **Cohérence entre les activités et les objectifs** : Dans le cadre de la planification de la deuxième phase du projet, l'étude des besoins, l'articulation entre les volets et la mitigation des risques devront faire l'objet d'une attention particulière. L'élaboration d'un échéancier réaliste et cohérent avec les réformes en cours dans les trois pays devrait par ailleurs permettre une gestion dynamique et respectueuse des liens chronologiques entre les activités.
26. **Communication** : Au-delà de la valorisation de **l'enseignement** du français, le plan de communication devrait devenir un véhicule pour la valorisation **du** français. Il est ainsi recommandé qu'un responsable des communications et des archives soit nommé pour l'ensemble du projet et qu'un plan de communication soit élaboré.
27. Bien que les partenaires aient exprimé leur désaccord, il est important de souligner que la valorisation du français serait plus forte si toutes les activités de valorisation du français étaient conduites sous une bannière collective. Ceci n'empêcherait pas de publiciser le commanditaire d'un événement en particulier, le cas échéant.
28. Le projet doit veiller à promouvoir des programmes d'enseignement plurilingues qui permettent aux élèves d'apprendre le français et l'anglais et non de devoir choisir entre les deux.
29. Il est finalement recommandé qu'une phase 2 du programme soit mise en œuvre

PARTIE I – INTRODUCTION

1.1. Objectifs de l'évaluation

30. L'étude externe d'évaluation demandée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) porte sur le projet de valorisation du français en Asie du Sud-Est (VALOFRASE) et a une double finalité. Dans un premier temps, après avoir dressé un état des lieux, elle porte un jugement sur le projet et ses composantes, à partir des critères retenus par l'OIF. Ce jugement se fonde sur les rapports officiels ainsi que sur les commentaires reçus et les observations faites lors d'une visite sur le terrain en septembre et octobre 2010. Dans un deuxième temps, l'étude présente des recommandations touchant le mandat ou l'organisation du projet dans la perspective de sa poursuite.

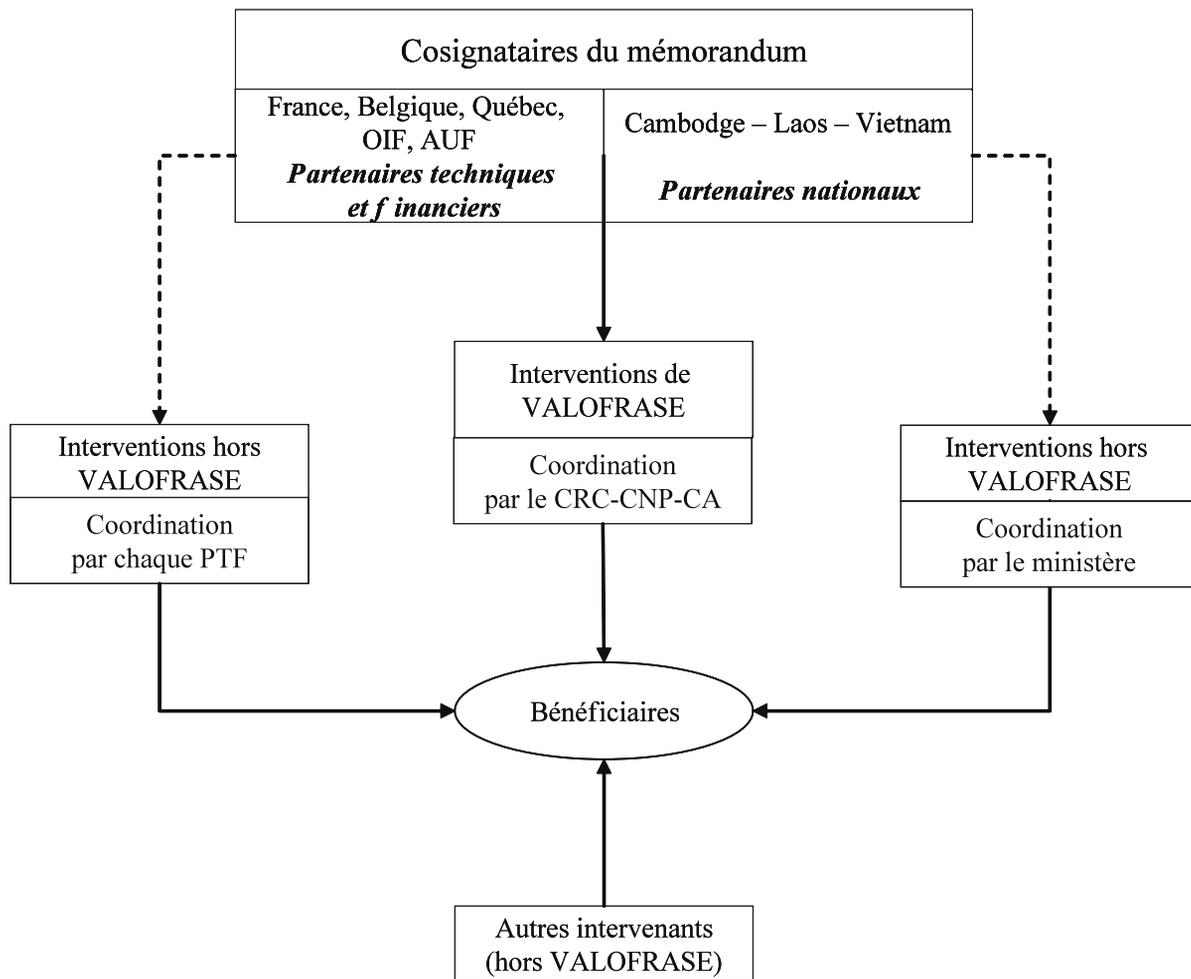
1.2. Approche méthodologique

31. L'approche méthodologique suivie par le Consultant est détaillée à l'Annexe A et prend en compte les six critères proposés dès les termes de référence de l'étude par l'OIF, et discutés avec les évaluateurs : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, visibilité et viabilité. Les méthodes de cueillette et d'analyse des données, les groupes d'interlocuteurs ciblés, les résultats attendus par volet selon le cadre logique reconstitué, la trame d'un entretien type, et enfin, les questions et éléments d'information recherchés lors des entretiens, par interlocuteurs sont présentés en annexe B.

1.3. Limites de l'évaluation

32. Tous les effets observés ne peuvent être attribués exclusivement à VALOFRASE, dans la mesure où le projet s'inscrit dans la continuité d'autres actions réalisées dans la région, certaines ayant débuté dès 1993. De plus, tel qu'illustré dans le schéma ci-après, des actions visant la valorisation du français sont simultanément menées auprès des publics visés par VALOFRASE, mais dans le cadre d'autres projets. Les évaluateurs sont conscients d'avoir recueilli des commentaires sur ces actions périphériques dont les effets ont également contribué à l'atteinte des objectifs de VALOFRASE.
33. La gestion axée sur les résultats (GAR) a été utilisée pour élaborer les plans d'action nationaux et le plan régional. Ces plans présentent des indicateurs, mais aucune valeur cible n'a été fixée a priori et peu de valeurs initiales de ces indicateurs ont été documentées. Ainsi, l'écart entre la cible et les résultats obtenus n'a pu être analysé en profondeur.
34. Il faut aussi signaler que la visite terrain et les entretiens ont eu lieu en début d'année scolaire, alors que les élèves et les enseignants venaient de passer quelques mois sans pratiquer leur français.

Figure 1 – Liens entre les intervenants (actuels)



1.4. Structure du rapport

35. Ce document constitue le rapport final et compte trois parties: 1) le contexte et l'historique du projet, les dispositifs de gouvernance et de gestion du projet, ainsi que l'état d'avancement du projet dans chacun des trois pays concernés; 2) les réponses aux questions d'évaluation et les constats expliquant ces réponses; et 3) les recommandations.
36. Les tableaux présentés à la fin des sections 2 et 3 présentent par ailleurs une vue d'ensemble des réponses aux questions d'évaluation ainsi que leur lien avec les recommandations.

PARTIE II – CARACTERISATION

2.1. Situation au démarrage du projet VALOFRASE

37. Dans le passé, le Cambodge, le Laos et le Vietnam, pays limitrophes ayant le français en partage et bénéficiant d'aide des mêmes instances internationales francophones, ont coopéré dans le domaine de l'enseignement du et en français. Dans les années 93 et 94, avec le soutien du Gouvernement français et de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), le dispositif de classes bilingues (CB) permettait à des jeunes des trois pays d'apprendre le français du primaire à la classe terminale. En 2006, la convention du programme des CB se terminait et il était prévu le transfert du programme aux ministères des pays concernés. L'évolution de la réflexion a penché vers un programme plus large, englobant certes les classes bilingues, mais étendu à d'autres dimensions et faisant intervenir d'autres partenaires.
38. C'est ainsi que le projet VALOFRASE a vu le jour le 21 août 2006, suite à la signature conjointe par les huit partenaires du *Mémoire* qui en précise les modalités de mise en œuvre. Les partenaires étaient les trois pays concernés : le Cambodge, le Laos et le Vietnam, ainsi que les partenaires techniques et financiers : le MAEE, la CFB, le MRI, l'OIF et l'AUF. Tout en s'inscrivant dans une perspective régionale et collégiale, le projet s'est donc (néanmoins) fondé sur des programmes nationaux qui s'articulent autour de trois grands axes d'intervention² :
- les différentes modalités de l'enseignement du français ou en français dans le supérieur, dans le second degré et au primaire³;
 - les dispositifs de formation selon de multiples modalités; et
 - les outils de valorisation.
39. Au moment de la signature du *Mémoire*, la situation du français était quelque peu différente dans les trois pays. Au Cambodge, l'anglais avait remplacé le français comme langue de communication internationale, et ce, depuis 1975. Jusqu'en 1990, le français n'y était plus enseigné dans le système public. Les classes bilingues existaient depuis 1994 dans sept des 24 provinces du Cambodge.
40. Au Laos, le français gardait une situation plutôt privilégiée en étant notamment utilisé dans l'administration publique. Selon Dung Trinh⁴, le français pouvait être utilisé dans l'administration publique. Il y avait aussi des émissions radiophoniques ou télévisées en français, mais l'anglais était devenu la langue des relations internationales. Les CB y ont débuté en 1995 dans quatre provinces sur les 17 que compte le Laos.
41. Les CB ont débuté au Vietnam en 1994 dans 19 provinces (presque la moitié du territoire). En 2006, le pays venait d'entrer dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ce qui a créé un climat propice à l'enseignement de l'anglais au détriment de celui du français. Comme preuve de son ouverture au multiculturalisme, le ministère de l'Éducation et de la Formation (MEF) a promulgué, en 2005 et en 2006, différents textes réglementaires reconnaissant cinq langues étrangères officiellement enseignées dans le système éducatif⁵, dont le français.

² Mémoire relatif à la mise en œuvre du projet de Valorisation du français en Asie du Sud-est, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, 21 août 2006.

³ Premier Bulletin d'information de VALOFRASE, avril 2007.

⁴ In Chaudenson & Rakotomalala, 2004.

⁵ Différentes circulaires du MEF relatives à l'enseignement-apprentissage du français et des langues étrangères.

42. Le tableau 1 ci-dessous donne le nombre de provinces, d'établissements, de classes et d'enseignants, au début du projet. Le nombre d'établissements était six à huit fois plus élevé au Vietnam, proportionnellement à sa population.

Figure 2 – Classes bilingues au primaire et secondaire en 2005-2006⁶

	Laos 2005	Cambodge 2005	Vietnam 2005
Nombre de provinces	4	7	19
Nombre d'établissements	13	16	106
Nombre de classes	105	100	620
Nombre d'enseignants	144	151	533
Nombre d'élèves	3000	3000	17 000
Population du pays ⁷	5,9 millions	13,3 millions	83,3 millions
% de la population	0,05 %	0,02 %	0,02 %

43. En 2006, en plus des CB, le français était enseigné, comme l'anglais, en tant que langue vivante (LV1) dans les trois pays. Dans la région, seul le Vietnam avait un cursus de français LV2, comportant moins d'heures d'enseignement par semaine que le LV1 et regroupant 30 % des apprenants du français dans ce pays.

44. Il est également à noter qu'au niveau universitaire, des filières francophones, certifiées par l'AUF, existaient déjà dans les trois pays.

2.2. Objectifs de VALOFRASE

45. Dans ce contexte, l'objectif de VALOFRASE est d'accorder un caractère prioritaire à la promotion de la diversité linguistique et culturelle en valorisant la langue française de façon à former le plus grand nombre de francophones qualifiés. Les cosignataires du *Mémoire* ont aussi pour objectif de « renforcer leur coopération en vue d'accroître l'efficacité des actions menées dans les domaines linguistiques et culturels au service de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle »⁸.

46. Les bénéficiaires du projet sont les huit cosignataires, les établissements universitaires et instituts ayant des filières universitaires francophones ou d'apprentissage du français, ainsi que les établissements en charge de la formation initiale et continue des enseignants. Les établissements scolaires offrant des programmes de et en français sont également bénéficiaires, ainsi que les enseignants de et en français, les élèves et leur famille⁹.

⁶ CIEP, 2006, Regards sur... l'Asie du Sud-Est : Cambodge, Laos, Vietnam, Billet du bilingue, Lettre n° 34.

⁷ Population Reference Bureau, "2005 World Population Data Sheet."

⁸ Source : Mémoire

⁹ Source : Mémoire

2.3. Dispositifs de mise en œuvre

47. Tout en s'inscrivant dans le prolongement de la coopération antérieure, la logique de l'intervention de VALOFRASE s'en distingue. Les engagements des partenaires sont différents dès le départ, comme en, témoigne le tableau de contributions ci-après¹⁰, et constituent une aide financière en bilatéral pour certains (MAEE, CFB et MRI), et en multilatéral pour les autres (OIF et AUF).

Figure 3 - Contributions des partenaires et domaines d'intervention

Partenaire	Type d'engagement prévu en 2006	Domaine
Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Cambodge	Plan national	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et renforcement de la qualité de l'enseignement du et en français. • Maintien ou renforcement du français dans les filières universitaires francophones. • Renforcement de la formation de formateurs. • Renforcement de l'enseignement du français dans le secondaire. • Développement de l'enseignement du français dans le primaire. • Renforcement des activités régionales. • Renforcement institutionnel.
Ministère de l'Éducation de la République Démocratique et Populaire du Laos	Plan national dans le cadre du Plan national 2003-2015 pour l'éducation pour tous et du 6 ^e plan national 2006-2010 du développement socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement ou valorisation : • formation initiale; • formation continue; • enseignement des langues; • insertion professionnelle.
Ministère de l'Éducation et de la Formation (MEF) de la République socialiste du Vietnam	Appui institutionnel et technique, dans cadre de la nouvelle loi sur l'éducation de 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité, qualité et cohérence des programmes d'enseignement du français, du primaire au supérieur. • Renforcement de la visibilité francophone.

¹⁰ Contributions prévues par les partenaires, telles que stipulées dans le *Mémoire* relatif à la mise en œuvre du Projet de valorisation du français en Asie du Sud-Est. Paris, août 2006, et précisées lors de la rencontre du CRC à Phnom Penh le 21 décembre 2006

Partenaire	Type d'engagement prévu en 2006	Domaine
Ministère français des Affaires étrangères (Direction générale de la coopération internationale et du développement, DGCID)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 assistants techniques (Laos : expert des dispositifs de formation et Cambodge : coordonnateur du projet) • 2,4 millions € sur 3 ans • Déc. 2006 : 2,2 millions €, + 240 000 € de 2006 et 880 000 € (dont une partie est un reliquat de FSP Vietnam) et 2 assistants techniques, mobilisation des équipes des SCAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'offre de formation en français et accroissement de la demande. • Promotion du plurilinguisme. • Soutien aux filières francophones. • Appui à la formation des professeurs de français. • Aide à la création de ressources pédagogiques modernes. • Certifications officielles de français et reconnaissance par les différents systèmes éducatifs. • Adaptation à la demande et aux besoins.
États et gouvernements membres de l'OIF	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition du CREFAP • 720 000 € pour la durée du Mémoire • 2/3 du budget sont alloués aux actions et au fonctionnement du CREFAP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à mise en place de dispositifs de formation continue des enseignants et formateurs. • Aide au développement de l'expertise régionale et au renforcement des capacités nationales. • CREFAP mis à la disposition du projet (formation de et en français et ingénierie de la formation).
Agence universitaire de la francophonie (AUF)	<ul style="list-style-type: none"> • valeur ajoutée universitaire, comme opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche • 400 000 € pour 2007 • 1 coordinateur expatrié basé à Hanoï. • implication des conseillers pédagogiques dans les CA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale des enseignants et apprentissage du français dans les universités; • formations supérieures spécialisées en français (renforcement des mobilités masters et doctorats); • structuration de l'orientation professionnelle des étudiants francophones et mise en place d'un portail de ressources.

Partenaire	Type d'engagement prévu en 2006	Domaine
Ministère des Relations internationales du Québec, en partenariat avec la Centrale des syndicats du Québec (MRI-CSQ)	<ul style="list-style-type: none"> 75 000 \$ CA par an pour la durée du Mémorandum (pour un expert au Vietnam dans la cellule d'appui et un assistant pédagogique en sciences; participation de M. Simard au CNP et à la CRC) 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'enseignement du français au Vietnam, notamment la formation des formateurs et des enseignants. Si possible, extension au Laos et au Cambodge.
Communauté francophone de Belgique	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la coopération universitaire et à l'APEFE via le CREFAP = 300 000 € par an 	<ul style="list-style-type: none"> Appui aux institutions de formation et d'expertise, prioritairement au Vietnam; soutien aux actions de l'OIF et de l'AUF.

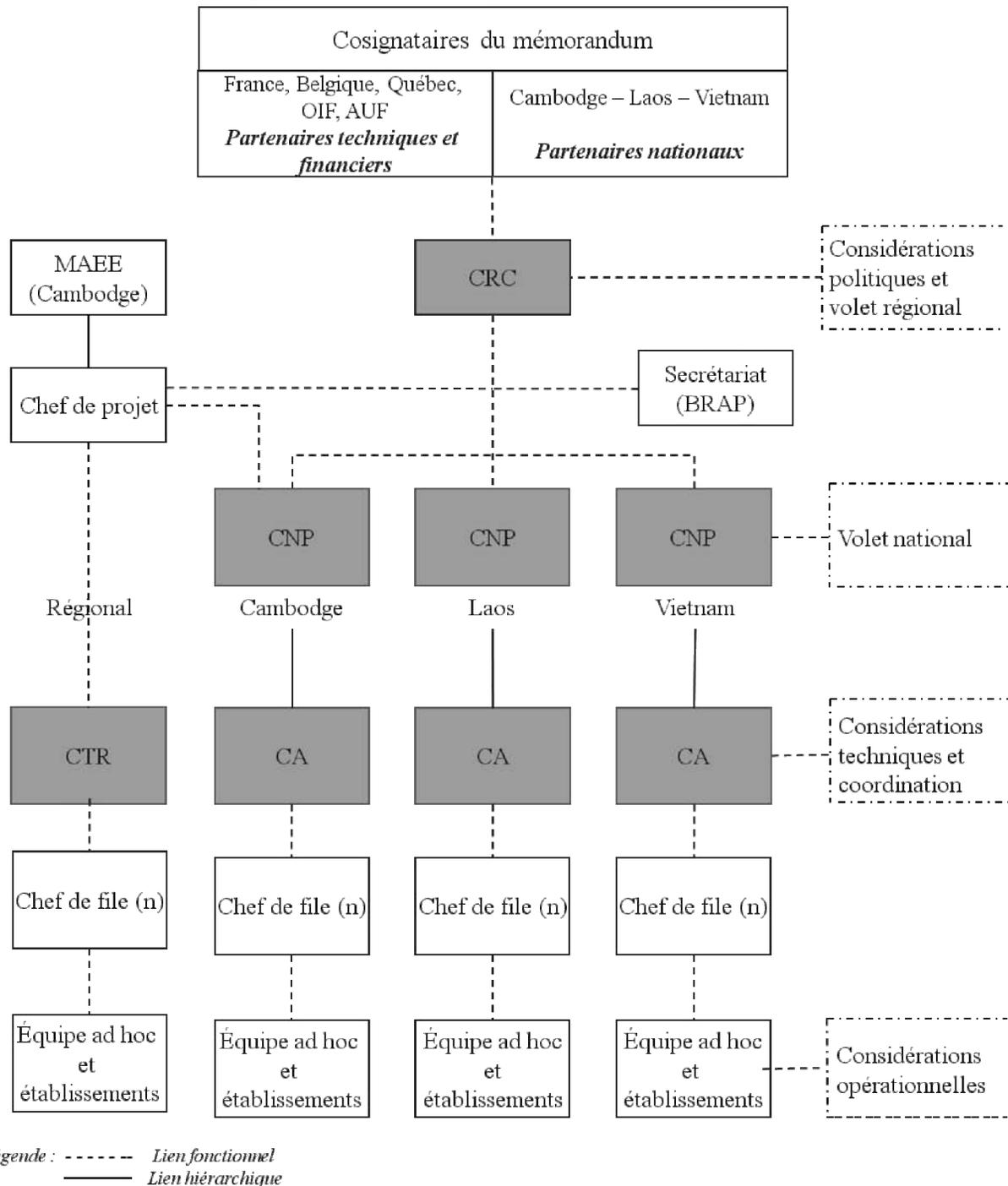
- Légende :
- 1 – Les précisions données lors de la rencontre du CRC figurent en italique dans le tableau
 - 2 – Les moyens engagés dans le projet comprennent les ressources humaines et financières.

48. Dans une perspective nationale, les trois pays partenaires-bénéficiaires sont invités à s'approprier les actions de valorisation de l'enseignement du et en français selon leur propre environnement éducatif, sous un des trois volets nationaux. Dans une perspective régionale constituée sous forme de concertation, ils sont invités à mettre en commun leurs efforts de façon cohérente afin de dégager des résultats durables en soutien à l'enseignement du et en français dans cette région du monde.
49. Tel qu'expliqué dans la section suivante, chaque pays a mis sur pied des comités responsables de l'élaboration et de l'exécution d'un plan d'action spécifique à leur pays, tandis qu'une instance de coordination régionale a défini les activités du volet régional.
50. De plus, chacun des partenaires du multipartenariat a conservé son autonomie, ses objectifs, ses priorités propres et son plan d'action. Chaque partenaire a un budget pour commanditer des activités du projet VALOFRASE, en association ou non avec d'autres partenaires, mais a également un budget pour commanditer des activités « hors VALOFRASE ». Chacun des partenaires décide de son degré de participation financière aux activités inscrites au plan national ou régional. Seules les activités identifiées par les partenaires comme appartenant à « VALOFRASE » sont inscrites au plan d'action du projet et discutées ou coordonnées lors des comités nationaux de pilotage (CNP) ou des cellules nationales d'appui (CA). Les autres activités des partenaires demeurent « hors juridiction ».
51. Pour faciliter la mise en place du projet, des activités de renforcement des capacités de gestion ont été offertes par le projet VALOFRASE aux membres des différents comités pour comprendre et appliquer la gestion axée sur les résultats et la gestion de projet : le cadre logique de chaque volet a été élaboré, des fiches activités et fiches actions ont été conçues, trois plans d'action nationaux ont été finalisés et un plan d'action régional a été approuvé par le CRC.

2.4. Gouvernance et gestion du projet

52. En ce qui concerne la gouvernance du projet, huit structures autonomes mais reliées entre elles ont été constituées. Leurs liens sont décrits ci-après et schématisés dans le diagramme de la page suivante.
53. Chaque pays a mis en place un CNP comme instance décisionnelle pour son volet national et une CA comme instance opérationnelle. Le CNP s'est réuni une fois par année sous la présidence, au Laos, du directeur de l'Enseignement général du ministère de l'Éducation puis de la vice-ministre de l'Éducation nationale, au Vietnam, du vice-ministre chargé de l'Éducation nationale, et au Cambodge, de la Secrétaire d'État du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (MEJS). La CA met en œuvre les décisions du CNP et fait le suivi du projet pour le volet national.

Figure 4 – Structure de gouvernance actuelle



54. Les CA ont été mises en place entre fin 2006 et septembre 2007, selon les pays. Elles devaient se réunir tous les mois, mais dans les faits, la CA du Vietnam s’est réunie une douzaine de fois en quatre ans avec de nombreuses communications informelles, téléphoniques ou par Internet, entre les réunions formelles. Au Cambodge et au Laos, la CA s’est réunie une vingtaine de fois. Dans chacun des pays, la CA compte une quinzaine de membres. Ces membres peuvent se réunir en petits comités pour faire avancer des dossiers entre les rencontres de la CA. Il est à noter que,

dans un souci de coordination, certains membres des CNP sont aussi membres de la CA correspondante. Selon les besoins, d'autres structures ont été créées. On peut citer, par exemple, les cellules nationales responsables des classes bilingues, au Laos et au Cambodge.

55. Au niveau régional, le comité régional de coordination (CRC) est une instance de concertation régionale et collégiale qui assure la coordination politique du projet entre tous les partenaires. Les CNP rendent compte au CRC. Le Bureau régional Asie-Pacifique (BRAP) de l'OIF est chargé de son secrétariat institutionnel en convoquant les CRC et en diffusant les comptes rendus et les relevés de décision. Quatre réunions du CRC¹³ ont eu lieu durant VALOFRASE, la première, à Phnom Penh, le 21 décembre 2006¹¹, et annuellement par la suite. La présidence du CRC est assurée à tour de rôle par chacun des ministères de l'Éducation des trois pays concernés.
56. La France a aussi mis à la disposition de l'ensemble du projet un chef de projet domicilié au Cambodge et se rapportant à l'ambassade de France de ce pays.
57. Une dernière structure, la coordination technique régionale (CTR), assure le pilotage opérationnel du volet régional et peut fournir une aide technique aux cellules d'appui¹². La CTR s'est réunie sept fois en 2007, le plus souvent au Cambodge, deux fois en 2008 et une fois en 2009¹³. La CTR est constituée de trois membres : le chef du projet VALOFRASE, la directrice du Centre régional francophone en Asie Pacifique (CREFAP/OIF) et le représentant de l'AUF en résidence au Vietnam.
58. Pour sa gestion, le projet VALOFRASE s'est doté d'états des lieux nationaux et régionaux sur l'enseignement du et en français. Chaque volet a élaboré son cadre logique et plan d'action (national ou régional) présentant des objectifs généraux et spécifiques, précisant les actions et les indicateurs de performance, selon les préceptes de la GAR. Les activités organisées ont été documentées au moyen de fiches de projet précisant les financements, le calendrier, les partenariats et le chef de file responsable de cette activité, désigné parmi les membres de la CA. Un bilan a été présenté annuellement au CNP. Un plan de communication était initialement prévu, mais n'a pu être présenté aux évaluateurs.

2.5. Structure des volets¹⁴

59. Au départ, les différents plans d'action se sont greffés sur des initiatives existantes, concernant l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que la formation initiale et continue des enseignants.
60. Au Laos, bien que l'intention soit d'étendre l'enseignement du français à tout le pays, le projet s'est d'abord centré sur quatre provinces sur les 17 que compte le pays. Au Cambodge, où l'intention est aussi d'étendre l'enseignement du français à tout le pays, le projet s'est centré sur sept des 24 provinces. Au Vietnam, le français est enseigné partout où une demande existe de la part des parents. Cette demande est en effet plus forte au Sud, dans le delta du Mékong, et inexistante à la frontière nord du pays.

¹¹ Relevé de décision de la première réunion du Comité régional de coordination, Phnom-Penh, 21 décembre 2006.

¹² Compte-rendu de la 7^e réunion de la CTR.

¹³ Site VALOFRASE.

¹⁴ Plus de détails sur les principaux objectifs et les activités se retrouvent à l'annexe A.

2.5.1. Structure du volet national du Cambodge

61. Le plan d'action national du Cambodge adopté en juin 2007, est articulé autour d'un objectif général qui est de relancer l'enseignement du français en renforçant les dispositifs et en préparant leur appropriation.
62. Pour y arriver, le plan d'action prévoit au niveau des modalités d'enseignement de stabiliser les classes bilingues et d'introduire le français LV2, entre autres par la production d'instructions officielles, de programmes et de documents pédagogiques.
63. Le plan d'action prévoit également de renforcer les formations continues des enseignants du 2^e degré et des formateurs, de développer des formations professionnalisantes et de développer l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE) dans les universités. Il prévoit aussi un appui à la publication de documents pédagogiques dans l'enseignement supérieur.
64. Finalement, le plan d'action prévoit un appui à l'Association des professeurs de français au Cambodge (APFC) et un appui à la mise en place des Centres provinciaux pour le français (CPF).
65. Il est à remarquer qu'aucune action ne porte spécifiquement sur la formation initiale des enseignants.

2.5.2. Structure du volet national du Laos

66. Le plan d'action national de VALOFRASE, adopté en 2007, prévoit un appui à la mise en place du FLV2 dans le secondaire et à l'université, par la production d'outils pédagogiques et création de méthodes. L'appui aux classes bilingues a été ajouté en 2008.
67. Au niveau de l'enseignement supérieur, le plan d'action prévoit un appui à la formation initiale et continue des enseignants, conseillers et assistants pédagogiques de et en français, un soutien aux formations initiales existantes à l'Université nationale du Laos (UNL), un soutien aux formations préparatoires aux masters francophones (FPMF) ainsi qu'un soutien à une formation initiale à vocation professionnalisante.
68. Finalement, le plan d'action prévoit un appui à la création de trois CPF à Vientiane, Luang Prabang et Paksé.

2.5.3. Structure du volet national du Vietnam

69. En 2008, le plan d'action national du Vietnam a été validé. Ce plan d'action vise à maintenir et développer, dans la mesure du possible, le nombre des classes de français dans les quatre cursus (CB, français langue vivante 1 [FLV1], français langue vivante 2 [FLV2] et classes à option).
70. Au niveau de l'enseignement supérieur, le plan d'action prévoit un appui à la formation initiale et continue des enseignants de et en français ainsi qu'un renforcement du lien entre les recherches en didactique et la formation continue ainsi que son expérimentation.
71. Le plan d'action prévoit aussi un appui à l'orientation scolaire et professionnelle.
72. Finalement, il est à souligner que le Vietnam est le seul à avoir inscrit des activités d'appui institutionnel à son plan d'action ainsi qu'un appui au Département de l'emploi francophone.

2.5.4. Structure du volet régional

73. Le volet régional de VALOFRASE¹⁵ a initialement organisé ses interventions autour de quatre activités : 1) la création d'un pôle régional intégré de compétences et de coopération; 2) le renforcement de la visibilité de la communication et apport d'aide aux associations de professeurs de français (APF); 3) la consolidation de l'espace universitaire francophone régional pour le français; et 4) la recherche de synergies pour des économies d'échelle et la recherche de qualité.
74. Au cours de l'année 2008, la CTR a revu son plan d'intervention et a organisé ses activités autour de trois axes transversales ou activités¹⁶ : 1) contribuer à l'amélioration des systèmes éducatifs, 2) développer l'ingénierie de la formation, et 3) opérationnaliser la recherche et son adéquation sur le terrain.

2.6. **État d'avancement en 2010**¹⁷

75. Les principaux extrants produits et résultats obtenus par le projet sont présentés brièvement ci-après selon les grands regroupements des plans d'action.

2.6.1. Les classes bilingues

76. Plus de quinze ans après leur introduction, les méthodes pédagogiques utilisées dans les CB demeurent un modèle pour les autres programmes éducatifs dans les autres langues. Certains des enseignants des CB, formés avant 2006, sont toujours là, et plusieurs d'entre eux sont devenus des conseillers pédagogiques auprès des nouveaux enseignants. Cependant, des préoccupations sur la qualité et la survie du programme sont énoncées¹⁸.
77. Tel que mentionné précédemment, le début de VALOFRASE a coïncidé avec le transfert du programme des CB aux ministères de l'Éducation. L'indemnité additionnelle pour compenser les quelque 10 heures de cours supplémentaires par semaine qui était versée aux enseignants par le programme précédent a progressivement diminué¹⁹. La solution mise de l'avant varie selon le pays. Au Cambodge et au Laos, les parents ont commencé à contribuer au financement du programme respectivement en 2007 et 2008. Au Vietnam, l'appui s'est arrêté dès 2006 et la responsabilité du transfert a été déléguée aux provinces, qui ont individuellement décidé du pourcentage de répartition des frais entre les parents et l'administration. Des variations existent donc d'une province à l'autre.
78. Les effectifs de 2009 concernant les classes bilingues sont rapportés dans le tableau ci-après.

¹⁵ Selon le Cadre logique régional de VALOFRASE, daté du 28 mars 2007, transmis par l'OIF.

¹⁶ Actes du 10^e Conseil d'orientation et d'accompagnement du Centre régional francophone d'Asie-Pacifique (CREFAP/OIF) 28 janvier 2010, Port-Villa.

¹⁷ Même si le projet devait se terminer en août 2009, les principales activités se poursuivaient toujours, avec un budget réduit, lors de la visite d'évaluation en septembre et octobre 2010.

¹⁸ Compte rendu des États généraux de la Francophonie : Innover en français, mars 2009, corroborées par les personnes rencontrées.

¹⁹ Service de coopération et d'action culturelle (SCAC).

Figure 5 – Classes bilingues au primaire et secondaire en 2009

	Laos 2009	Cambodge 2009 ²⁰	Vietnam 2009
Nombre de provinces	4	7	17
Nombre d'établissements	13	16	97
Nombre de classes	105	101	520
Nombre d'enseignants	144	151	336
Nombre d'élèves	3000	4 874	13 809
Population du pays ²¹	6,4 millions	15,1 millions	88,9 millions
% de la population	0,05 %	0,03 %	0,02 %

79. Le prochain tableau montre en pourcentage, l'évolution depuis la situation initiale, présentée dans la première section du rapport. Les effectifs se sont stabilisés au Laos, ont augmenté au Cambodge et diminué au Vietnam.

Figure 6 – Évolution des Classes bilingues au primaire et secondaire entre 2006 et 2009

	Laos 2009	Cambodge 2009 ²²	Vietnam 2009
Nombre de provinces	-	-	- 11 %
Nombre d'établissements	-	+ 1%	- 8 %
Nombre de classes	-	-	-16 %
Nombre d'enseignants	-	-	-37 %
Nombre d'élèves	-	+ 62 %	-19 %

80. Au Cambodge, après le transfert de la direction du projet au MEJS, une nouvelle convention²³ a été signée en 2007 entre le MEJS et l'ambassade de France. Cette convention est arrivée à échéance le 15 novembre 2010 et devait être renouvelée et actualisée après le départ des évaluateurs. Au Cambodge et au Laos, le CB sont gérées par une cellule mise en place par le ministère de l'Éducation.

81. Au Laos, l'enseignement est dispensé selon un nouveau cursus de formation des CB, en harmonie avec les visées de la réforme du ministère. Il est intégré dans le curriculum cadre de l'enseignement général.

²⁰ Programme des classes bilingues, bilan de la mise en œuvre de la convention cadre du 16 novembre 2007, par Khieu Sunram et William Domingo, 30 juin 2010.

²¹ Population Reference Bureau, "2010 World Population Data Sheet."

²² Programme des classes bilingues, bilan de la mise en œuvre de la convention cadre du 16 novembre 2007, par Khieu Sunram et William Domingo, 30 juin 2010.

²³ Convention cadre pour le programme des classes bilingues, Phnom Penh, le 16 novembre 2007.

82. Dans les trois pays, les élèves des CB continuent de mieux réussir aux examens nationaux que leurs collègues des classes ordinaires²⁴ et ²⁵.

2.6.2. Le Français LV2

83. Au Cambodge, VALOFRASE a apporté son soutien au français LV2 en finançant une équipe technique qui a participé à l'élaboration et la production de programmes et manuels. Les enseignants ont été formés aux nouveaux programmes et manuels lors des journées de prérentrée. Il est prévu que la LV2 soit étendue à toutes les provinces d'ici 2015.
84. Au Laos, une équipe technique soutenue par VALOFRASE a élaboré des référentiels de compétences en collaboration avec des équipes vietnamiennes et cambodgiennes²⁶. Les premières classes ont commencé à accueillir des élèves en 2008. Des manuels conformes au nouveau programme ont ensuite été élaborés pour les classes du collège. Ces manuels, approuvés en 2010 par le MEN, devaient être dupliqués et distribués au début de l'année scolaire en collaboration avec le BESDP. Aucun élève n'a encore terminé le cursus de quatre ans au collège qui doit se poursuivre au lycée. Le nombre de classes augmente chaque année. Il y en avait 16 en 2008-2009 et 28 en 2009-2010²⁷. Le gouvernement veut étendre le français LV2 à tout le pays.
85. Au Vietnam, depuis janvier 2010, le FLV2 a fait l'objet d'une réforme, appuyée par le projet, et est enseigné (année scolaire 2010-2011) selon un nouveau programme de didactique, plus près du cadre européen. La fréquentation du FLV2 a diminué de 27 % par rapport à 2006 à l'échelle nationale²⁸.
86. Il faut souligner que pour généraliser le programme au Cambodge et au Laos, il n'y a pas suffisamment de professeurs compétents. Ainsi, au Laos, par exemple, au niveau primaire et secondaire, il faudrait entre 350 et 400 professeurs pour couvrir les besoins²⁹ de l'année 2010, alors qu'on en compte 130. Au Vietnam, malgré la diminution du nombre de classes et l'arrivée de nouveaux diplômés, il est difficile d'avoir suffisamment d'enseignants du et en français, et encore plus d'enseignants compétents et de cadres pédagogiques. Dans les grandes villes, ceux-ci ne sont plus titularisés; selon les professeurs et directeurs d'établissements, l'incertitude face à l'avenir du programme en serait la cause.

²⁴ Programme des classes bilingues, bilan de la mise en œuvre de la convention cadre du 16 novembre 2007, par Khieu Sunram et William Domingo, 30 juin 2010.

²⁵ Cellule bilingue du bureau VALOFRASE.

²⁶ Bilan des activités 2008-2009 de la Cellule d'appui, présenté à la quatrième réunion du CNP.

²⁷ Département de l'enseignement secondaire/Bureau VALOFRASE/Cellule bilingue.

²⁸ Statistiques officielles de la CA.

²⁹ Chiffres cités par le CNP.

2.6.3. Autres modalités d'enseignement du français

87. Le Cambodge offre dans quatre provinces³⁰, depuis 2008, des cours de français renforcé, qui s'autofinancent car les parents d'élèves en défraient entièrement les coûts.
88. Le Vietnam a ajouté, depuis 2006, une dizaine de classes à option au secondaire, offrant des cours de français.

2.6.4. Appui à l'enseignement supérieur

89. Pour ce qui est du niveau universitaire ainsi que de la formation initiale et continue des enseignants, le projet concerne, dans chacun des trois pays, l'ensemble des instances dispensant des enseignements en français.
90. Au Laos, un nouveau programme de formation initiale des enseignants, finalisé en 2009 avec l'appui de VALOFRASE, en collaboration notamment avec l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Grenoble, sera mis en application à la rentrée 2011 quand la réforme arrivera au niveau universitaire. Il est également prévu d'étendre les FPMF à d'autres facultés et de développer des liens avec des formations similaires au Cambodge et en Thaïlande.
91. Dans les trois pays, des formations continues à l'intention des enseignants et cadres éducatifs sont régulièrement organisées, entre autres par le CREFAP et l'AUF et permettent une synergie entre les actions d'élaboration de programmes, de manuels et la formation des enseignants (par exemple pour le nouveau programme de français LV2).
92. Il y a eu également des activités régionales, comme, par exemple, la formation des formateurs à l'accompagnement pédagogique. La démultiplication de ces formations régionales pose encore problème et est discutée dans la section du rapport sur la cohérence.
93. Au Cambodge, l'appui du projet à la formation professionnalisante a permis le recrutement d'une deuxième promotion d'étudiants de licence de langues étrangères appliquées (LEA) au Tourisme à la rentrée 2009-2010 et l'obtention de diplômes pour la première promotion en septembre 2010 (15 admis sur 18). Ce diplôme est reconnu par le Cambodge et fait l'objet d'un certificat délivré par l'Université de Corse.
94. L'appui aux FUF s'est aussi poursuivi avec des résultats plus ou moins encourageants selon la filière et le pays. Les candidats issus des classes bilingues réussissent mieux, mais il y en a très peu³¹.
95. Des stages et des visites en France sont régulièrement organisés par le projet et des bourses d'études sont attribuées. Pour les enseignants, ces actions sont une source de grande motivation, même si le nombre de stages et de bourses est limité.
96. Un projet visant à mettre en place un système de crédits capitalisables au niveau universitaire dans toute la région (Laos, Cambodge, Vietnam, mais également Thaïlande) est en gestation. Il s'agirait d'introduire des mécanismes d'équivalence entre les établissements et de permettre des

³⁰ Il s'agit des provinces de Takéo, Kampong Cham, Pursat et Kampong Speou, ce qui porte à neuf le nombre de provinces offrant un enseignement intensif de français (classes bilingues ou français renforcé). (Source : Cellule des classes bilingues.)

³¹ Source : Responsables de l'Université des sciences de la santé (USS), enseignants, parents, élèves.

co-diplômes. Le succès d'un tel projet nécessite néanmoins une plateforme régionale et des contacts avec plusieurs établissements.

2.6.5. Autres appuis

97. L'APFC a réalisé une série d'actions de formation avec le soutien de VALOFRASE. Elle a également organisé deux congrès depuis 2007 ainsi que la Journée internationale de la Francophonie en 2010. L'APFC compte 500 membres, sur un total de 600 enseignants. VALOFRASE appuie aussi la mise en oeuvre de l'Association des professeurs de français du Laos (APFL), dont la création a été approuvée par décret en 2008³². Le projet appuie également la relance d'une association au Vietnam.
98. La création, l'équipement et la mise en oeuvre des CPF se poursuit au Cambodge, malgré un certain retard. Le centre de Phnom Penh, bien situé, dans l'enceinte de l'Institut national de l'éducation (INE), offre un accès facile aux futurs professeurs qui y sont en formation. Le centre de Kompong Cham, par contre, n'est pas encore entièrement fonctionnel et ne dispose pas de responsable de centre.
99. Au Laos, VALOFRASE a appuyé la création de CPF dans les écoles normales de Luang Prabang et Paksé ainsi que dans le campus de Don Dok à l'UNL, à partir de 2007. En 2010, les centres de Vientiane et de Luang Prabang sont très fréquentés³³, à la fois par les formateurs et les étudiants. Les volontaires internationaux en poste dans les Écoles normales supérieures (ENS) de Luang Prabang et de Paksé et dans les CPF apportent un appui aux professeurs et étudiants sous forme de formations sur mesure et d'encadrement³⁴.
100. Enfin, l'appui de VALOFRASE a permis au Cambodge la publication de nombreux documents pédagogiques dans l'enseignement supérieur.

2.6.6. Autres résultats

101. Au niveau des débouchés, quelques statistiques ont pu être obtenues de l'AUF, qui a fait une étude auprès de finissants des FUF³⁵ :
 - 80 % des finissants ont trouvé un emploi (79 % au Nord Vietnam et 83 % au Sud Vietnam),
20 % ont poursuivi au master et doctorat;

³² Cf. Comptes rendus des CNP et entretiens.

³³ Selon les observations des évaluateurs, confirmées par la consultation des archives de ces CPF.

³⁴ Ces formations sont très appréciées des directions et des professeurs, à tel point que le directeur de l'ENS de Luang-Prabang a demandé à une organisation non gouvernementale (ONG) de contribuer à la prise en charge d'une deuxième volontaire en 2010-2011.

³⁵ AUF, Bureau Asie Pacifique, Rapport d'activité 2008-2009, Sommaire, Enquête emploi 2009.

- 48 % ont trouvé leur emploi avant la fin des cours, 37 % dans les 3 mois suivant la fin de leurs études;
- 65 bourses ont été décernées pour des masters à l'étranger, 40 bourses dans l'espace régional;
- 50 % des étudiants disent parler le français à leur travail (29 % au Nord Vietnam, 63 % au Centre et Sud, 61 % au Laos et 25 % au Cambodge).

102. Le quart des élèves des classes bilingues poursuivent leurs études supérieures en français, mais seulement 5 % des étudiants dans les FUF proviennent de ce programme³⁶

³⁶ Entretien avec l'AUF.

PARTIE III - REPONSES AUX QUESTIONS D'ÉVALUATION

3.1 Système de notation

103. L'échelle d'appréciation retenue pour l'évaluation est présentée dans l'encadré ci-dessous. Spécifiez que la notation sommative n'est pas le fruit d'une moyenne statistique faite sur des aspects ou des dimensions spécifiques.

Encadré 1 – Niveaux de notation retenus pour l'évaluation

Très satisfaisant (TS): L'ensemble des objectifs et des résultats ont été atteints à des niveaux satisfaisants, au moins égaux ou supérieurs à ceux qui étaient attendus. De plus, certains résultats ont atteint des niveaux supérieurs qui méritent d'être reconnus comme des bonnes pratiques.

Satisfaisant (S) : Les objectifs et les résultats ont été atteints à des niveaux acceptables.

Insatisfaisant (I) : Certains objectifs et résultats n'ont pas été atteints à des niveaux acceptables, et des mesures doivent être prises et des correctifs mis en place pour pallier certaines lacunes.

Très insatisfaisant (TI) : Plusieurs objectifs et résultats n'ont pas été atteints à des niveaux acceptables, et un questionnement en profondeur doit précéder la mise en place de mesures correctives.

3.2 Évaluation du projet

104. A partir des six critères déjà définis et du cadre de notation retenu à cette fin, l'évaluation du projet est la résultante d'une analyse approfondie de la documentation collectée, des faits observés, des entretiens et des commentaires recueillis auprès de quelque 86 personnes rencontrées, en plus de près de 400 professeurs et élèves lors des visites d'établissements. Une discussion est présentée sur chaque critère, pour les quatre volets du projet. Des précisions, le cas échéant, sont ensuite apportées, par pays. Un tableau récapitulatif des questions et réponses se trouvent à la fin de la présente section.

3.2.1. Pertinence

- Les objectifs de VALOFRASE correspondent-ils aux programmes officiels en matière d'éducation des trois pays participants?
- Correspondent-ils aux besoins identifiés de valorisation de l'enseignement du français au primaire et au secondaire ainsi que dans l'enseignement supérieur?

a) Ensemble du projet

105. VALOFRASE est un projet dans lequel s'inscrivent des activités réalisées en multipartenariat, financées en bilatéral ou en multilatéral. Chacun des objectifs mentionnés dans le Mémorandum est pertinent aux yeux du partenaire qui l'exprime.

106. La structure de VALOFRASE, soit un seul projet régional avec des volets nationaux distincts, est pertinente en ce sens qu'elle vise à la fois le besoin de synergie entre les partenaires des

différents pays et les besoins spécifiques de chacun des pays, adaptés dans les plans d'action nationaux. La pertinence du projet VALOFRASE se vérifie principalement en ce qu'il s'inscrit dans les plans nationaux des Ministères de l'éducation de chacun des pays.

107. Les axes de VALOFRASE s'articulent de manière pertinente autour d'un programme pédagogique, la formation des formateurs, du matériel pédagogique et des occasions pour mettre en pratique et cristalliser les nouvelles connaissances.
108. Au regard du manque sévère d'enseignants, tout appui à la formation initiale et continue des enseignants et des formateurs de formateurs s'avère par ailleurs pertinent.
109. Quant au volet régional de VALOFRASE, il répond à un besoin de concertation entre les trois pays et de mobilisation des partenaires de la Francophonie face à la menace de la disparition du français.
110. Un sondage effectué auprès des parents, afin d'évaluer si le projet répondait aux attentes de la population, révèle qu'ils sont motivés par la recherche des meilleures écoles. Le fait d'apprendre le français est accessoire du moment que le programme ouvre la porte à des études universitaires au pays, ou encore mieux à l'étranger. C'est l'espoir **d'un meilleur emploi** pour leurs enfants qui les motive.
111. VALOFRASE fait finalement preuve de pertinence en cherchant à répondre aux besoins diversifiés des bénéficiaires. Les classes bilingues sont appuyées à destination de ceux qui visent la qualité (la maîtrise de la langue française) du français et l'accès à un enseignement supérieur francophone, tandis que l'introduction du français LV2 vise à satisfaire le besoin d'un apprentissage de base offert au plus grand nombre. Enfin, au niveau universitaire, l'offre des formations professionnalisantes répond aux besoins de débouchés des étudiants ne visant pas de longues études.

b) Cambodge

112. Le projet VALOFRASE est pertinent pour le Cambodge car il s'inscrit dans le cadre du plan national de l'Éducation pour tous, adopté par le gouvernement en 2004. D'autre part, le projet s'inscrit dans la réforme du système éducatif.
113. Comme exemple spécifique de réponse aux besoins variés de la population, on note le programme de « français renforcé », qui offre aux élèves des cours de français additionnels là où on ne peut ouvrir de classes bilingues.
114. Les objectifs visant la création des CPF sont pertinents en ce sens qu'ils visent les besoins d'un environnement francophone en dehors de la classe.

c) Laos

115. VALOFRASE est pertinent pour le Laos car il s'inscrit dans le cadre du 6^e Plan national 2006-2010 pour le développement socio-économique du Laos³⁷ et que son objectif d'appuyer les CB répond bien au besoin d'une partie de la société laotienne qui met de l'avant l'excellence de la formation en langue française, tout en préparant les élèves à des études supérieures francophones.

³⁷ AUF – Document pour l'évaluation du projet VALOFRASE – Laos.

116. L'objectif de soutien à l'enseignement du français LV2 est également pertinent, car il répond aux visées du ministère qui fait du français l'une des langues étrangères officiellement enseignées³⁸.

d) Vietnam

117. Le projet VALOFRASE, dans son désir de valoriser le **français**, est un peu moins pertinent pour le Vietnam. Le MEF s'est engagé comme les autres partenaires, mais en précisant vouloir « augmenter [...] le nombre de jeunes qui puissent communiquer, étudier et travailler dans une langue **étrangère** »³⁹, le français en étant une parmi d'autres. Il faut souligner qu'au cours des entretiens avec les représentants du MEF, la notion d'utilité de la langue, en particulier pour l'emploi, a souvent été évoquée. Dans son plan d'action, le Vietnam mentionne le « FLVE »⁴⁰, soit le *français langue vivante étrangère*, précisant une fois de plus que le français est une des langues étrangères inscrites au programme du ministère. Nous avons conclu de nos entretiens avec les représentants du MEF que l'existence du projet VALOFRASE est un incitatif fort pour que le MEF du Vietnam soutienne particulièrement l'enseignement du français.

e) Réponses de l'évaluation aux questions touchant la pertinence

Dans une perspective globale, la pertinence du projet est jugée très satisfaisante (TS).

118. Les objectifs de VALOFRASE correspondent aux besoins identifiés de valorisation de l'enseignement du français au primaire, au secondaire ainsi que dans l'enseignement supérieur, de même qu'ils correspondent aux programmes officiels en matière d'éducation des trois pays.

119. Au-delà des objectifs initiaux énoncés dans le *Mémorandum*, les particularités des intérêts de chaque partenaire ont été reprises dans les plans d'action de VALOFRASE⁴⁰. Le projet répond de manière adéquate aux intentions politiques et aux besoins exprimés par les trois pays participants. Ainsi le projet répond-il à la volonté politique du Laos et du Cambodge de valoriser particulièrement le français, tout en permettant au Vietnam d'inscrire le français dans sa politique multilinguistique.

3.2.2. Cohérence

- La structure des activités du projet et le choix de ses composantes sont-ils alignés sur les objectifs visés?
- Les différentes actions incluant celles des ministères de l'Éducation ont-elles des interactions positives ou négatives entre elles?
- Les actions du volet Régional appuient-elles les actions des autres volets?

³⁸ Conformément aux instructions officielles du MEN.

³⁹ Mémorandum.

⁴⁰ Plan national du Vietnam 2007.

a) Ensemble du projet

120. Globalement, les activités réalisées sont cohérentes avec les objectifs du projet. Cette cohérence a été facilitée par l'élaboration d'un cadre logique et de fiches projet⁴¹ ainsi que par les rencontres régulières de la CA.
121. Le projet fait intervenir un grand nombre d'intervenants qui ont des perspectives différentes de sa cohérence. Les intervenants à chaque palier (local, provincial, national, régional – mais également primaire, secondaire, universitaire) trouvent que les activités programmées sont trop axées sur les objectifs des autres intervenants et n'appuient pas suffisamment les leur. Il n'y a pas de consensus global pour l'ensemble du projet.
122. La cohérence entre les volets nationaux et le volet régional est assurée par le fait qu'un même membre intervient à la CA et à la CTR. Par contre, il y a eu peu de réunions de la CTR, surtout durant les trois dernières années, et quelques membres de la CA au Vietnam déplorent le manque d'échanges entre les membres de la CTR et des CA⁴².
123. Les activités du volet régional de VALOFRASE, organisées par le CREFAP, ont été intégrées dans le cadre logique du CREFAP, présentant autant les activités « internes » que les activités « externes » à VALOFRASE et permettant d'identifier rapidement les chevauchements possibles ainsi que les éventuels effets combinés (positifs ou négatifs)⁴³. Les activités des autres partenaires n'y apparaissent pas, cependant, et un tel plan, s'il existe chez les autres partenaires, n'est pas discuté à la CTR.
124. Les partenaires, autres que le CREFAP, tiennent à conserver une séparation nette entre leurs efforts de valorisation du français financés par le budget attribué à VALOFRASE et leurs efforts de valorisation du français financés par d'autres budgets. Sans pouvoir affirmer que les actions deviennent alors incohérentes, les mécanismes favorisant la cohérence ne sont pas utilisés.
125. Une autre manifestation d'une cohérence insatisfaisante concerne le manque de démultiplication de la part des enseignants et cadres ayant suivi des formations au niveau régional. Une faiblesse au niveau de la communication et de l'encadrement en serait la cause. En effet, cette démultiplication n'a souvent pas lieu car elle doit être demandée par un acteur de la base, soit des services provinciaux de l'éducation ou de d'un établissement universitaire. La procédure administrative est longue et nécessite que le demandeur connaisse la démarche et possède la compétence pour la conduire; il doit aussi savoir qu'une telle possibilité existe. Or, personne n'est mandaté pour organiser ces démultiplications.
126. Il y a finalement une incohérence entre l'objectif de valoriser le français et le peu d'activités programmées pour générer des occasions d'utiliser le français en dehors du milieu scolaire et universitaire.

⁴¹ Plusieurs répondants, tant du ministère que des partenaires francophones, ont mentionné l'utilité de ces fiches.

⁴² Commentaires faits par tous les membres de la CA rencontrés.

⁴³ *Actes du 10^e Conseil d'orientation et d'accompagnement du CREFAP*, janvier 2010, Port Vila.

b) Cambodge

127. Au Cambodge, toutes les actions réalisées sont validées par le MEJS, de façon à être en cohérence avec ses grandes orientations ainsi qu'avec ses réalisations.
128. La plupart des répondants considèrent l'augmentation des apprenants du français au Cambodge comme une indication de la réussite de VALOFRASE; pourtant, les conditions actuelles, surtout le manque de ressources humaines qualifiées et le peu de temps consacré à l'enseignement du français LV2, laissent présager que l'augmentation du nombre d'élèves pourra nuire à la qualité de l'apprentissage. Il y a donc incohérence entre les objectifs qualitatifs et les actions mises de l'avant.

c) Laos

129. Les activités de VALOFRASE sont en cohérence avec la réforme du système éducatif, et pour renforcer cette cohérence, des validations du MEN sont prévues lors de toute élaboration de programmes, d'outils pédagogiques ou autres⁴⁴.
130. L'appui à la réforme des programmes de formation de professeurs de et en français, autant des ENS que de la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) de Vientiane, est cohérent, car il a permis de renforcer leur harmonisation, bien que des ajustements soient encore nécessaires.
131. L'appui à la formation des formateurs de formateurs est cohérent, compte tenu du besoin d'augmenter la rapidité avec laquelle de nouveaux enseignants peuvent donner des cours en français.

d) Vietnam

132. En plus des commentaires déjà cités communs au trois pays, notons qu'au Vietnam, le MEF est partie prenante de toutes les décisions de la CA et du CNP.

e) Réponses de l'évaluation aux questions touchant la cohérence

Dans une perspective globale, la cohérence du projet a été jugée insatisfaisante (I).

133. La structure des quatre volets, le choix des composantes et les activités sont alignés sur les objectifs visés. Dès la signature du Mémoire, la cohérence a été mentionnée comme un des enjeux prioritaires. Pour encadrer cette cohérence, des grands axes d'intervention ont été définis et la structure des plans d'action s'est maintenue autour de ces axes. Il existe cependant une incohérence entre l'objectif de développer l'environnement francophone et le peu d'activités programmées en ce sens.
134. Les évaluateurs n'ont découvert aucune action du projet dont les retombées soient négatives sur l'atteinte des résultats. Au contraire le souci d'exhaustivité constaté dans la conception des cadres logiques mène à des interactions positives. Des actions sont par ailleurs prévues pour améliorer le cursus, la qualification des enseignants, le matériel et l'environnement favorisant l'apprentissage, l'encadrement, les communications, etc.

⁴⁴ Plusieurs partenaires consultés en ont parlé spontanément.

135. L'incohérence se situe particulièrement dans la séquence chronologique de la mise en place des extrants. Tout ne peut pas être fait en même temps et certains préalables sont attendus avant la mise en place d'autres actions et l'obtention, à terme, de l'effet recherché. L'exemple le plus frappant est l'ouverture massive de classes de français LV2, avant que les enseignants ne soient disponibles.
136. Il est de l'avis des évaluateurs que les actions du volet Régional ont peu amélioré la concertation entre les pays qui profitent très peu des acquis ou expérience des autres. (à titre d'exemple, le dossier des crédits universitaires harmonisés). Le nombre d'échanges entre les trois pays est resté limité.
137. Des améliorations sont requises pour la démultiplication des activités du volet régional.

3.2.3. Efficacité

- Les objectifs du projet fixés par le Mémoire ont-ils été atteints?
- Quel est l'impact des actions du projet sur la politique de relance de l'enseignement du français ?
- Les publics cibles ont-ils été desservis ?
- Quelle est la qualité des dispositifs mis en place?
- Quels résultats peut-on observer – extrants, résultats immédiats, intermédiaires – qu'ils soient directement issus du projet ou induits?

a) Ensemble du projet

138. Lors de l'élaboration du cadre logique, les résultats attendus ont été identifiés, mais l'absence de cibles prédéfinies ne permet pas de dire si les résultats correspondent aux attentes. Il est néanmoins possible d'identifier certains résultats obtenus. Par exemple, dans les trois pays, les forts taux de réussite des élèves des classes bilingues aux examens nationaux permettent de dire que les classes bilingues sont efficaces en termes de qualité.
139. La problématique des enseignants qualifiés est similaire dans les trois pays (certaines considérations spécifiques sont présentées par pays, ci-après). Plusieurs enseignants s'expriment très bien en français, mais d'autres ont de la difficulté à s'exprimer dans cette langue. Ce sont principalement les enseignants des disciplines non linguistiques (DNL) et les enseignants du français LV2⁴⁵.
140. Le manque d'enseignants souligne l'inefficacité du projet de deux façons : 1) lorsque l'enseignant de DNL s'exprime mal, l'objectif d'apprentissage du vocabulaire des sciences en français n'est pas atteint ni celui du perfectionnement de la facilité d'expression; 2) VALOFRASE appuie la formation des enseignants (initiale et continue) en français; le manque d'enseignants qualifiés est un indicateur d'inefficacité du projet, inefficacité partielle car la responsabilité d'avoir suffisamment d'enseignants de français n'incombe pas exclusivement au projet.
141. Au niveau de la coordination du projet, plusieurs membres du CNP sont aussi membres de la CA, ce qui renforce la cohésion entre les deux instances. Les membres de la CTR sont membres

⁴⁵ Commentaires faits par tous les membres de la CA rencontrés qui ont pu être généralisés par corroboration avec la documentation, dont le compte rendu des États généraux de la Francophonie, mars 2009.

d'une des CA et d'un CNP. De plus, les membres du CNP ou de la CA jouent également des rôles clés dans la mise en œuvre de certaines opérations. Ce mécanisme a sûrement facilité l'efficacité du projet.

142. Au niveau des interactions positives entre les partenaires, la création d'un multipartenariat a contribué à la cohérence des opérations liées à la valorisation du français du fait, entre autres, de l'annulation des actions qui pouvaient être mises en œuvre concomitamment par les différents PTF. Tous les partenaires rapportent d'ailleurs que la mise en œuvre du projet de VALOFRASE leur a appris à mieux travailler ensemble, avec plus de complémentarité. Au-delà des relations informelles qui existaient avant VALOFRASE, la CA, la CTR et le CRC apportent un formalisme qui facilite les échanges et donc l'efficacité des interventions.
143. Il existe plusieurs exemples de coopération entre VALOFRASE et des acteurs hors VALOFRASE⁴⁶. C'est le cas, entre autres, du projet « La main à la pâte » qui agit au Cambodge en collaboration avec l'Institut Mérieux de France, ou encore, en 2010 au Laos, pour la production des manuels de LV2, avec la BESDP.

b) Cambodge

144. Parmi les activités les plus souvent citées comme ayant atteint leurs objectifs, on peut mentionner :
- la réalisation d'un grand nombre⁴⁷ de publications francophones entre 2007 et 2010;
 - les stages de prérentrée annuels⁴⁸;
 - l'introduction du français LV2 au secondaire;
 - la méthode LAMAP pour l'enseignement des sciences⁴⁹.
145. VALOFRASE est efficace par rapport à son objectif d'offrir des classes de français dans tous les établissements scolaires d'ici 2015 puisque après deux ans, déjà 13 % des élèves du collège et du lycée peuvent suivre des cours de français⁵⁰.
146. L'indicateur privilégié d'efficacité est celui du nombre croissant d'élèves mais il ne permet pas de mesurer l'atteinte d'une certaine qualité d'enseignement, ce qui fait aussi partie de l'objectif. Considérant le déficit important du nombre d'enseignants qualifiés, les conditions ne sont pas actuellement réunies pour permettre un apprentissage effectif du français par un grand nombre d'élèves. Il faut toutefois préciser que l'enseignement du français LV2 est une activité trop récente pour en mesurer les apports qualitatifs.
147. LAMAP est une activité très structurée et bien documentée qui obtient un succès national. Ce succès pourrait devenir régional, mais le projet rencontre encore des difficultés de mise en œuvre, notamment au Laos, du fait du manque de matériel d'accompagnement dans ce pays.

⁴⁷ Douze ouvrages et manuels, dont neuf pour l'enseignement supérieur.

⁴⁸ Selon plusieurs entretiens concordants.

⁴⁹ A ce propos, il est à noter que la méthode LAMAP est essentiellement en khmer. Cette méthode a été introduite dans les 3 pays depuis longtemps et a été très développée à l'époque des classes bilingues, elle n'est néanmoins jamais entrée dans le cadre des activités du Vietnam/Laos. »

⁵⁰ Selon les calculs des évaluateurs, d'après les statistiques du MEJS.

148. Des formations régionales sont organisées, notamment par le CREFAP, mais également par d'autres partenaires, souvent à l'intention des cadres. Si ces formations sont fortement appréciées par les participants, certaines personnes mentionnent le manque de coordination entre les partenaires organisateurs, causant des absences répétées des cadres⁵¹.

c) Laos

149. Parmi les activités les plus souvent citées comme ayant atteint leurs objectifs, on peut mentionner la conception de nouveaux programmes ou de programmes actualisés, de manuels et guides de l'enseignant pour le français LV2, de fiches de français du tourisme.

150. Pour autant, le projet n'est pas suffisamment efficace pour combler le besoin quantitatif en enseignants, surtout suite à l'ajout des classes de français LV2. Comme la première cohorte d'enseignants des ENS, dont la formation a été appuyée par le projet, ne pourra enseigner qu'après avoir effectué son stage, prévu d'ici la fin 2010, il est trop tôt pour évaluer les effets de la formation initiale sur la qualité pédagogique et linguistique de ces enseignants.

151. De plus, pour combler le manque général d'enseignants, des professeurs formés à enseigner le français sont employés pour enseigner d'autres matières⁵².

152. Au niveau quantitatif, la mise en place du français LV2 peut être considérée comme efficace puisqu'elle attire un nombre croissant d'élèves apprenant le français et qu'elle devrait avoir pour effet d'accroître le nombre de locuteurs francophones.

d) Vietnam

153. Le bilan de VALOFRASE, fait par la CA et le CRC, mentionne les principales activités qui ont été réalisées⁵³. Lors des entretiens, celles qui ont été le plus souvent mentionnées sont :

- le plan d'action du Vietnam, dont la production a pris 18 mois;
- le nouveau programme pédagogique pour les classes bilingues et le FLV2 qui vient de démarrer;
- le stage de 600 enseignants du et en français organisé par le MEF;
- le stage d'été destiné à 180 enseignants de français, stage organisé en parallèle sur trois sites : Quang Ninh, Jue, Dong Thap;
- l'université d'été de Nha Trang;
- le séminaire régional de la recherche, qui a été organisé grâce à une contribution financière de plusieurs partenaires, et l'appui au réseau des chercheurs qui a suivi.

154. Au-delà de la réalisation des activités, il est important de regarder l'atteinte des résultats. Quantitativement, nous savons que l'objectif, au Vietnam, est d'y augmenter le nombre de francophones. Selon les chiffres officiels, le nombre d'apprenants du français au Vietnam dans le système public a **diminué de 47 %**⁵⁴ durant les quatre années du projet. La diminution est moins

⁵² Selon les comptes rendus concordants de plusieurs répondants.

⁵³ Rapport de la CA, entretien avec les membres de la CA et visite des locaux.

⁵⁴ Statistiques officielles de la CA, corroborées par les affirmations de tous les intervenants.

marquée au niveau des CB, mais laisse présager la disparition du FLV1 (hors CB) à très courte échéance au Vietnam.

155. On pourrait, à la lumière de ces seuls chiffres, conclure que VALOFRASE n'a pas été efficace. Cependant, compte tenu des déclarations du MEF face à l'enseignement du français, il est de l'avis des partenaires et des Services de l'éducation et de la formation (SEF) que sans l'appui de la Francophonie, la diminution aurait été encore plus accentuée. À titre d'exemple, malgré la pression exercée par le projet, le MEF ne s'est pas opposé à la fermeture des CB par des instances déconcentrées. Ce n'est que grâce aux représentations de la CA auprès de ces établissements, pour les encourager et les inciter à poursuivre le programme, qu'une seule école s'est désistée jusqu'à présent et que 17 provinces offrent toujours les classes bilingues^{55 et 56}.
156. Le nombre d'inscriptions en formation initiale à l'université est suffisant pour former de nouveaux enseignants, mais plusieurs de ceux qui sont formés ne vont pas enseigner, à la fin de leurs études. Ils continuent au master, quelquefois au doctorat. Plusieurs se trouvent un emploi à l'extérieur de l'enseignement, notamment dans le tourisme où les salaires peuvent dépasser ceux des enseignants en début de carrière (réceptionniste d'un grand hôtel par exemple). Les centres privés de langues étrangères font également une concurrence à l'État car ils embauchent les nouveaux diplômés à de meilleurs tarifs.
157. En groupes de discussion, les enseignants ont mentionné l'apport important de la formation continue, surtout pour pallier le manque de conseillers pédagogiques, et ce, malgré le peu d'information à leur disposition pour déterminer quel stage est le plus approprié pour leurs besoins. Les organisateurs ont en effet de la difficulté à offrir une continuité à cette formation, ne connaissant ni le profil ni les attentes des participants.

e) Réponses de l'évaluation aux questions touchant l'efficacité

La performance globale du projet en matière d'efficacité se voit attribuer une notation satisfaisante (S).

158. En réponse à la première question, l'objectif du projet fixé par le Mémoire a partiellement été atteint⁵⁷.
159. On observe effectivement un plus grand nombre d'apprenants du français dans le système public au Laos et au Cambodge. Les évaluateurs arrivent à la même conclusion pour le Vietnam bien que le nombre d'apprenants y ait baissé de 47 % entre 2006 et 2010. Comme l'illustre le schéma qui suit, l'efficacité d'un projet se démontre par l'amélioration entre la situation finale anticipée sans le projet et celle obtenue avec le projet, plutôt que comme le différentiel entre la valeur initiale et finale de l'indicateur. Au regard de l'importance accordée à l'anglais par le MEF et les Vietnamiens, il est de l'avis des évaluateurs que la déperdition aurait été supérieure sans le projet. Il faut aussi tenir compte du fait que le nouveau cursus en FLV2 en est à sa première année d'introduction et que cet extrait du projet permettra d'accroître le nombre d'apprenants du français dans ce pays.

⁵⁵ Entretien avec les SEF de différentes régions du Vietnam.

⁵⁶ Compte rendu des États Généraux de la Francophonie : Innover en français, mars 2009.

⁵⁷ Voir la section 1.2.

160. Il faut aussi souligner que l'objectif du Mémorandum mentionnait le désir de former des « francophones qualifiés ». Aucune définition de la qualification recherchée n'ayant pu être obtenue, l'évaluation ne peut conclure si ce résultat est atteint ou non.
161. L'objectif de VALOFFRASE était aussi de permettre une meilleure coordination entre les actions des PTF et celles des ministères de l'Éducation, de même qu'entre les PTF qui agissaient auparavant de façon isolée²⁷. De l'avis de tous les membres des différents comités rencontrés, cet objectif a été atteint pour l'éducation, la formation mais non au niveau de l'insertion professionnelle.
162. En réponse aux autres questions, les actions du projet ont eu un impact sur la politique de relance de l'enseignement du français, dans les trois pays. Mais cet impact nécessite encore de l'appui pour devenir pérenne.
163. Tous les publics cibles ont bénéficié des actions du projet, autant au niveau primaire, secondaire que supérieur. Au Cambodge et au Laos, les effets de la réforme sont encore très localisés, mais la poursuite des actions du projet prévoit un déploiement national.
164. La qualité des dispositifs mis en place peut se mesurer par les taux de satisfaction exprimés par les participants lors d'ateliers, de séminaires, de tables rondes et autres rencontres régionales qui sont très positifs dans l'ensemble⁵⁸.
165. Les résultats observables sont d'abord les nombreux extraits et activités qui ont été réalisés durant les quatre années du projet. Mais, il est trop tôt pour mesurer l'impact de ces activités dont l'aboutissement est trop récent voire à venir.
166. La principale critique qui peut être formulée au niveau de l'efficacité est que l'impact du projet se limite au périmètre de l'enseignement. Cet aspect est repris sous la question « Visibilité ».

3.2.4. *Efficiences*

- Le projet a-t-il atteint ses objectifs et ses résultats au meilleur coût et à l'intérieur des délais et des calendriers prévus?
- La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extraits ont-elles été mises à la disposition du projet?
- Les modalités de gestion du projet étaient-elles adéquates?

a) Ensemble du projet

167. La structure de pilotage de VALOFFRASE, prévoyant que certains membres siègent à la fois à la CA et au CNP, évite une déperdition d'énergie et d'information en diminuant les besoins de communication. Le choix des personnes constituant le CNP et la CA, ainsi que le fait que certaines de ces personnes soient membres des deux comités, sont des facteurs favorisant l'efficacité du projet.
168. Le fait que le président du CNP soit un haut fonctionnaire du ministère dans les trois pays et que parmi les autres membres du CNP et de la CA figurent des décideurs et techniciens reconnus du ministère est un facteur qui permet une validation rapide des activités par rapport aux priorités du

⁵⁸ Nous nous référons ici aux rapports de fin d'activités produits par les animateurs d'ateliers et de séminaires que nous avons consultés et aux commentaires des participants que nous avons rencontrés.

ministère. Par contre, il n'est pas efficient de ne pas avoir de représentativité des structures provinciales à la CA, alors que plusieurs des décisions concernant le français dans les programmes d'éducation leur ont été transférées. Leurs préoccupations sont présentées par le niveau central qui agit à titre d'intermédiaire.

169. Il faut souligner la limite des moyens humains et matériels comme un facteur ayant réduit l'efficacité du projet. Par exemple, la gestion du volet régional est confiée aux représentants de trois partenaires différents et dont un seul est affecté à plein temps à la gestion du projet. Le projet est complexe : trois pays bénéficiaires avec des contextes différents, cinq PTF œuvrant en multipartenariat, un environnement peu propice, etc. Cette complexité alourdit le suivi et l'évaluation continue, tout en requérant un large éventail d'expertises (ingénierie de la formation, motivation, négociation, etc.) ainsi que des compétences approfondies en gestion de projets d'accompagnement.
170. Le manque de ressources humaines qualifiées, dû principalement à l'insuffisance du nombre de locuteurs francophones se destinant à l'éducation, se fait remarquer à chaque niveau : professeurs, formateurs, chargés d'encadrement, tant au primaire, secondaire qu'à l'université. Cela crée des dysfonctionnements, comme, par exemple, l'impossibilité d'ouvrir de nouvelles classes ou encore l'augmentation du nombre d'élèves par classe. Au niveau des activités structurantes, il est par ailleurs à noter que ce sont toujours les mêmes individus qui sont sollicités, souvent sans rémunération.
171. Des efforts ont été tentés, par exemple au Laos⁵⁹ et au Cambodge, pour pallier la pénurie d'enseignants. L'introduction des classes de français LV2 s'est faite dans les centres pourvus de classes bilingues et, donc, d'enseignants qualifiés. Pour autant, cette stratégie connaîtra rapidement sa limite, à cause du nombre restreint de classes bilingues.
172. Chaque partenaire conserve ses propres archives des interventions. La seule bibliothèque commune est celle du site Internet du projet, relativement incomplète. Il est donc assez ardu d'obtenir de l'information sur les autres activités ou volets du projet, pour s'en inspirer.
173. Un autre facteur qui a contribué à réduire l'efficacité du projet réside dans la faiblesse des systèmes internes de gestion de projet. Des formations ont été données en gestion, mais les aptitudes de certains à travailler en équipe, et surtout en partenariat, avec les préceptes de la GAR, n'ont pas été suffisamment mises à niveau. De plus, de nouveaux acteurs se sont joints, qui n'ont pas bénéficié de ces formations. Les carences des outils de gestion de projet concernent notamment la formulation des objectifs et des résultats attendus, le choix des indicateurs de performance, le suivi de la mise en œuvre et la mesure des résultats, l'analyse des risques et la recherche de mesures d'atténuation.

b) Cambodge

174. En 2010, la formation des enseignants aux nouveaux manuels de français LV2 a eu lieu durant les journées annuelles de prérentrée, démontrant la recherche d'efficacité des gestionnaires du volet.
175. Un exemple spécifique de lenteurs administratives est l'installation du siège de l'APFC.

⁵⁹ Cf. compte rendu du CNP, 14 mai 2009.

176. D'autre part, la formation initiale qui produit des enseignants bivalents, khmer-français, contribue à une déperdition des professeurs formés pour enseigner le français du fait du manque d'enseignants en général. De plus, la formation des professeurs de lycée, qui exige des étudiants de l'URPP qu'ils fassent une année supplémentaire à l'INE, n'encourage pas ces derniers à se diriger vers l'enseignement secondaire dans la mesure où leur diplôme du Département d'études francophones (DEF) leur permet de se diriger vers d'autres professions ou même enseigner à l'Université.

c) Laos

177. Des exemples spécifiques de retard dans l'atteinte des résultats sont les réformes administratives qui prennent plus de temps que prévu, pour des raisons diverses; il s'agit notamment du cursus de LEA à la FSE qui se met lentement en place à la rentrée 2010. Ce retard ne porte pas encore à conséquence, puisqu'on espère qu'il sera fonctionnel au moment de la prise d'effet de la réforme universitaire en 2012. La mise en place de l'APFL a suivi les étapes prévues, tout en accusant un certain retard dans l'exécution.

d) Vietnam

178. Il aura fallu un an et demi pour mettre en fonctionnement la CA et le volet Vietnam, ne laissant que 18 mois d'actions réelles. L'absence d'un représentant décisionnel du MEF à la CA, la retenue du MEF à favoriser le français par rapport à l'anglais, et, tout simplement, la culture administrative vietnamienne, ont été rapportées comme des causes de ce délai. Pour bien fonctionner, un groupe a aussi besoin d'un leader. Ce rôle n'a été joué ni par le chef de projet de VALOFRASE, ni par la présidente de la CA, ni par le président du CNP⁶⁰.

179. La structure de pilotage actuelle est perçue comme lourde et non adaptée à la culture vietnamienne et à sa gestion par consensus⁶¹. Les réunions de la CA peuvent durer plus d'une journée et les membres profitent de ces rencontres pour faire avancer leurs dossiers techniques, allongeant encore la durée des réunions. La démarche administrative vietnamienne apparaît lourde pour obtenir les autorisations nécessaires une fois que la CA s'est mise d'accord pour la réalisation d'une activité.

e) Régional

180. La CTR a eu plusieurs réunions en 2007, mais par la suite, elle n'en a presque plus tenues⁶². Ce qui pourrait être une indication de grande efficacité de leur part, signale plutôt un dysfonctionnement et un manque de résultats concertés. Le CREFAP, ayant déjà une vocation régionale, a pris en charge le volet régional, avec l'AUF et a mis en œuvre le plan révisé. Le chef du projet au niveau du MAEE a coordonné seul ses activités « régionales » en suivant le plan initial.

181. Le séminaire régional de la recherche, qui a été organisé grâce à une contribution financière de plusieurs partenaires, est souvent cité comme un exemple de synergie.

⁶⁰ Commentaires faits par tous les membres de la CA rencontrés

⁶¹ Commentaires faits par tous les membres de la CA rencontrés.

⁶² Selon le site Internet et les entretiens.

182. Les enseignants ont fait la remarque que le nombre d'activités pour la valorisation du français a diminué depuis le début de VALOFRASE, alors que beaucoup d'idées sont émises pour faire vivre le français à peu de frais, tel que répertoriées dans le tableau ci-après.

Figure 7 – Liste des suggestions pour faire vivre le français à moindre coût entendues par les évaluateurs durant la mission en septembre 2010

▪ Affiches bilingues, certaines pourraient être fabriquées par les élèves – concours de la plus belle affiche avec publication
▪ Salut du drapeau bilingue
▪ Chorale bilingue et trilingue
▪ Club du français
▪ Faire la promotion sur le site Internet (en langue nationale) : - des évènements en français (parrainé par VALOFRASE ou non), - des bourses disponibles (sous VALOFRASE ou non) et des démarches pour concourir; - des boursiers, - des offres d'emploi demandant la connaissance du français, - de statistiques sur l'utilité du français dans le milieu du travail, - des conditions d'admissibilité au programme des jeunes chercheurs, de la procédure de soumission, des projets de recherche en cours, etc., - organisation de concours et publication de la photo du gagnant.
▪ Diffusion de film en français (avec sous-titre) et avec débat par la suite
▪ Abonnement à des bibliothèques virtuelles (couvrant toute la francophonie)
▪ Abonnement à des cinémathèques virtuelles (couvrant toute la francophonie)
▪ Abonnement à une discothèque virtuelle (couvrant toute la francophonie)
▪ Réseaux sociaux sur Internet (Le Club des amis du français)
▪ Mettre en contact les élèves des CB, du LV1 et du LV2
▪ Jour du français (dans le quartier) avec des activités bilingues pour attirer les francophiles et les débutants en français
▪ Organisation d'activités durant l'été (ludiques comme des Fêtes et culturelles)
▪ Jour de VALOFRASE (bourse pour un délégué pour aller dans un autre pays de la Région)
▪ Fête francophone nationale, régionale
▪ Centre de ressources francophones (en prenant exemple sur le Centre de Phnom Penh)
▪ Contact et organisation de stages en français dans des organisations gouvernementales, d'enseignement, non gouvernementales, établissements d'enseignement et entreprises francophones
▪ Contact par l'OIF avec d'autres pays de la francophonie (Afrique)
▪ Contact et appui pour des jumelages scolaires
▪ Contact pour obtenir le parrainage d'évènements socio-culturels par des organisations francophones (cela existe en anglais)
▪ Aide pour obtenir des visas et entrer en contact avec des familles d'accueil
▪ Organisation d'échanges d'étudiants dans la Région ou la Francophonie
▪ Accueil de stagiaires de l'étranger dans des familles
▪ Activités pour les petits au Centre culturel ou au Centre de ressources francophones

f) Réponses de l'évaluation aux questions touchant l'efficacité

Dans une perspective globale, l'efficacité a été jugée insatisfaisante (I).

183. Le projet n'a pas respecté les délais et calendriers prévus. L'élaboration du plan d'action et le démarrage des activités ont été longs, d'autant plus que l'obtention des approbations des instances nationales s'avère plus longue que prévue; ce qui explique qu'à la fin du projet, plusieurs actions étaient toujours en cours.
184. La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extraits n'ont pas été mises à la disposition du projet à cause principalement d'une pénurie de ressources humaines qualifiées. Un renforcement des capacités institutionnelles et d'ingénierie de formation a été nécessaire mais le projet repose toujours sur quelques personnes.
185. Les modalités de gestion du projet sont lourdes, mais nécessaires.
186. Il est finalement de l'avis des évaluateurs que le projet n'a pas su exploiter tout le potentiel de synergie entre les pays et les partenaires.

3.2.5. Visibilité

- Est-ce que le projet est connu, par ses acteurs, ses bénéficiaires et le public en général?
- La perception est-elle positive?

a) Ensemble du projet

187. Le site Internet www.valofrase.org constitue le principal outil de communication du projet. Ce site contient une mine de renseignements, régulièrement actualisés, sur les activités du projet et sur des questions d'intérêt général pour les professeurs et cadres éducatifs. Sur le site de VALOFRASE, la présence du Cambodge est de loin supérieure à celle des deux autres pays.
188. Le Bulletin de VALOFRASE, qui existe en version électronique⁶³ et papier, qui permet quant à lui de rejoindre des personnes qui n'ont pas accès à Internet.
189. Deux logos, un pour les CB et un autre pour le projet, ont été conçus et sont visibles, sur des affiches et sur des documents distribués.
190. Il était prévu initialement d'élaborer un plan de communication, mais cela n'a pas été fait. Il était aussi prévu d'apporter un appui financier à des événements se déroulant en français ou faisant la promotion du français, comme des émissions de télévision et de radio. Quelques événements ont pu être parrainés par les partenaires, sans qu'il soit précisé s'il s'agit ou non d'une activité du projet VALOFRASE.
191. Finalement, sauf en de rares exceptions, les actions de communication s'adressent essentiellement aux bénéficiaires de VALOFRASE et aux personnes qui gravitent autour des activités de VALOFRASE. Par exemple, bien que deux séminaires de recherche-action aient été organisés et aient donné lieu à la publication d'actes, leur diffusion n'a pas dépassé les participants du colloque et leur entourage immédiat. par ailleurs, alors que la majorité des parents d'élèves sont francophiles plutôt que francophones, le site Internet présente une

⁶³ Sept numéros disponibles sur le site de VALOFRASE en novembre 2010.

information presque exclusivement en français. Les communications pour les rejoindre doivent être dans la langue du pays; ce qui est rarement le cas.

192. Il n'existe pas non plus de service dédié pour orienter les étudiants et les informer sur les débouchés possibles. Si parents et enseignants connaissent le système éducatif français, ils ont peu d'information sur celui des autres pays de la Francophonie (Belgique, Suisse, Québec ou autres). L'AUF offre un tel service⁶⁴ aux étudiants des FUF en les préparant à leurs entrevues d'emploi, en organisant des stages durant les études chez les employeurs ou simplement en les informant sur les débouchés.

b) Cambodge

193. Le Cambodge est celui des trois pays qui a le plus travaillé au niveau de la visibilité du projet. En voici quelques exemples :

- Le Cambodge est très présent sur le site de VALOFRASE.
- Un numéro spécial du Bulletin a été distribué dans les deux langues : khmer et français.
- Au niveau de l'enseignement supérieur, en 2009 et 2010, le projet de LEA Tourisme du DEF de l'URPP a été présenté au Forum des carrières du Cambodge, augmentant ainsi la visibilité d'actions valorisant le français.
- Les institutions primaires, secondaires et supérieures publicisent leurs programmes d'apprentissage du et en français. Un enseignant d'un lycée de province a affirmé : « Même si VALOFRASE disparaît, on continuera à en utiliser le nom, car c'est ce que les parents connaissent ».

194. Les CPF contribuent aussi à renforcer la visibilité du projet et du français. Cependant, le fait qu'ils soient situés à l'intérieur des institutions du MEJS contribue à les rendre moins visibles pour l'ensemble de la population à laquelle ils s'adressent pourtant également.

c) Laos

195. Les exemples qui suivent illustrent des actions ayant contribué à une certaine visibilité du français, surtout dans le milieu scolaire et universitaire :

- Des initiatives du ministère dans le cadre de la réforme du système éducatif, notamment des émissions médiatiques sur le nouveau curriculum, incluent la publicité pour la LV2 et donc pour l'enseignement de la langue française.
- Pour ce qui est de l'enseignement du et en français, on note des activités individuelles à l'initiative des différentes structures : la FSE de l'UNL organise des rencontres d'information avec les élèves et leurs parents au moment de chaque rentrée ; il en va de même de nombreux établissements primaires et secondaires.

⁶⁴ Hors VALOFRASE

d) Vietnam

196. Nous avons pu constater que le français n'est pas visible au Vietnam. Même dans les établissements dispensant un enseignement en français, il y a peu ou pas du tout d'affichage dans cette langue alors qu'on en retrouve presque partout en anglais. Au Vietnam, après quatre ans, l'anglais est toujours prédominant comme langue étrangère. Les inscriptions au FLV1 ont diminué de 67 % depuis 2006⁶⁵; l'anglais, LV1, est privilégié dans cinq établissements sur six.
197. La majorité des personnes interviewées ont affirmé ne pas connaître les activités de VALOFRASE et ne pas être informées lorsque des activités sont organisées. Même certains organisateurs ou membres de la CA déplorent ne pas toujours savoir qu'une activité est organisée dans le cadre de VALOFRASE par un autre partenaire. Le projet se fie au bouche à oreille pour divulguer l'information. Ainsi, les parents du primaire rencontrés ont connu l'existence du programme des classes bilingues lors de conversations. La réputation des institutions offrant des classes de français est aussi connue de bouche à oreille.
198. Des efforts sont faits pour communiquer en vietnamien. Par exemple, le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) a conçu une brochure en vietnamien faisant la promotion du français. Des enseignants organisent aussi des activités avec traduction simultanée pour faire connaître le français aux élèves qui ne sont pas inscrits dans le programme bilingue.
199. Seulement quelques documents concernant le volet Vietnam sont disponibles sur le site de VALOFRASE. Par exemple, seulement deux comptes rendus de la CA s'y trouvent, alors que les membres de la CA du volet Vietnam nous affirment les avoir tous envoyés au chef de projet. Au début d'octobre 2010, sur la page d'accueil, 18 documents concernant le projet au Cambodge étaient mis en ligne contre deux concernant le Vietnam.
200. Le Vietnam n'utilise ni le logo des classes bilingues ni celui du projet.

e) Réponses de l'évaluation aux questions touchant la visibilité

Dans une perspective globale du projet, la visibilité a été jugée insatisfaisante (I).

Dans une perspective nationale, la visibilité a été jugée satisfaisante (S) au Cambodge et au Laos et très insatisfaisante (TI) au Vietnam.

201. Le projet est peu connu à l'extérieur du cercle immédiat des intervenants et bénéficiaires. Un plan de communication pour le projet était prévu mais n'a pas été élaboré. Des activités de communication ont eu lieu mais sans plan intégré.
202. Le projet a financé un ensemble significatif de réalisations mais ces résultats ne sont pas organisés systématiquement ni diffusés à grande échelle. Par exemple, l'évaluation constate qu'il n'y a pas de base d'information sur l'ensemble des actions du projet, sous les quatre volets. Il existe certes des rapports d'activités, mais ces derniers sont difficilement accessibles au niveau institutionnel. Chaque partenaire conserve ces propres archives. De façon générale, peu de résultats par région et par pays ont été documentés, analysés, synthétisés et produits sous une forme qui puisse être diffusée et exploitée dans les autres régions. Les actions de VALOFRASE, bien qu'elles soient visibles dans le monde francophone, mériteraient de l'être davantage.
203. La perception de ceux qui connaissent le projet est positive.

⁶⁵ Statistiques officielles de la CA, corroborées par les affirmations de tous les intervenants.

204. Les bénéficiaires ne font pas toujours la différence entre les activités de VALOFRASE et celles d'autres initiatives. Pour certains, toute activité visant la promotion du français dans la région vient de VALOFRASE; pour d'autres, de la France. Lorsque le projet est crédité d'actions et de retombées positives, on peut s'en réjouir mais l'inverse est aussi possible, sans que les autorités du projet ne puissent intervenir.
205. Les évaluateurs concluent que VALOFRASE contribue à la visibilité du français en Asie du Sud-Est, mais que cette visibilité diminue si on s'éloigne des institutions des ministères de l'Éducation, attirant faiblement l'attention de l'ensemble de la population.

3.2.6. Viabilité

- Le projet aura-t-il un impact durable sur la survie du français dans les systèmes éducatifs ainsi que dans la vie quotidienne de l'Asie du Sud-Est?
- Les pays participants ont-ils fait leurs (ou se sont-ils appropriés) les processus mis en œuvre?
- Le projet a-t-il généré ou peut-il générer des effets et un impact au-delà du système éducatif?

a) Ensemble du projet

206. La durée du projet est trop courte et trop récente pour permettre d'en évaluer les effets à moyen et long terme. Nous allons donc discuter des mécanismes mis en place pour assurer la viabilité du projet.
207. La viabilité de l'enseignement du français, quelle qu'en soit la forme et le niveau, repose sur un apport de ressources humaines compétentes. Bien que personne n'ait pu nous fournir le nombre d'enseignants requis en 2010 ou pour soutenir le projet à moyen terme, tous s'entendent sur l'insuffisance du nombre d'enseignants du et en français. La situation est aggravée par le déficit de recrutement, de déperdition et le départ à la retraite imminent d'un grand nombre d'enseignants et cadres francophones⁶⁶. Le manque est encore plus marqué pour les enseignants des DNL parlant bien le français et pouvant appliquer la pédagogie « à la française »⁶⁷.
208. Les enseignants de et en français subissent un surcroît de travail par rapport à leurs collègues, encore plus marqué par le fait qu'ils doivent combler le manque de professeurs pour la mise en place des nouvelles classes de français LV2.
209. L'action citée le plus souvent comme preuve de l'appropriation du projet, tant par les responsables des ministères que par les enseignants, est la diminution du financement des classes bilingues par la coopération française et la prise en charge progressive par les ministères et les parents. Les partenaires en parlent comme d'une réussite, car, à leurs yeux, le fait que l'effectif global des classes bilingues n'ait pas significativement diminué⁶⁸ est une preuve que les parents ont accepté de contribuer au financement et qu'ils vont continuer de le faire.

⁶⁶ Cf. rapports de la CA. Ce fait a également été souligné par tous les intervenants rencontrés.

⁶⁷ Commentaires reçus par tous les intervenants et fait mentionné dans la revue documentaire.

⁶⁸ Selon les chiffres cités par la cellule des classes bilingues et la cellule d'appui.

210. Les facteurs qui ont fait la réussite des CB, comme le nombre réduit d'élèves par classe, freinent son intégration au programme dans le système national⁶⁹. Dans la mesure où les établissements reçoivent un budget par nombre d'inscriptions à l'école, toutes classes confondues, les classes bilingues, qui ont un effectif plus bas, posent des problèmes de gestion et de rendement, du fait de ce nombre réduit d'élèves. Il y a des pressions pour augmenter le nombre d'élèves par classe, exacerbées par l'accroissement du nombre total d'élèves au primaire, alors que le nombre de salles de classe demeure fixe.
211. Par contre, les professeurs consultés et certains parents considèrent d'un regard moins positif cette demande de défrayer une partie des coûts supplémentaires des classes bilingues. En effet, dans la mesure où les parents défraient une partie des coûts, ils deviennent plus exigeants sur la qualité. La pérennité des classes bilingues sera assurée par le maintien rigoureux de la qualité qui en a fait sa réussite.
212. Plusieurs professeurs et administrateurs ont mentionné également que la pédagogie, qui fait le succès des classes de français, nécessite des aptitudes qui demandent à être renforcées et même développées chez plusieurs enseignants ou administrateurs : par exemple, les chefs d'établissement doivent savoir motiver, sensibiliser, développer un réseau de contacts, etc.

b) Cambodge

213. Le MEJS a commencé à s'appropriier les classes bilingues, même si sa participation financière pour la rétribution des enseignants n'est pas encore organisée. Pour autant, grâce entre autres, à la collaboration des parents, le niveau de participation des fonds du projet est passé de 77,5 % en 2007-2008 à 62,7 % en 2009-2010⁷⁰.
214. Les classes de français renforcé remportent un grand succès là où elles sont implantées et s'autofinancent, présageant de leur viabilité.
215. Plusieurs actions du projet requièrent la planification de leur propre pérennisation, ce qui n'a pas été fait. À titre d'exemple, citons la dotation pour remplacer l'équipement informatique ou simplement les pièces de rechange. De la même manière, le projet « La main à la pâte » repose actuellement sur une importante dotation en matériel, les « mallettes pédagogiques », dont les stocks devront être renouvelés régulièrement.
216. Des trois pays, la pénurie d'enseignants de qualité se fait le plus sentir au Cambodge à cause de la généralisation des classes de français LV2 à tout le pays, prévue pour 2015.

⁶⁹ Compte rendu des États généraux de la Francophonie : Innover en français, mars 2009.

⁷⁰ Programme des classes bilingues, bilan de la mise en œuvre de la convention cadre du 16 novembre 2007, par Khieu Sunram et William Domingo, 30 juin 2010.

c) Laos

217. Devant le déficit d'enseignants, le gouvernement encourage maintenant ces derniers à rester dans l'enseignement au-delà de l'âge légal de la retraite⁷¹ et prévoit de présenter, dans de brefs délais, une loi en ce sens⁷². Cela pourra avoir un impact sur le manque d'enseignants à court terme.
218. Les cours de français LV2, mis en place en 2007, ont encore besoin de programmes, de manuels, d'enseignants et d'un effectif par classe adapté à l'enseignement d'une langue vivante. Si la situation perdure, la pérennité des résultats n'est pas assurée.
219. Dans l'enseignement supérieur, l'appropriation des FPMF par l'UNL est encore insuffisante; les cours n'étant pas intégrés au cursus, les notes ne sont pas prises en compte dans la moyenne des examens semestriels.
220. Cependant, la formation initiale professionnalisante multilingue (LEA) à l'UNL, qui formera des professionnels trilingues (lao, français, anglais), permettra d'orienter l'enseignement du français vers les besoins des employeurs. Cette approche devrait également permettre ainsi d'institutionnaliser l'enseignement du français.

d) Vietnam

221. La survie du français au Vietnam est précaire et repose sur quelques individus qui veulent faire vivre le français. On parle ici du dynamisme d'une directrice d'école au primaire, d'un directeur de SEF, des enseignants eux-mêmes et des élèves.
222. Le MEF a inscrit le français dans les langues officiellement enseignées au Vietnam, ce qui est une condition de la viabilité des actions de VALOFRASE, mais n'en assure pas pour autant la survie si les autres éléments mentionnés précédemment ne sont pas présents.
223. Les SEF ont remarqué une diminution de la demande de CB qui ne se répercute pas encore sur les inscriptions. Auparavant, un enfant sur six était admis; maintenant, c'est un sur deux, sans que l'offre n'ait augmentée. Il y a donc moins d'intérêt pour la formule.
224. Les laboratoires linguistiques installés et équipés avant 2006 existent toujours, mais le matériel audio n'a pas été remplacé et commence à être dépassé ou simplement usé. Les salles de cours manquent de matériel pour l'apprentissage (accès à Internet, TV, vidéo, ordinateur), malgré les dons de l'ambassade française. Les établissements universitaires visités ont des centres de documentation qui n'ont pas été remis à niveau depuis des décennies⁷³.
225. Des efforts sont consentis pour éviter d'interrompre le programme des classes bilingues au primaire. Ces efforts sont importants pour éviter qu'il ne se crée un effet de cascade qui pourrait détruire tout le programme des CB dans une région. En effet, la demande au collège est actuellement uniquement générée par l'arrivée d'une cohorte du primaire, et la motivation d'inscrire les enfants à une CB au primaire vient de l'assurance que l'enfant pourra poursuivre ses études au collège. En interrompant le programme, on crée quelques années plus tard un vide dans la demande de CB au collège. Il sera en effet difficile de reprendre les activités si elles

⁷¹ Information donnée par le comité de pilotage. D'autre part, les évaluateurs ont rencontré une conseillère pédagogique qui continuait ses activités après avoir atteint l'âge légal.

⁷² Compte rendu de la 5^e réunion annuelle du Comité de pilotage, Vientiane, 1^{er} juillet 2010.

⁷³ Constat suite à l'observation des laboratoires dans cinq établissements.

s'arrêtent complètement dans un établissement : enseignants partis, laboratoires récupérés pour les autres langues, confiance des parents perdue, etc. Le programme doit être revu et des modèles provenant d'autres pays de la Francophonie sont déjà à l'étude⁷⁴.

e) Réponses de l'évaluation aux questions touchant la viabilité

Dans une perspective globale, le projet a un impact réel sur la survie du français dans la région, ce qui est jugé satisfaisant (S).

226. Le projet n'aura cependant pas d'impact dans la vie quotidienne de l'Asie du Sud-Est.
227. L'anglais a détrôné le français comme langue de communication internationale dans la région. Pourtant, quatre ans après la diminution des subventions pour les classes bilingues, celles-ci continuent de fonctionner, le français est inscrit dans les systèmes éducatifs et le nouveau programme de français LV2 a été démarré.
228. L'appropriation financière par les instances locales est en cours mais non achevée. Pour les classes bilingues, une partie du coût a été transféré aux parents; pour le français renforcé, le projet est autosuffisant.
229. L'assurance que le français sera utile est la principale motivation des étudiants à s'inscrire aux classes de français et des parents à y inscrire leurs enfants.
230. Le dynamisme de la base est un atout pour faire vivre le français.
231. Les approches participatives, la concertation régionale et la constitution d'équipes ont contribué à créer un fort degré d'appropriation des méthodes. Si cela est vrai chez une large majorité des acteurs qui ont participé à ces activités (enseignants, chercheurs, autorités d'établissements rencontrés lors des visites sur le terrain), le transfert d'expertise au niveau institutionnel n'a pas toujours été réalisé d'une façon satisfaisante et pérenne.
232. La pérennité est cependant à risque si la prochaine phase ne s'attaque pas aux problèmes de qualité de l'enseignement.
233. Le projet a généré peu d'impact au-delà du système éducatif mais le pourrait.

3.2.7. Conclusion de l'évaluation

234. La survie du français passe par la préservation, voire même la reconstruction d'un vivier de locuteurs francophones dans la Région afin d'y maintenir une sphère d'influence francophone.
235. Sans un programme comme VALOFRASE, on peut craindre la disparition du français à courte échéance au Vietnam et à moyenne échéance dans les deux autres pays.
236. Les différents partenaires, bien qu'ils aient des intentions communes, ont aussi des intérêts divergents. Le Vietnam a un poids démographique et socio-économique plus important que le Cambodge et le Laos, cependant que l'intérêt pour le français est plus marqué dans ces derniers pays. L'idée d'un projet régional demeure, dans ces conditions, la solution la plus viable.
237. En continuité du projet des classes bilingues, VALOFRASE a permis la tenue de plusieurs activités pertinentes et cohérentes entre elles. Le projet est efficace lorsqu'on le regarde sous l'angle de l'augmentation du nombre d'apprenants du français dans le système public au Laos et

⁷⁴ Compte rendu des États généraux de la Francophonie : Innover en français, mars 2009.

au Cambodge. Au Vietnam, le nombre d'apprenants du français a chuté mais de l'avis général, cette chute aurait été plus prononcée, sans le projet, et les effets de la réforme du (F)LV2 qui vient de démarrer devraient rétablir la situation. Par contre, le concept de qualité n'a pas été suffisamment précisé et inquiète les évaluateurs. Le projet a intérêt à mieux préciser ses objectifs pour s'assurer de mobiliser ses ressources pour les atteindre.

238. Le projet est très peu visible à l'extérieur du milieu de l'enseignement francophone et aurait intérêt à promouvoir ses activités en langues nationales pour intéresser ceux qui sont francophiles sans être francophones.

239. De grands efforts ont été faits pour pérenniser le projet, surtout au niveau des classes bilingues. La formule demande un apport financier des parents qui sont prêts à le fournir si les retombées sont publicisées. La pérennisation passe donc aussi par la communication. Mais, le point le plus important pour les CB comme pour les autres cursus, tant scolaires qu'universitaires, est la qualité des professeurs **de** français et, encore plus, **en** français. Tous reconnaissent l'importance des enseignants qualifiés et déplorent leur nombre insuffisant. Plusieurs mesures peuvent être prises, mais pour pérenniser la valorisation du français dans la région, il est plus important qu'un nombre critique d'élèves du primaire et du secondaire apprenne correctement le français, et ait le goût de poursuivre cet apprentissage à l'université ou dans des formations professionnelles et techniques plutôt que d'en avoir un grand nombre qui soient « mal » exposés au français par un enseignement de qualité insuffisante.

Figure 8 – Synthèse des réponses aux critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions	Réponses
1. Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de VALOFRASE correspondent-ils aux programmes officiels en matière d'éducation des trois pays participants? • Correspondent-ils aux besoins identifiés de valorisation de l'enseignement du français au primaire et au secondaire ainsi que dans l'enseignement supérieur? 	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs correspondent aux programmes officiels. • Les objectifs correspondent aux besoins identifiés de valorisation de l'enseignement.
2. Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> • La structure des activités du projet et le choix de ses composantes sont-ils alignés sur les objectifs visés? • Les différentes actions incluant celles des ministères de l'Éducation ont-elles des interactions positives ou négatives entre elles? • Les actions du volet Régional appuient-elles les actions des autres volets? 	<ul style="list-style-type: none"> • La structure des quatre volets, le choix des composantes et les activités sont alignés sur les objectifs visés. • Peu d'activités appuient l'objectif de développer un environnement francophone. • Les actions pour augmenter rapidement le nombre d'élèves en LV2 sont incohérentes avec les objectifs qualitatifs. • Dans leur définition, les interactions sont positives; dans leur programmation, certaines interactions sont négatives. • L'appui du volet Régional peut être amélioré.
3. Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs du projet fixés par le Mémorandum ont-ils été atteints? • Quel est l'impact des actions du projet sur la politique de relance de l'enseignement du français? • Les publics cibles ont-ils été desservis? • Quelle est la qualité des dispositifs mis en place? • Quels résultats peut-on observer – extrants, résultats immédiats, intermédiaires – qu'ils soient directement issus du projet ou induits? 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a plus d'apprenants du français au Cambodge et au Laos. Il y en a moins au Vietnam, mais la déperdition aurait été plus grande sans le projet. • Une meilleure coordination entre les partenaires est observée en éducation, mais non dans l'insertion professionnelle. • Un grand impact positif, car il est arrimé à la réforme. • Les publics cibles sont desservis, mais le déploiement national reste à venir. • Les participants sont satisfaits des dispositifs en place. • Les extrants prévus au plan ont été réalisés en grand nombre, mais leur aboutissement est trop récent pour en mesurer les impacts.

Critères d'évaluation	Questions	Réponses
4. Efficience	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il atteint ses objectifs et ses résultats au meilleur coût et à l'intérieur des délais et des calendriers prévus? La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extraits ont-elles été mises à la disposition du projet? Les modalités de gestion du projet étaient-elles adéquates? 	<ul style="list-style-type: none"> Le projet n'a pas respecté les délais et calendriers prévus. La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extraits n'ont pas été mises à la disposition du projet à cause principalement d'une pénurie de ressources humaines qualifiées. Le projet repose toujours sur les mêmes personnes. Les modalités de gestion du projet sont lourdes, mais nécessaires.
5. Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le projet est connu, par ses acteurs, ses bénéficiaires et le public en général? La perception est-elle positive? 	<ul style="list-style-type: none"> Le projet est peu connu à l'extérieur du cercle immédiat des intervenants et bénéficiaires. Les résultats sont peu diffusés. Les bénéficiaires ne différencient pas les actions de VALOFRASE d'autres interventions. La perception est positive.
6. Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> Le projet aura-t-il un impact durable sur la survie du français dans les systèmes éducatifs ainsi que dans la vie quotidienne de l'Asie du Sud-Est? Les pays participants ont-ils fait leurs (ou se sont-ils appropriés) les processus mis en œuvre? Le projet a-t-il généré ou peut-il générer des effets et un impact au-delà du système éducatif? 	<ul style="list-style-type: none"> Le projet aura un impact durable sur la survie du français dans les systèmes éducatifs, mais non dans la vie quotidienne de l'Asie du Sud-Est. Le français est inscrit dans les systèmes éducatifs et le nouveau programme de français LV2 a été démarré. L'appropriation financière par les instances locales est en cours, mais n'est pas achevée. Un fort degré d'appropriation des méthodes éducatives utilisées. Le dynamisme de la base est un atout pour faire vivre le français. Le transfert d'expertise au niveau institutionnel n'a pas toujours été réalisé d'une façon satisfaisante et pérenne. Cette pérennité est cependant à risque si la prochaine phase ne s'attaque pas aux problèmes de qualité de l'enseignement. Le projet a généré peu d'impact au-delà du système éducatif.

PARTIE IV – RECOMMANDATIONS

240. Les partenaires ont déjà pris la décision que le projet VALOFRASE se poursuivrait. Le mandat qui a été donné par l'OIF aux évaluateurs est de suggérer des ajustements pour en améliorer la portée, l'efficacité et l'efficience lors de cette deuxième phase. Les recommandations sont regroupées selon qu'elles concernent le dispositif de mise en œuvre ou les activités à réaliser. Les constats soutenant ces recommandations présentées dans les sections précédentes sont brièvement rappelés au début de chaque thématique. À la fin de la présente section, deux tableaux récapitulent les liens entre les réponses aux questions de l'évaluation et les recommandations des évaluateurs. Le premier tableau permet de retracer les recommandations à partir des réponses; le deuxième tableau permet de retrouver les réponses à partir des recommandations.

4.1. Recommandations concernant le dispositif de mise en œuvre

4.1.1. *Synergie du regroupement*

a) Constats

241. Les objectifs de VALOFRASE correspondent aux besoins identifiés de valorisation de l'enseignement du français au primaire, au secondaire ainsi que dans l'enseignement supérieur, de même qu'ils correspondent aux programmes officiels en matière d'éducation des trois pays.
242. Ainsi le projet répond-il de manière adéquate aux intentions politiques et aux besoins exprimés par les trois pays participants.
243. Le regroupement de plusieurs partenaires a été positif; cependant, le potentiel n'a pas été exploité autant qu'il aurait pu : les échanges entre les pays et entre les différentes instances de ces pays ont été limités.
244. L'appui du volet Régional peut être amélioré.

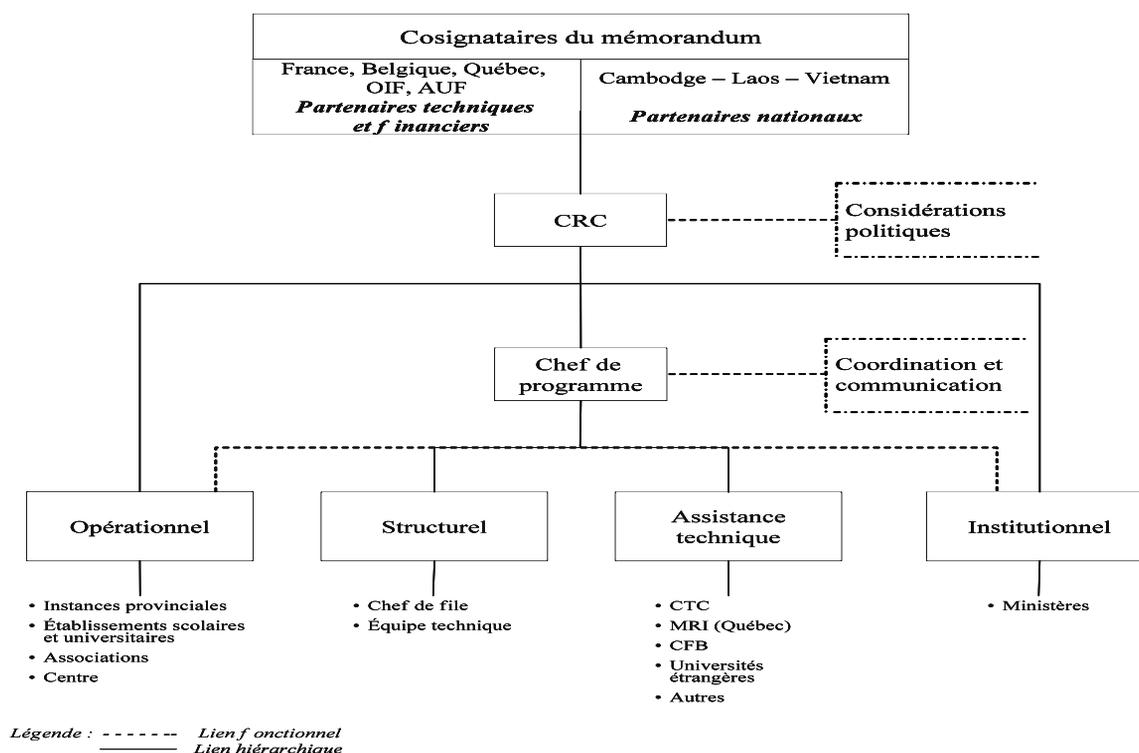
b) Recommandations

245. Le multipartenariat doit continuer avec des objectifs similaires arrimés aux systèmes d'éducation et leurs réformes en cours.
246. Actuellement, les partenaires se réfèrent indifféremment au « programme » ou au « projet » VALOFRASE alors que dans les faits, il existe des principes de gestion différents pour les deux concepts. VALOFRASE est géré comme quatre projets distincts (quatre volets, quatre comités de pilotage, quatre cadres logiques) liés par un objectif commun plutôt que comme un tout. La synergie désirée entre les partenaires (internationaux, nationaux et locaux) serait facilitée si VALOFRASE était géré comme un programme avec des objectifs de performance précis pour l'ensemble.
247. Les responsabilités du chef de programme sont synthétisées dans le diagramme fonctionnel qui suit. Entre autres, il est de la responsabilité du chef de programme d'identifier ce qui peut créer de la synergie dans la Région ou entre les partenaires. Il discute avec les chefs des volets nationaux et du volet régional pour identifier les interactions entre les plans de chaque volet ainsi

que les actions qui gagneraient à être reproduites dans le cadre d'autres plans. Ainsi, le chef du programme pourrait entamer des discussions pour qu'une activité prévue au niveau national soit organisée de façon régionale. Le concept de chef de programme est repris dans les recommandations concernant la structure de gouvernance.

248. Il est aussi recommandé de veiller à une formalisation pérenne de la réunion annuelle des trois CA, ce qui présenterait l'occasion de discuter des activités transversales, communes à deux ou trois pays, et de leurs retombées.
249. Une programmation explicite des échanges entre les pays participants va en augmenter le nombre. Cette programmation doit être incluse dans le plan d'action du volet régional et le responsable de ce volet doit en rendre compte. La synergie impulsée au niveau des ententes (système de crédits) entre les universités (réseau des départements, réseau de jeunes chercheurs), les universités d'été pour enseignants universitaires et étudiants, et camps linguistiques pour les enseignants du secondaire et élèves des trois pays (écoles d'été) doivent continuer d'être soutenues par le projet VALOFRASE. Ces élèves pourraient d'ailleurs être sélectionnés en fonction de leur mérite ou de l'excellence d'un projet qu'ils auraient élaboré durant l'année scolaire.
250. Enfin, plusieurs mentions ont été faites à l'effet d'inclure la Thaïlande dans une prolongation de VALOFRASE. Il faudrait tester l'intérêt de ce gouvernement et son implication éventuelle (entre autres au programme de crédits capitalisables), mais celui-ci pourrait bénéficier de l'expérience des trois autres pays pour intégrer le français à son système éducatif.

**Figure 9 – Structure de gouvernance suggérée
(vue fonctionnelle)**



4.1.2. Structure de gouvernance

a) Rappel des constats

251. La structure actuelle de gouvernance et de gestion de VALOFRASE est complexe mais nécessaire étant donné le nombre d'administrations impliquées. L'indépendance des CNP, instances principales du projet au sein desquelles sont débattues les questions concernant l'évolution du projet et validées les actions à mettre en œuvre au niveau de chaque pays, constitue l'une des forces de VALOFRASE. Elle permet en effet d'ajuster les priorités à la réalité nationale de chaque pays. Le troisième niveau, celui de la CA, se veut opérationnel, mais sa quinzaine de représentants l'alourdit.
252. L'élaboration du cadre logique et des plans de travail a été laborieuse, particulièrement au Vietnam. Aucun cadre de suivi du rendement (CSR) ni de gestion des risques n'a été élaboré. Les indicateurs choisis sont surtout opérationnels et, en l'absence de valeurs-cibles, ne permettent pas de mesurer l'atteinte des objectifs.
253. Personne n'est responsable de déterminer si le résultat obtenu dans un pays peut être repris dans un autre pays ou de déterminer si une activité ne gagnerait pas à être organisée de façon régionale.
254. Le projet n'a pas respecté les délais et calendriers prévus.
255. La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extraits n'ont pas été mises à la disposition du projet.

b) Recommandations

256. La structure de gouvernance actuelle, à trois paliers, est nécessaire et doit être maintenue pour tenir compte des préoccupations : 1) de politiques régionales; 2) de politiques nationales; et 3) opérationnelles.
257. Le CRC doit poursuivre dans son rôle de coordination politique régionale et être renforcé dans celui-ci, de même que les CNP doivent poursuivre dans leur rôle national.
258. Le rôle de la CA devrait en revanche se limiter à la coordination. Par mesure d'efficacité, elle serait alors réduite à quelques membres permanents et plusieurs membres invités, selon les sujets et les intérêts de chacun.
259. La CTR constitue l'instance qui garantit l'aspect multilatéral du projet. C'est en effet à travers les échanges de la CTR que la synergie et la complémentarité entre les actions ont été identifiées et développées. L'approche multilatérale et multipartenariale doit être représentée dans les différentes dimensions du projet : politique, organisationnelle et opérationnelle.
260. Les structures existantes, telles le réseau des départements et le réseau des jeunes chercheurs pourraient être investies d'un rôle de suivi de la qualité technique de la gestion des activités et offrir ainsi l'assistance technique nécessaire pour la mise en œuvre de toutes les activités à conduire. L'implication de ces réseaux renforcerait par ailleurs le lien entre l'enseignement secondaire et universitaire et permettrait une valorisation des compétences locales, facteur d'appropriation réelle du projet.

261. La dimension régionale du projet doit être conservée. Le CREFAP/OIF, qui coordonne déjà dans son plan d'action les activités du volet régional de VALOFRASE, est tout indiqué pour poursuivre ce rôle. Il devra rendre compte au CRC de l'exécution des activités de nature régionale et de l'atteinte des objectifs régionaux. Le CREFAP/OIF pourrait par ailleurs intervenir au niveau des volets nationaux, de la même manière que les PTF pourraient intervenir au niveau du volet régional. Le CREFAP/OIF serait alors l'équivalent des CNP pour le volet régional.
262. Le projet a besoin d'un responsable dans sa globalité : le chef de programme déjà mentionné. Il doit obéir aux principes de neutralité vis-à-vis des différents volets dans la mesure où son implication au niveau des actions sera engagée. La gestion et la coordination des actions devront ainsi continuer d'être assurées par les responsables des volets nationaux d'une part, régionaux d'autre part.
263. Pour assurer la pérennité du projet, il est aussi requis une équipe permanente nationale, pour chaque pays, formée en ingénierie de formation, en gestion de projets selon la GAR, en négociation, en communication, en gestion d'institutions d'enseignement, en valorisation du français, en gestion du temps, en gestion de réunions et de comités, en gestion des risques,... Selon les activités, des équipes ad hoc, sous la gouverne d'un chef de file, se joindraient à l'équipe permanente pour exécuter le plan. L'importance de cette équipe permanente sera proportionnelle aux actions entreprises, à l'existence du CTR et de l'équipe permanente du programme.
264. Il faudrait également songer à un plan d'accompagnement post-formation. Il serait souhaitable de profiter du lancement de la phase II pour préciser et clarifier les rôles de chaque instance et offrir la formation à ses différents membres.

4.1.3. Cohérence entre les activités et les objectifs

a) Rappel des constats

265. Selon le *Mémoire*, VALOFRASE repose sur le partage « des valeurs et des principes fondamentaux dans les domaines de la diversité culturelle et linguistique ». Actuellement, l'atteinte de cet objectif repose sur la volonté de quelques individus, tant au niveau central qu'au niveau local.
266. Une planification a lieu mais le cadre logique et les plans d'action ne démontrent pas le lien chronologique entre les actions.
267. Les besoins ont évolué depuis le lancement de VALOFRASE et le cadre logique doit être adapté.

b) Recommandations

268. Des éléments de la planification, négligés lors de la première phase, devraient être pris en compte : gestion des risques, implication des structures de base, liens chronologiques entre les actions, interactions entre les volets, mesures des indicateurs et établissement de cibles à atteindre. Le suivi de la réalisation du plan et ses réajustements périodiques sont tout aussi importants. Les différents plans devront, évidemment, demeurer en cohérence avec la réforme en cours dans chacun des trois pays.
269. Il est important que le recrutement et la formation des professeurs soit en cohérence avec les choix effectués et les objectifs retenus. Il faut s'assurer de la qualité des enseignants car, à moyen terme, il pourrait être plus dommageable de mal enseigner que de ne pas enseigner du tout.

270. Cette formation doit aussi être harmonisée d'une institution à l'autre et la mise en place de passerelles est recommandée.

4.1.4. Plan de communication

a) **Rappel des constats**

271. Faute de plan de communication lors de la première phase, VALOFRASE n'assure pas la visibilité du français dans la Région et ce malgré quelques actions de communication. Les partenaires n'intègrent pas leurs activités de promotion aux plans de VALOFRASE. Ainsi le projet est-il peu connu, à l'exception des bénéficiaires directs, et il est difficile de savoir, même pour ses bénéficiaires, où s'adresser et s'informer. Les communications qui existent sont par ailleurs exclusivement dirigées vers les francophones.

b) **Recommandations**

272. Pour améliorer la visibilité du projet, il est recommandé que toutes les activités de VALOFRASE soient bien identifiées afin de permettre l'élaboration d'un plan de communication, doté d'un budget propre et des objectifs précis. Il couvrirait tous les publics cibles et identifierait les priorités sur lesquelles communiquer. Son but serait la promotion : du programme et de ses activités, des bonnes pratiques de l'enseignement du et en français; des activités se déroulant en français; ainsi que des réussites (la valorisation d'un projet d'établissement, d'un enseignant, etc.). À cet égard, le programme des jeunes chercheurs pourrait faire l'objet de plus de publicité (règles pour soumettre son projet et critères d'évaluation sur le site Internet). Au-delà de la valorisation de **l'enseignement** du français, le plan devrait devenir un véhicule pour la valorisation **du** français.

273. La responsabilité de certaines communications (site Internet, Bulletin), devrait être clairement affectée par le CRC pour les trois pays et les procédures clairement établies pour en faciliter l'opérationnalisation. VALOFRASE pourrait former un responsable des communications et archives, désignés par l'un des pays bénéficiaires, et lui donner la responsabilité de la « mémoire » du projet. Il pourrait aussi être la personne-ressource pour tous ceux qui veulent entrer en contact ou en communication avec les responsables du programme, du projet national, d'une activité, ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers. Cette personne pourrait finalement gérer un forum qui faciliterait la mise en contact des francophones de la Région avec ceux du reste du monde. Chaque pays demeurerait responsable des communications dans sa langue nationale.

274. Les activités du plan de communication du projet doivent s'étendre à l'extérieur de la Région et permettre la création de réseaux. Il a ainsi été question de financer l'inscription à des bibliothèques virtuelles, donnant accès à des livres, des articles de journaux, etc., à moindre coût.

275. Le plan de communication devrait également intégrer les besoins en communication des ministères en ce qui concerne l'enseignement du français. Il serait bon qu'au début de la deuxième phase, les objectifs du projet soient communiqués à tous les acteurs, incluant les enseignants et les parents, afin que tous puissent s'identifier au projet.

276. Bien que les partenaires aient exprimé leur désaccord, il doit néanmoins être souligné que la valorisation du français serait plus forte si toutes les activités de valorisation du français se faisaient sous une bannière collective. Ceci n'empêcherait pas de publiciser le commanditaire d'un événement en particulier, le cas échéant.

4.2. Recommandations concernant les activités à appuyer financièrement ou techniquement

4.2.1. Activités soutenant les enseignants

a) Rappel des constats

277. Le manque d'enseignants qualifiés est un constat commun aux trois pays. Ce manque sera accentué dans les prochaines années.
278. Les activités de formation initiale et continue mises en œuvre par le projet doivent être maintenues.

b) Recommandations

279. Pour augmenter le nombre d'enseignants qualifiés, il est nécessaire d'intervenir simultanément sur plusieurs axes : le recrutement, la motivation/déperdition, la formation initiale, la formation continue des enseignants et des cadres éducatifs.
280. Dans la mesure où le nombre de candidats s'avère insuffisant, aucun critère de recrutement n'a jusqu'alors été formalisé. Il serait néanmoins utile d'envisager l'institution d'un niveau seuil, évalué par un test sommaire, en deçà duquel certains candidats ne pourraient pas avoir accès à la profession.
281. La **déperdition**, par manque de postes titularisés et des enseignants qualifiés, est également un point crucial au Vietnam. Il est recommandé d'assurer un suivi auprès des enseignants afin d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour y pallier. Ce suivi, également nécessaire au Laos et au Cambodge, devrait permettre d'éviter une déperdition entre la formation et l'entrée sur le marché du travail en s'assurant qu'un nombre plus important d'élèves deviennent effectivement enseignants.
282. Une autre réflexion devrait être menée sur **la motivation** des enseignants. Des incitatifs ciblant les nouveaux diplômés à rester dans l'enseignement devraient être conçus dans une perspective à long terme et dans une optique de pérennisation. Un plan de carrière fondé sur l'excellence, dans le cadre duquel ne pourraient postuler que les candidats ayant suivi avec succès un certain nombre de formations continues pourrait par exemple être mis en place, sous réserve que les promotions offertes soient attrayantes pour les candidats. Davantage d'actions en faveur de la mobilité (échanges d'enseignants, de stagiaires) permettant aux enseignants de qualité de participer à des stages internationaux pourraient également inciter des enseignants à rester dans la profession, tout en contribuant à l'amélioration de leurs compétences linguistiques et professionnelles.
283. VALOFRASE intervient déjà au niveau de la formation initiale et continue et ces activités doivent se poursuivre. Pour ce faire, la compétence linguistique des professeurs formateurs est primordiale et VALOFRASE doit poursuivre son appui à la formation de professeurs formateurs. Dans tous les instituts de formation que l'équipe d'évaluateurs a visités, la direction et les professeurs ont souligné l'excellent impact des volontaires internationaux, quelle que soit leur provenance. Ces volontaires agissent en tant que conseillers, formateurs et ont un rôle d'appui-conseil. Ils apportent également des idées nouvelles, issues de leur expérience. Il s'agit d'une activité à conserver et leur nombre pourrait même être temporairement augmenté durant

l'expansion du français LV2, jusqu'à ce que le système national « s'autoalimente » en enseignants qualifiés et conseillers pédagogiques. Les conseillers pédagogiques (natifs ou nationaux) constituent en effet un bassin de formation continue très souple, adaptée et économique.

284. Enfin, un appui au **suivi des enseignants** serait fortement souhaitable, avec deux activités concomitantes : 1) le renforcement de la carte scolaire francophone pour les élèves et les professeurs; VALOFRASE pourrait appuyer la confection et l'actualisation de la carte scolaire permettant d'identifier clairement et de mettre à jour les besoins en enseignants par province; et 2) la formation des cadres éducatifs à l'appui-conseil ainsi que la poursuite de la formation à l'évaluation.

4.2.2. Activités soutenant l'appropriation du projet

a) Rappel des constats

285. Un des objectifs de la première phase de VALOFRASE était l'appropriation progressive par les pays concernés. Le processus a été instauré dans plusieurs activités, mais n'est pas encore compris de tous.
286. L'appropriation financière par les instances locales est en cours mais non achevée. Pour les classes bilingues, une partie du coût a été transféré aux parents sans pour autant que cela ait un impact négatif sur la fréquentation de ces classes.
287. Le dynamisme de la base est un atout pour faire vivre le français.
288. Les approches participatives, la concertation régionale et la constitution d'équipes ont contribué à créer un fort degré d'appropriation des méthodes. Le transfert d'expertise au niveau institutionnel n'a pas toujours été réalisé d'une façon satisfaisante et pérenne.

b) Recommandations

289. L'objectif d'appropriation politique, financière et par les bénéficiaires demeurera un aspect important de la deuxième phase de VALOFRASE.
290. La démultiplication apparaît comme un élément clé de cette appropriation, dans la mesure où elle devrait permettre de former des relais à travers tout le pays. Pour résoudre la difficulté liée au manque de démultiplication des actions régionales durant la première phase, il est suggéré que soient clairement identifiées les activités de démultiplication et ce dès le plan national, même si ce sont les entités provinciales qui doivent les exécuter. Pour ce faire : 1) la démultiplication doit être planifiée et budgétisée en même temps que les actions correspondantes; 2) les acteurs à la base doivent être formés à l'élaboration de fiches techniques et à la budgétisation; 3) des mesures doivent être prises pour inciter les bénéficiaires de formations régionales à procéder à leur démultiplication; 4) les procédures administratives doivent être allégées; et 5) pour être durable, la démultiplication doit être suivie d'un processus d'accompagnement lors de la mise en pratique des apprentissages réalisés.
291. Afin de favoriser cette appropriation, la durée de la seconde phase doit être assez longue pour suivre les réformes éducatives, observer des résultats et permettre des ajustements si nécessaire. La durée de cinq ans a été avancée, entre autres, par la Vice-ministre de l'éducation du Laos, présidente du CNP.

292. Le processus d'appropriation doit s'accompagner d'un renforcement de capacités et de formation des formateurs à l'accompagnement professionnel, en mettant notamment à leur disposition des outils de mise en œuvre et de suivi. Une évaluation du degré d'appropriation pourra être faite à mi-parcours.
293. Tous les acteurs doivent être impliqués : les services nationaux, provinciaux, les associations de professeurs de français, les chefs d'établissement, les enseignants, les parents, la communauté. Dans l'enseignement supérieur, il convient d'impliquer les cadres, les professeurs et les étudiants.

4.2.3 Activités soutenant le plurilinguisme

- **Rappel des constats**

294. L'anglais est plus présent que le français dans les pays concernés, y compris dans les milieux scolaires et universitaires. La motivation des parents à inscrire leurs enfants à des classes de langues réside dans leur volonté de leur assurer un avenir. Pour autant, nombreux sont les employeurs qui, sauf dans quelques filières, exigent la maîtrise de l'anglais plutôt que du français.

- **Recommandations**

295. Le projet doit veiller à promouvoir des programmes d'enseignement qui permettent aux élèves d'apprendre les deux langues. À titre d'exemple, VALOFRASE doit continuer son plaidoyer pour que d'une part, les classes bilingues aussi offrent aussi des cours d'anglais et que d'autre part, les établissements puissent offrir en même temps le français et l'anglais comme LV2. Des formations à l'attention des cadres pourraient également être organisées (gestion des classes, didactique du FLE, des DNL).

4.2.4. Activités soutenant le français dans la vie quotidienne

a) Rappel des constats

296. Le dynamisme de la base est un atout pour faire vivre le français.

b) Recommandations

297. Plusieurs idées simples pour faire vivre le français ont été mentionnées durant la mission d'évaluation. D'autres pourraient être découvertes dans les autres établissements, non visités. Ces idées mériteraient une analyse approfondie afin d'évaluer leur potentiel de démultiplication. Le plus souvent, les établissements ont le souci de ne pas isoler le français, en tentant de l'intégrer dans la vie de l'école. Ainsi, le français fait-il partie de la vie scolaire, et ce y compris pour ceux qui ne l'étudient pas. Une chorale trilingue, avec chants en langue nationale, en anglais et en français a notamment été citée en exemple.
298. La réussite de ces initiatives passe par la formation : formation des chefs d'établissement à l'innovation, à la gestion de projet, à la gestion participative; formation des cadres éducatifs à la recherche-action.

299. Le soutien de ces projets devrait aussi amener les responsables de VALOFRASE à mettre davantage l'accent sur la base, par exemple par la création de communautés de pratiques entre des enseignants d'un même établissement ou au sein des CPF.
300. Le projet devrait continuer d'appuyer les réunions régionales (ex : jeunes chercheurs) où le français est la langue commune en tâchant de ne pas tomber dans le piège de les tenir en anglais.

4.2.5. Activités soutenant la promotion des débouchés

a) Rappel des constats

301. L'assurance que le français sera utile est la principale motivation des étudiants à s'inscrire et aux parents d'inscrire leurs enfants aux classes de français.
302. Une meilleure coordination entre les partenaires est observée en éducation mais non dans l'insertion professionnelle.
303. Le projet est peu connu à l'extérieur du cercle immédiat des intervenants et bénéficiaires. Ces résultats ne sont pas diffusés à grande échelle.

b) Recommandations

304. Les parents des étudiants demandent à être rassurés et les parents des étudiants potentiels demandent à être convaincus des débouchés que procure la connaissance du français. Le programme pourrait faire périodiquement l'inventaire des débouchés et d'en faire la promotion sur le site de VALOFRASE.
305. L'AUF compile des statistiques sur la réussite de ses étudiants sur le marché du travail. Des statistiques similaires devraient être obtenues des autres institutions et être publicisées sur le site Internet.

Figure 10 – Liens entre les recommandations et les constats de l'évaluation, par critères

Critères d'évaluation	Constats	Recommandations
1. Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les objectifs correspondent aux programmes officiels. ❖ Les objectifs correspondent aux besoins identifiés de valorisation de l'enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le multipartenariat. • Maintenir les objectifs et le souci de les arrimer aux programmes officiels.
2. Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La structure des quatre volets, le choix des composantes et les activités sont alignés sur les objectifs visés. ❖ Peu d'activités appuient l'objectif de développer un environnement francophone. ❖ Dans leur définition, les interactions sont positives; dans leur programmation, certaines interactions sont négatives. ❖ L'appui du volet Régional peut être amélioré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le multipartenariat et maintenir les quatre volets. • Maintenir les objectifs et le souci de les arrimer aux programmes officiels. • Prévoir des activités pour développer l'environnement francophone, en particulier l'emploi. • Revoir la programmation de la mise en place des livrables pour en assurer la cohérence. • Faire un suivi plus poussé du respect des échéanciers. • Réduire le nombre d'objectifs visés pour améliorer l'impact. • S'assurer que les implications nationales des actions du volet Régional soient inscrits au plan d'action et réciproquement. • Gérer VALOFRASE comme un programme avec des objectifs de performance précis sous la responsabilité d'un chef de programme. • Formaliser la réunion annuelle des trois CA. • Donner un rôle d'assistance technique plus important au CTR. • Devenir un véhicule de valorisation du français. • Regrouper sous la bannière VALOFRASE toutes les activités de valorisation du français.

Critères d'évaluation	Constats	Recommandations
3. Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Il y a plus d'apprenants du français au Cambodge et au Laos. Il y en a moins au Vietnam, mais la déperdition aurait été plus grande sans le projet. ❖ Une meilleure coordination entre les partenaires est observée en éducation, mais non dans l'insertion professionnelle. ❖ Le projet est arrimé à la réforme de l'Éducation et son déploiement national reste à venir. ❖ Les participants sont satisfaits des dispositifs en place. ❖ Les extrants prévus au plan ont été réalisés en grand nombre, mais leur aboutissement est trop récent pour en mesurer les impacts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le projet en appuyant les réformes des ministères. • Maintenir les objectifs et le souci de les arrimer aux programmes officiels. • Prévoir des activités permettant d'améliorer l'insertion professionnelle. • Prévoir des indicateurs pour mesurer l'efficacité de la qualité de l'apprentissage. • Allonger la durée du projet pour appuyer la réforme de l'Éducation en cours et permettre des ajustements si nécessaire. • Inventorier les idées peu coûteuses de faire vivre le français et tester leur démultiplication.

Critères d'évaluation	Constats	Recommandations
4. Efficience	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le projet n'a pas respecté les délais et calendriers prévus. ❖ La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extrants n'ont pas été mises à la disposition du projet à cause principalement d'une pénurie de ressources humaines qualifiées. ❖ Les modalités de gestion du projet sont lourdes, mais nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une représentation des instances provinciales et des établissements. • Donner un rôle d'assistance technique plus important au CTR. • Affecter du personnel permanent au projet, formé en divers domaines, dont un responsable des communications et des archives. • Mandater officiellement le CREFAP/OIF pour la réalisation du plan d'action du volet régional. • Gérer VALOFRASE comme un programme avec des objectifs de performance précis sous la responsabilité d'un chef de programme • Gérer dynamiquement le calendrier pour respecter la cohérence de la programmation de la mise en place des livrables. • Prendre en compte les besoins de la base dans la planification. • Gérer les risques. • Prévoir des activités de renforcement des capacités en gestion et en technique, en incluant le niveau provincial et les établissements.

Critères d'évaluation	Constats	Recommandations
5. Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le projet est peu connu à l'extérieur du cercle immédiat des intervenants et bénéficiaires. ❖ La perception est positive. ❖ Les bénéficiaires ne font pas toujours la différence entre les activités de VALOFRASE et celles d'autres initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Affecter du personnel permanent au projet, formé en divers domaines dont un responsable des communications et des archives. • Prévoir un plan de communication et attribuer clairement la responsabilité de son élaboration ainsi que de son exécution. • Devenir un véhicule de valorisation du français. • Regrouper sous la bannière VALOFRASE toutes les activités de valorisation du français. • Inventorier les idées peu coûteuses de faire vivre le français et tester leur démultiplication. • Faire la promotion des débouchés actuels.

Critères d'évaluation	Constats	Recommandations
6. Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le projet aura un impact durable sur la survie du français dans les systèmes éducatifs, mais non dans la vie quotidienne de l'Asie du Sud-Est. ❖ Le français est inscrit dans les systèmes éducatifs et le nouveau programme de français LV2 a été démarré. ❖ L'appropriation financière par les instances locales est en cours mais n'est non achevée. ❖ Un fort degré d'appropriation des méthodes éducatives utilisées est observé. ❖ Le transfert d'expertise au niveau institutionnel n'a pas toujours été réalisé d'une façon satisfaisante et pérenne. ❖ La pérennité du projet est cependant à risque si la prochaine phase ne s'attaque pas aux problèmes de qualité de l'enseignement. ❖ Le projet a généré peu d'impact au-delà du système éducatif. ❖ Le dynamisme de la base est un atout pour faire vivre le français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le mutlipartenariat • Maintenir les objectifs et le souci de les arrimer aux programmes officiels. • Gérer VALOFRASE comme un programme avec des objectifs de performance précis sous la responsabilité d'un chef de programme. • Gérer dynamiquement le calendrier pour respecter la cohérence de la programmation de la mise en place des livrables. • Prendre en compte les besoins de la base dans la planification. • Gérer les risques. • Mener une réflexion sur les causes et les solutions à mettre en place pour augmenter le recrutement d'enseignants qualifiés • Poursuivre la formation initiale et continue et former des formateurs. • Poursuivre le processus d'appropriation en intégrant le provincial et les établissements • Mieux encadrer les démultiplications • Allonger la durée du projet pour appuyer la réforme de l'Éducation en cours. • Former des cadres éducatifs. • Faire la promotion du plurilinguisme • Inventorier les idées peu coûteuses pour faire vivre le français et tester leur démultiplication. • Prévoir des activités de renforcement des capacités en gestion et en technique, en incluant le niveau provincial et les établissements. • Faire la promotion des débouchés actuels.

Figure 11 – Liens entre les recommandations et les constats, par recommandations

Recommandations	Constats	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poursuivre le mutlipartenariat. ❖ Maintenir les objectifs et le souci de les arrimer aux programmes officiels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs correspondent aux programmes officiels. • Les objectifs correspondent aux besoins identifiés de valorisation de l'enseignement. • Une meilleure coordination entre les partenaires est observée en éducation. • Il y a plus d'apprenants du français au Cambodge et au Laos. Il y en a moins au Vietnam, mais la déperdition aurait été plus grande sans le projet. • Un fort degré d'appropriation des méthodes éducatives utilisées. 	<p>1. Pertinence</p> <p>3. Efficacité</p> <p>6. Viabilité</p>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'assurer que les implications nationales des actions du volet Régional soient inscrites au plan d'action et réciproquement. ❖ Formaliser la réunion annuelle des trois CA. ❖ Gérer VALOFRASE comme un programme avec des objectifs de performance précis pour l'ensemble des volets sous la responsabilité d'un (chef de programme.) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'appui du volet Régional peut être amélioré. 	<p>2. Cohérence</p>

Recommandations	Constats	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maintenir la structure actuelle à trois paliers. ❖ Réduire la taille des CA ❖ Prévoir une représentation des instances provinciales et des établissements. ❖ Donner un rôle d'assistance technique plus important au CTR. ❖ Mandater officiellement le CREFAP/OIF de la réalisation du plan d'action du volet régional. 	<ul style="list-style-type: none"> • La structure des quatre volets, le choix des composantes et les activités sont alignés sur les objectifs visés. • Les modalités de gestion du projet sont lourdes, mais nécessaires. • Le projet n'a pas respecté les délais et calendriers prévus. • La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extrants n'ont pas été mises à la disposition du projet. • Le transfert d'expertise au niveau institutionnel n'a pas toujours été réalisé d'une façon satisfaisante et pérenne • Le projet repose toujours sur quelques personnes. 	<p>2. Cohérence</p> <p>4. Efficience</p>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Affecter du personnel permanent au projet, formé en divers domaines, dont un responsable des communications et des archives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet n'a pas respecté les délais et calendriers prévus. • La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extrants n'ont pas été mises à la disposition du projet à cause principalement d'une pénurie de ressources humaines qualifiées. 	<p>2. Efficience</p>

Recommandations	Constats	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Revoir le cadre logique du programme VALOFRASE ❖ Gérer dynamiquement le calendrier pour respecter la cohérence de la programmation de la mise en place des livrables. ❖ Prendre en compte les besoins de la base dans la planification. ❖ Gérer les risques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans leur définition, les interactions sont positives; dans leur programmation, certaines interactions sont négatives. • L'appropriation financière par les instances locales est en cours mais n'est pas achevée. • Un fort degré d'appropriation des méthodes éducatives utilisées. • La pérennité du projet est à risque si la prochaine phase ne s'attaque pas aux problèmes de qualité de l'enseignement. 	<p>4. Cohérence</p> <p>6. Viabilité</p>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prévoir un plan de communication et attribuer clairement la responsabilité de son élaboration ainsi que de son exécution. ❖ Devenir un véhicule de valorisation du français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'activités appuient l'objectif de développer un environnement francophone. • Le projet est peu connu à l'extérieur du cercle immédiat des intervenants et bénéficiaires. 	<p>2. Cohérence</p> <p>5. Visibilité</p>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Regrouper sous la bannière VALOFRASE toutes les activités de valorisation du français. 	<ul style="list-style-type: none"> • La structure des quatre volets, le choix des composantes et les activités sont alignés sur les objectifs visés. • Le projet est peu connu à l'extérieur du cercle immédiat des intervenants et bénéficiaires. 	<p>2. Cohérence</p> <p>5. Visibilité</p>

Recommandations	Constats	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mener une réflexion sur les causes et les solutions à mettre en place pour augmenter le recrutement d'enseignants qualifiés. ❖ Poursuite de la formation initiale et continue. ❖ Formation des cadres éducatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • La pérennité du projet est à risque si la prochaine phase ne s'attaque pas aux problèmes de qualité de l'enseignement. 	6. Viabilité
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poursuivre le processus d'appropriation en intégrant le provincial et les établissements ❖ Mieux encadrer les démultiplications ❖ Former des formateurs. ❖ Allonger la durée du projet à au moins 5 ans pour appuyer la réforme de l'Éducation en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place des extrants est trop récente pour en mesurer les impacts. • Le nouveau programme de français LV2 vient de démarrer. • Le déploiement à grande échelle reste à venir. • Le dynamisme de la base est un atout pour faire vivre le français. • Le transfert d'expertise au niveau institutionnel n'a pas toujours été réalisé d'une façon satisfaisante et pérenne. 	3. Efficacité. 6. Viabilité
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faire la promotion du plurilinguisme 	<ul style="list-style-type: none"> • L'assurance que le français sera utile est la principale motivation des étudiants à s'inscrire aux classes de français et des parents à y inscrire leurs enfants. 	6. Viabilité
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prévoir des activités de renforcement des capacités en gestion et en technique, en incluant le niveau provincial et les établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité et la quantité des ressources humaines nécessaires à la production des extrants n'ont pas été mises à la disposition du projet. • Le dynamisme de la base est un atout pour faire vivre le français. 	4. Efficience 6. Viabilité

Recommandations	Constats	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inventorier les idées peu coûteuses pour faire vivre le français et tester leur démultiplication. ❖ Faire la promotion des débouchés actuels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure coordination entre les partenaires est observée en éducation mais non dans l'insertion professionnelle. • Le projet est peu connu à l'extérieur du cercle immédiat des intervenants et bénéficiaires. Ces résultats ne sont pas diffusés à grande échelle. • L'assurance que le français sera utile est la principale motivation des étudiants à s'inscrire aux classes de français et des parents à y inscrire leurs enfants. • Le dynamisme de la base est un atout pour faire vivre le français. 	<p>3. Efficacité</p> <p>5. Visibilité</p> <p>6. Viabilité</p>

Sigles

APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger
APFC	Association des professeurs de français au Cambodge
APFL	Association des professeurs de français du Laos
AUF	Agence universitaire de la francophonie
BESDP	Basic Education Sector Development Project
BRAP	Bureau régional Asie-Pacifique
CA	Cellule d'appui
CB	Classe bilingue
CFB	Communauté française de Belgique
CNP	Comité national de pilotage
CP/AP	Conseillers et assistants pédagogiques
CPF	Centre provincial pour le français
CRC	Comité régional de coordination
CREFAP	Centre régional francophone en Asie Pacifique
CSR	Cadre de suivi du rendement
CTR	Coordination technique régionale
DEF	Département d'études francophones
DELF	Diplôme d'études en langue française
DNL	Disciplines non linguistiques
ENS	Écoles normales supérieures
FI	Formation initiale
FLE	Français langue étrangère
FLV1	Français langue vivante 1
FLV2	Français langue vivante 2
FLVE	Français langue vivante étrangère
FPMF	Formations préparatoires aux masters francophones
FSE	Faculté des sciences de l'éducation
FUF	Filières universitaires francophones

GAR	Gestion axée sur les résultats
INE	Institut national de l'éducation
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
LAMAP	La main à la pâte
LEA	Langues étrangères appliquées
LV1	Langue vivante 1
LV2	Langue vivante 2
MAEE	Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, France
MEF	Ministère de l'Éducation et de la Formation, Cambodge
MEJS	Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, Laos
MEN	Ministère de l'Éducation nationale, Vietnam
MRI	Ministère des Relations internationales, Québec
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
PTF	Partenaire technique et financier
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle
SEF	Services de l'éducation et de la formation
TIC	Technologie de l'information et des communications
UNL	Université nationale du Laos
USS	Université des sciences de la santé
VALOFRASE	Valorisation du français en Asie du Sud-Est

ANNEXE A - CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION

A.1. Cadre méthodologique de l'évaluation

Ce document a pour but de présenter le cadre d'évaluation du Projet VALOFRASE. Ce cadre permet de répondre aux sept questions suivantes :

- A. Quels sont les principaux **critères pris en compte lors de l'évaluation**?
- B. Quelles sont les **méthodes de cueillette** de l'information?
- C. Quelles sont les méthodes **d'analyse** de l'information?
- D. Quels sont les principaux **groupes d'interlocuteurs** visés par la recherche d'information?
- E. Quels sont les principaux **résultats du projet, par volet**, sur lesquels des informations et des appréciations seront recherchées chez les interlocuteurs?
- F. Quelle est la **trame d'un entretien-type** avec un interlocuteur?
- G. Quels sont les principales **questions et éléments d'information recherchés lors des entretiens**, en fonction de chaque groupe d'interlocuteurs et de l'un ou l'autre des critères d'évaluation?

Ce cadre a été distribué aux membres des deux équipes de CRC Sogema qui ont visité les trois pays participant au projet.

A.2. Les critères d'évaluation

Six critères d'évaluation rétrospective ont été retenus, auxquels s'ajoutent les questions liées à l'évaluation prospective. Ces critères, et les principaux champs examinés correspondants, sont illustrés dans le tableau suivant.

Portée par critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Champs examinés
❖ Pertinence	<ul style="list-style-type: none">▪ Objectifs poursuivis par le projet▪ Plans nationaux d'intervention▪ Projets officiels en matière d'Éducation
❖ Cohérence	<ul style="list-style-type: none">▪ Réalisation des actions selon le plan▪ Complémentarité du volet régional par rapport aux volets nationaux▪ Complémentarité des interventions des partenaires
❖ Efficacité	<ul style="list-style-type: none">▪ Degré d'atteinte des objectifs et des résultats attendus▪ Effet de levier du projet▪ Retombées directes et indirectes (non attendues)

Critères d'évaluation	Champs examinés
❖ Efficience	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources mises à la disposition du projet ▪ Respect des budgets et du calendrier proposé ▪ Qualité et quantité des ressources pour la réalisation des objectifs
❖ Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rayonnement du projet ▪ Documentation des expériences ▪ Diffusion des réussites
❖ Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesures mises en place pour assurer la pérennité du projet ▪ Démultiplication des activités ▪ Degré d'appropriation des partenaires nationaux
❖ Enseignements ou leçons tirées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documentation des expériences et diffusion des apprentissages et savoirs générés ▪ Utilisation des apprentissages dans la gestion du projet
❖ Perspectives d'avenir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Orientations stratégiques (maintien, modulation, adaptation, changement, abandon) ▪ Objectifs et composantes ▪ Gestion/ingénierie du projet, en particulier les indicateurs de performance

A.3. Les méthodes de cueillette de l'information

Quatre méthodes de cueillette de l'information ont été retenues. Ces méthodes, et leurs applications spécifiques, sont illustrées dans le tableau qui suit.

Description des méthodes de cueillette utilisées

Méthodes de cueillette	Description
❖ Revue documentaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents (version papier ou électronique) disponibles par l'entremise de l'OIF, des autres partenaires ou des personnes rencontrées sur le terrain. ▪ Documents (version papier ou électronique) obtenus sur le site Internet de VALOFRASE, des partenaires ou des bénéficiaires. ▪ Articles dans les revues spécialisées
❖ Entretiens semi-structurés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens individuels (cas le plus fréquent) ou en petits groupes (généralement homogènes) ▪ Menés auprès d'interlocuteurs identifiés préalablement (voir les groupes d'interlocuteurs à la Section C ci-dessous) ▪ Conduits dans le cadre de la trame d'entretien-type (voir Section F ci-dessous) ▪ Abordant des questions spécifiques en fonction de chaque groupe d'interlocuteurs (voir Section G)
❖ Groupes de discussion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec des bénéficiaires qui connaissent moins bien le projet pour connaître leur motivation et leur satisfaction.
❖ Observations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observations de classes, de sites (par exemple les CPF et les espaces francophones).

A.4. Les méthodes d'analyse de l'information

Cinq démarches complémentaires entre elles ont été suivies afin d'analyser l'information :

- 1) une revue documentaire;
- 2) la reconstruction du cadre logique de l'intervention;
- 3) l'établissement d'hypothèses à valider lors de la mission;
- 4) la comparaison et confrontation, après chaque visite ou entretien, des notes prises par les évaluateurs, entre autres afin de poser des hypothèses sur la raison des divergences observées (perspective différente; intérêt différent; retard dans la dissémination de l'information); et finalement
- 5) une discussion avec les évaluateurs des autres pays et avec le comité de pilotage de l'évaluation.

Trois hypothèses principales d'évaluation du projet ont été posées pour chacun des pays, selon le contexte propre à chaque pays. Ces hypothèses sont les suivantes :

- *Hypothèse 1* : VALOFRASE contribue à l'amélioration de la qualité du français (Cambodge et Laos). Sans VALOFRASE, le déclin de la présence du français serait beaucoup plus prononcé (Vietnam).
- *Hypothèse 2* : La complexité des mécanismes de gouvernance réduit l'efficacité du projet (Cambodge et Laos). La complexité des mécanismes de gouvernance est un frein aux réalisations du projet (Vietnam).
- *Hypothèse 3* : VALOFRASE ne met pas assez l'accent sur la promotion de l'utilité du français (Cambodge, Laos, Vietnam).

Toutes les rencontres et observations ont été effectuées conjointement par deux évaluateurs. Une synthèse a ensuite été réalisée, par institution, consignée dans des « fiches synthèses ». Par la suite, il a été procédé à la triangulation en comparant des données provenant de répondants différents, de sites différents et/ou de méthodes de collecte différentes. Dans l'ensemble, les évaluateurs ont comparé les données provenant d'au moins deux sources différentes, trois si possible. Par source, on entend les répondants, les sites ou les méthodes de collecte de données.

A.5. Groupes d'interlocuteurs

Huit **groupes d'interlocuteurs** ont été ciblés pour la cueillette d'information sur le terrain. Ces groupes comprennent les catégories de personnes décrites dans le tableau qui suit.

Description des groupes d'interlocuteurs

Description	Nombre (certains interlocuteurs appartiennent à plus d'un groupe)
Membres des comités de pilotage, soit le Comité régional de coordination (CRC), la coordination technique régionale (CTR), les comités nationaux de pilotage (CNP) et les cellules d'appui (CA);	25
Responsables concernés des ministères de l'Éducation des trois pays bénéficiaires ainsi que des Services de l'Éducation au Vietnam;	18
Représentants des cosignataires du <i>Mémoire</i>	15
Enseignants en formation ou nouvellement formés;	17
Enseignants et élèves du primaire, collège et lycée, des classes de français langue vivante 1 (FLV1) ou 2 (FLV2), des classes bilingues et des classes à option;	400 (environ)
Représentants des départements ou sections de français des Universités et Écoles normales supérieures;	30
Parents d'élèves de classes bilingues;	10
Autres intervenants ou bénéficiaires comme l'association des professeurs et les centres francophones.	10

A.6. Résultats par volet

L'évaluation porte essentiellement sur les résultats du projet pour le pays (voir le cadre logique en

A.7. La trame d'un entretien-type

Un entretien-type individuel dure environ 45 minutes. La trame de l'entretien comprend 6 thèmes dont la durée approximative, la nature des échanges et les principales informations recherchés ou transmises sont illustrées dans le tableau qui suit.

Trame d'un entretien type

Durée (minutes)	Thème	Informations transmises ou recherchées
3-5	❖ Introduction et mise en situation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation ▪ Bref résumé de l'objet de l'entretien dans le cadre de l'évaluation externe du projet ▪ Brève présentation du canevas de déroulement de l'entretien ▪ Emphase sur les activités réalisées et les résultats dans le pays
3-5	❖ Rôle (actuel) de l'interlocuteur par rapport à VALOFRASE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'interlocuteur est invité à présenter brièvement le rôle qu'il exerce actuellement par rapport au projet et à indiquer son degré de connaissance du projet dans son pays et/ou dans le cadre de ses fonctions.
15-20	❖ Activités et résultats dans le cadre du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'interlocuteur est invité à décrire, de manière factuelle, les principales activités du projet auxquelles il a participé ou il a été associé : pour quoi? quand? comment? où? avec qui? avec quelles ressources? ▪ L'interlocuteur est également invité à décrire les résultats (pressentis, escomptés, atteints, attendus ou non attendus) et à qualifier ces résultats (positifs, neutres, négatifs; meilleurs, égaux ou moindres que ceux observés dans d'autres projets similaires).
5	❖ Synthèse/restitution des principales observations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Consultant résume les principaux points qui ressortent de l'entretien, reformule les principaux résultats et demande explicitement à l'interlocuteur de confirmer la bonne compréhension du message, ou de corriger/ d'affiner certains éléments d'information ou d'appréciation.
10-15	❖ Éléments de prospective	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'interlocuteur est invité à apprécier les forces et les faiblesses du projet, à identifier des besoins spécifiques et prioritaires à combler, et à donner des avis sur la pertinence de la poursuite du projet et les directions à poursuivre, à infléchir, à corriger, à renforcer, etc. Il est invité à donner son avis sur les contributions que le projet pourrait à l'avenir, apporter.
3-5	❖ Conclusion et fin de l'entretien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Consultant résume brièvement le déroulement de l'entretien et remercie son interlocuteur. Si le temps le permet, le Consultant demande à l'interlocuteur s'il a des questions spécifiques à adresser au consultant sur le projet ou sur un sujet connexe.

A.8. Questions et éléments d'information recherchés lors des entretiens

Les tableaux qui suivent présentent une liste indicative de questions et d'éléments clés d'information recherchés en fonction de chaque groupe d'interlocuteurs (voir Section D) et de l'un ou l'autre des critères d'évaluation (voir Section A).

Liste des questions type posées selon le groupe d'interlocuteurs

Groupes d'interlocuteurs	Critères d'évaluation	Questions et éléments d'information recherchés
Membres du CRC, de la CTR, des CNP et des CA	1. Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des objectifs poursuivis par le projet et le volet • Modification aux plans d'intervention • Liens avec les programmes officiels en matière d'Éducation
	2. Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation des actions réalisées et des extrants produits, selon le plan • Mention d'autres actions réalisées • Lien avec les autres pays ou le volet régional • Les outils développés et actions réalisées ont-ils aidé à atteindre les objectifs?
	3. Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur initiale, cible et actuelle des indicateurs • Propres indicateurs utilisés pour déterminer le degré d'atteinte des objectifs et des résultats attendus • Retombées directes et indirectes • Quelles sont les grandes réussites? • Quelles activités sont moins utiles?
	4. Efficience	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires sur les ressources mises à la disposition du projet • Respect des budgets et du calendrier proposé • Qualité et quantité des ressources pour la réalisation des objectifs • Fonctionnement des comités • Mécanisme de gestion mis en place • Comment rendre VALOFRASE plus efficient ?
	5. Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen de communication utilisé
	6. Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures mises en place pour assurer la pérennité du projet • Exemple de l'appropriation par les partenaires nationaux
	Perspectives d'avenir	<ul style="list-style-type: none"> • Orientations stratégiques (maintien, modulation, adaptation, changement, abandon) • Que devrait comporter un VALOFRASE II?

Groupes d'interlocuteurs	Critères d'évaluation	Questions et éléments d'information recherchés
Ministère de l'Éducation	Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Le projet évalué répond-il aux politiques nationales en Éducation?
	Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Les actions menées ont-elles permis au ministère d'atteindre ses objectifs? Quelles sont les réussites du projet? Quelles sont les activités qui ont donné moins de résultats? Est-ce que d'autres résultats, non escomptés, sont apparus au cours de la réalisation du projet? Le projet a-t-il généré un effet de levier?
	Efficience	<ul style="list-style-type: none"> L'appui est-il suffisant? Aurait-il pu être plus utile ailleurs?
	Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> Rayonnement du projet dans le pays, auprès des bénéficiaires directs, auprès de la population en général ?
	Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les actions dont le ministère a maintenant la responsabilité? Comment le transfert s'est-il déroulé? Les résultats atteints pourront-ils être maintenus? Quel est l'avenir de VALOFRASE?
	Perspectives d'avenir	<ul style="list-style-type: none"> Orientations stratégiques (maintien, modulation, adaptation, changement, abandon) Que devrait comporter un VALOFRASE II?
Partenaires financiers, cosignataires	1. Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des objectifs poursuivis par le projet et le volet Modification aux plans d'intervention Liens avec les objectifs de l'organisme du partenaire
	2. Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation des actions réalisées et des extrants produits, selon le plan Autres actions réalisées Lien avec les autres pays ou le volet régional Lien avec les autres actions du partenaire
	3. Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Valeur initiale, cible et actuelle des indicateurs Propres indicateurs utilisés pour déterminer le degré d'atteinte des objectifs et des résultats attendus Retombées directes et indirectes Quelles sont les grandes réussites ? Quelles activités sont moins utiles ?

Groupes d'interlocuteurs	Critères d'évaluation	Questions et éléments d'information recherchés
	4. Efficience	<ul style="list-style-type: none"> Ressources mises à la disposition du projet Respect des budgets et du calendrier proposé Qualité et quantité des ressources pour la réalisation des objectifs Fonctionnement des comités Mécanisme de gestion mis en place Comment rendre VALOFRASE plus efficient ?
	5. Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> Moyen de communication utilisé Appréciation de la connaissance du projet par les bénéficiaires et le public en général
	6. Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> Mesures mises en place pour assurer la pérennité du projet Exemple de l'appropriation par les partenaires nationaux
	Perspectives d'avenir	<ul style="list-style-type: none"> Orientations stratégiques (maintien, modulation, adaptation, changement, abandon) Que devrait comporter un VALOFRASE II ?
Enseignants, établissements d'enseignement et autres	1. Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des objectifs poursuivis par le projet et le volet Le projet répond-il à un besoin réel ?
	2. Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> A quelles activités ont-ils pu participer ? Complémentarité entre les activités du projet et d'autres activités auxquelles ils participent
	3. Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Degré de satisfaction face aux activités Qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ?
	4. Efficience	<ul style="list-style-type: none"> Ressources mises à la disposition du projet Appréciation de la qualité et de la quantité
	5. Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance du projet et de ses activités Appréciation des moyens pris pour faire connaître le projet
	6. Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> Mesures mises en place pour assurer la pérennité du projet Démultiplication des activités Degré d'appropriation des partenaires nationaux
	Perspectives d'avenir	<ul style="list-style-type: none"> Que pourrait offrir un VALOFRASE II ?

Groupes d'interlocuteurs	Critères d'évaluation	Questions et éléments d'information recherchés
Parents	1. Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi apprendre le français ? • Quels sont les aspects les plus importants ?
	2. Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> • A quelles activités ont-ils pu participer ? • Quelles activités répondraient aussi à leurs attentes ?
	3. Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Degré de satisfaction face aux activités • Qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ?
	4. Efficience	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources mises à la disposition du projet • Appréciation de la qualité et de la quantité
	5. Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du projet et de ses activités • Appréciation des moyens pris pour faire connaître le projet
	6. Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures mises en place pour assurer la pérennité du projet
	Perspectives d'avenir	<ul style="list-style-type: none"> • Que pourrait offrir un VALOFRASE II ?
Élèves	1. Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi apprendre le français? • À quoi va vous servir le français? • Que voulez-vous faire plus tard?
	2. Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisez-vous le français à l'extérieur de vos cours? • Quelles activités répondraient aussi à vos attentes?
	3. Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Degré de satisfaction face aux activités? • Qu'est-ce qui fonctionne bien? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien?

ANNEXE B - LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Liste des personnes rencontrées durant la mission au Cambodge

	Nom	Position et institution
1	S.E. Mme PHOEURNG Sackona	Secrétaire d'État, MEJS
2	M. NEANG Muth	Conseiller chargé de la Francophonie, MEJS
3	Mme KAN Neary	Directrice adjointe, Département des relations culturelles et des bourses, chargée de la Francophonie, membre de la CA
4	M. Sam Or Angkearoat	Sous-chef de Bureau de la Francophonie, membre de la CA
5	Mme Khieu Sunran	Chef de projet des classes bilingues, responsable de la rédaction des nouveaux programmes et manuels scolaires
6	M. Chou Vannea	Assistant de projet
7	M. Mao Bunneang	Directeur du Département d'études francophones (DEF), vice-président de l'APFC
8	Mme Chin Edith	Directrice adjointe du DEF
9	M. Kim Vuthy	Assistant de coordination, DEF
10	M. Phen Sieang	Coordinateur de français de l'INE
11	Responsables du CRF	Phnom-Penh (INE)
12	M. Ta Sothea	Professeur de français, URDSE
13	Mme Catherine Mancip	Conseillère de coopération, ambassade de France
14	Mme Sophie Cécilia	Attachée de coopération
15	Mme Seng Kimha	Responsable de l'équipe de formation des professeurs de français à l'INE, responsable de la rédaction des nouveaux programmes et manuels scolaires
16	M. Bun Sarith	Responsable du projet « Main à la Pâte »
17	Proviseur et professeurs de français	Lycée Hun Sen Sérei Pheap, Province de Kandal
18	M. Tun Limjum, enseignants et élèves de la terminale bilingue	Proviseur du lycée Preah Sihanouk, Province de Kompong Cham
19	Responsables du CRF	Kompong Cham
20	M. Peng Kim Chen et son équipe	Directeur de l'école primaire Wat Bo, Province de Siem Reap, Angkor
21	M. William Domingo	Chef du projet VALOFRASE
22	M. Gilbert Palaoro	Responsable de l'Antenne AUF

Liste des personnes rencontrées durant la mission en RDP Laos

	Nom	Position et institution
23	Mme Kinsoukhone SIPASEUTH	Vice-doyenne, Faculté des lettres, UNL Présidente de la CA
24	Mme Souvannapha VONGSAY	Professeur de français, Faculté des lettres, UNL
25	M. Phetsamone KHOUNSAVATH	Vice-président de l'UNL
26	M. Phoumi DOUANGCHANH	Doyen - FSE, UNL
27	M. Bounseng KANYAVONG	Vice-doyen - FSE, UNL
28	M. Saya CHEMCHENG	Professeur, FSE, UNL, membre de la CA
29	Mme Chindavong THOUMMALANGSY	Directrice du Département de français, FSE, UNL
30	M. Ounheuang PHANAVANH	Chef du Bureau VALOFRASE, ME
31	M. Bounpheng SIVILAY	Chef adjoint du Bureau VALOFRASE, ME
32	Mme Jacqueline HITZGES	Expert du Bureau VALOFRASE, ME
33	M. Ly Foung	Directeur général, Département de l'enseignement secondaire, ME
34	Mlle Keomany SISAYKEO	Chef de la Division de la recherche et du développement professionnel, DETV, ME, membre de la CA
35	Mme Phouangkham SOMSANITH	Directrice, IRSE, ME
36	Soulisack LOUANGLAD	Directeur du Département des sciences sociales, USS
37	Mme Sengdeuang LACHANTHABOUN	Vice-ministre, MEN. Président du CNP
38	M. Philippe MALLEIN	Attaché de coopération pour le français, ambassade de France au Laos
39	Mme Phayvanh NAOVARATH	Assistante pédagogique, École primaire de Nahaidiao, Vientiane
40	Mme Bounngang PHOLSENA	Professeur de français, École primaire de Nahaidiao, Vientiane
41	Mme Sengdara CHANTHACHITH	Professeur de français, École primaire de Nahaidiao, Vientiane
42	Mme Khamsoy VONGSAMPHANH	Directrice-adjointe, Lycée Vientiane, conseillère nationale de français, membre de la CA
43	Mme Malichanh AKKHARATH	Conseillère nationale de mathématiques
44	Mme Douangpy SOUTHAMMAVONG	Conseillère nationale de biologie
45	Mme Pakhong SOULINTHONE	Conseillère nationale de physique

	Nom	Position et institution
46	Mme Viengkeo SIPASEUTH	Conseillère nationale de chimie
47	Mme Khamphanh NILTHALAT	Assistante pédagogique/français
48	Mme Sinh THAMMATHEVO	Assistante pédagogique/sciences
49	M. Somlouay SOUTIYASAY	Directeur, ENS, Luang Prabang
50	Mme Somchit CHALEUNPHINH	Directrice adjointe, ENS, Luang Prabang
51	Mme Bounmy KEOSAVANH	Professeur de français, ENS, Luang Prabang
52	Mme Souvannaly PHOUMMAVONG	Assistante pédagogique, École primaire LP
53	Mme Manichanh OUTHAY	Directrice adjointe, collège et lycée Paxathipatay, LP
54	Mme Manivanh THOUMMABOUTH	Assistance pédagogique, enseignante de français, collège et lycée Paxathipatay, LP
55	M. Vileut VONGSILCHITDARA	Assistant pédagogique, enseignant en sciences
56	Elèves professeurs de français	ENS de LP
57	M. Bernard VANTHOMME	Responsable de l'antenne AUF
58	Mlle Yasmine BOUEDRON	Conseillère pédagogique de l'AUF
59	M. Boualinh SOYSOUVANH	Doyen, Faculté d'ingénierie
60	M. Vimane PHOUMMOUVONG	Vice-doyen, responsable de la FUF génie civil
61	M. Phouang PHOUTHAVONG	Responsable de la FUF génie électrique
62	M. Khamlusa NOUANESAVAN	Doyen, Faculté des sciences économiques et de gestion
63	M. Franck LEPEZENEC	Assistant technique détaché au ME
64	Mme Émilie VIRET-THASSIMIPHONE	Responsable du CPF, Vientiane

Liste des personnes rencontrées durant la mission au Vietnam

	Nom	Position et institution
65	Patrice Burel	Directeur, Organisation internationale de la Francophonie
66	Dao Anh Huong	Docteur en Sciences du langage, assistante de coopération linguistique et éducative Ambassade de France au Vietnam
67	Do Ba Khoi	Hanoi Amsterdam School
68	PGS.TS Duong Cong Minh	Directeur du Département de français, Université de Hanoi
69	Sylvain Fourrière	Conseiller de coopération et d'action culturelle Directeur du Centre culturel et de coopération
70	Sophie Gambart	Chargée de coopération pour le français. Consulat général de France à Ho Chi Minh-Ville - Service de coopération et d'action culturelle
71	Paule Ignatio	Attachée de coopération et d'action culturelle
72	Michel Le Gall	Agence universitaire de la Francophonie Responsable de l'antenne d'Ho Chi Minh-Ville
73	Luc Moitroux	Administrateur de programmes, Wallonie-Bruxelles International
74	Nguyen Hai Chau	Directeur, ministère de l'Éducation et de la Formation
75	Ts. Nguyen Thi cuc Phuong (ph.D)	Directrice du Département en français, Université de Hanoi
76	Nguyen Van Huan	Directeur-adjoint, Service de l'éducation et de la formation de la Province de Ben Tre
77	Dr. Nguyen Vinh Hien	Vice- ministre de l'Éducation et de la Formation
78	Nadine Normand-Marconnet	Attachée de coopération universitaire et pour le Français, Consulat général de France à Ho Chi Minh-Ville, Service de coopération et d'action culturelle
79	Franck Pezza	Délégué Wallonie - Bruxelles
80	André Simard	Représentant du ministère des Relations internationales du Québec
81	Tran Thi Mai Yen	Directrice, Organisation internationale de la Francophonie, Centre régional

	Nom	Position et institution
		francophone d'Asie-Pacifique
82	Pr. Dr. Trinh Van Minh	Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation Université d'Éducation
83	Msc. Vu Van Tra	Vice-directeur, Division de l'éducation et de la formation de la Ville de Hai Phong - MEF
84	Dr. Vu Dinh Chuan	Directeur général, Département de l'enseignement secondaire

ANNEXE C – TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE

C.1. Raison d'être du projet Valofrase

Au terme de 12 ans de soutien à un important programme de « classes bilingues » qui a permis de former près de 25 000 élèves francophones au Cambodge, au Laos et au Vietnam, les différentes coopérations bi et multilatérales francophones impliquées ont décidé de réunir leurs moyens humains et financiers pour mettre en œuvre un projet partenarial destiné à valoriser et promouvoir l'apprentissage du français en Asie du Sud-Est. Un mémorandum relatif à la mise en œuvre de ce projet intitulé « Valorisation du français en Asie du Sud-Est » (VALOFRASE) a été signé par les huit partenaires le 26 août 2006. En tant que partenaires techniques et financiers, tous sont acteurs et bénéficiaires du projet. Les ministères de l'éducation des trois pays asiatiques sont considérés toutefois comme les premiers destinataires de ce projet soutenu donc également par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le Ministère des relations internationales du Québec et la Centrale des syndicats du Québec (MRI/CSQ), ainsi que la Communauté Française de Belgique (CFB).

Au sein de ce partenariat, l'OIF s'est vu attribuer par l'ensemble des partenaires le rôle de coordinateur politique du projet à l'échelle régionale et inter-partenariale. A travers son Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP), il organise et co-préside le Comité Régional de Coordination (CRC).

Ce projet, qui s'inscrit dans le prolongement d'actions de coopération qui lui sont antérieures, est novateur par sa dimension régionale, son ambition transversale et son partenariat bilatéral-multilatéral qui diffère des logiques classiques de la gestion des programmes de coopération.

La mutualisation des efforts réalisés par les ministères de l'éducation des trois pays concernés ainsi que par les coopérations multilatérales et bilatérales pour améliorer la qualité de l'enseignement, doit permettre de décloisonner et mettre en cohérence l'offre de français et les actions de soutien à l'éducation en français en Asie du Sud-Est. Le projet vise, à moyen terme, l'appropriation du dispositif et des actions, mis en place par les pays dits bénéficiaires.

C.2. Présentation du projet

2.1 Mandat du projet

➤ Objectifs

Ce projet vise à renforcer les capacités des ministères de l'éducation, des universités, écoles et instituts assurant la mise en œuvre des programmes (primaires, secondaires, universitaires – privés comme publics) liés au français dans une démarche multi-partenariale et avec une dimension régionale.

Il s'appuie sur trois composantes dont le détail est disponible à l'adresse <http://evaluation.francophonie.org/spip.php?article1355>. Les signataires coordonnent leurs efforts dans une perspective régionale et multilatérale fondée sur trois programmes

nationaux (en place dans les trois Etats d'Asie du Sud-Est ayant le français en partage) et un volet régional.

➤ Nature de l'intervention

Les actions et soutiens portent principalement sur trois axes d'intervention :

- Appui institutionnel (gouvernance éducative et politique de communication)
- Appui aux enseignements du (et en) français (primaire et secondaire)
- Appui à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'emploi.

Chaque pays a mis en place un plan national avec des dispositifs et des méthodes qui leur sont propres

Les Ministères de l'éducation sont les concepteurs de ces plans nationaux de valorisation du français pour leur pays respectif. Ils ont la responsabilité de valider les programmes d'enseignement du français, de concourir à leur mise en œuvre et de veiller à ce que enseignants, chefs d'établissements, directeurs des services d'éducation (conformément au découpage administratif de chaque pays) mettent en application les décisions arrêtées.

Ces ministères, en coordination avec d'autres ministères de leur pays, le cas échéant (des affaires étrangères, de l'emploi, du tourisme, etc.), doivent :

- a. assumer le transfert de charges des dispositifs bilingues – y compris financières -,
- b. impulser ou consolider les programmes inhérents au Français Langue vivante 1 (notamment dans les provinces) et le Français LV2,
- c. décider de la politique à conduire en termes de formation initiale et continue,
- d. instruire le développement de filières universitaires francophones dans le cadre de doubles diplômes,
- e. encourager des programmes de recherche liés au français,
- f. favoriser les actions transversales concernant les trois pays dans le respect de politiques linguistiques affichées.

➤ Bénéficiaires

Les bénéficiaires attendus du projet sont :

- les Ministères de l'Education de la zone francophone d'Asie du Sud-Est ;
- les partenaires francophones travaillant en coordination sur des actions clairement identifiées, au regard de la formation notamment ;
- les universités, écoles et instituts en charge des filières universitaires francophones, de la formation initiale et continue des enseignants de français ;
- les établissements scolaires (privés comme publics, primaires et secondaires) ;
- les enseignants de français – toutes catégories confondues ;
- les élèves, les étudiants, et leurs familles.

2.2 Pilotage du projet

La gouvernance du projet comprend :

Au niveau national :

Les comités nationaux de pilotage (CNP) : ce sont les instances de décision nationale, présidées par le Ministère de tutelle. La constitution des comités nationaux fait l'objet d'une décision ministérielle. Les partenaires francophones signataires de Valofrase sont représentés et participent aux travaux et réunions des Comités nationaux de Valofrase. Ces comités sont appuyés par les cellules d'appui technique.

Les cellules nationales d'appui (CNA) : ce sont les instances techniques et opérationnelles, mandatées par les Comités Nationaux de pilotage concernés. Si leur composition peut varier d'un pays à l'autre, elles ont chacune un responsable national issu du ministère de tutelle. La création de ces instances techniques fait l'objet d'une décision collégiale mais officielle entre le ministère de tutelle et les partenaires francophones signataires du projet. Les cellules d'appui sont les instances de coordination et de concertation régulières entre les partenaires, elles sont responsables de la mise en oeuvre et du suivi du projet au niveau national.

Au niveau régional :

Le comité régional de coordination (CRC) : C'est une instance de concertation régionale et collégiale. Il veille à ce que l'esprit du projet Valofrase, tel qu'il est défini dans le Mémoire, soit respecté et il assure la coordination politique de Valofrase. L'OIF, représentée par son Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, est responsable des convocations pour les concertations et réunions au niveau régional. La présidence du Comité régional de coordination est une tâche tournante, assurée à tour de rôle par chacun des Ministères de l'Education des trois pays concernés. Le comité régional de coordination est appuyé par une équipe de coordination technique.

La coordination technique régionale (CTR) : le pilotage opérationnel est assuré par l'équipe de coordination technique. Elle est chargée de la conception, de la mise en oeuvre et du suivi du projet. Elle a notamment pour rôle d'accompagner les partenaires dans l'utilisation des outils qui ont été créés à l'occasion de ce projet. Elle est constituée de l'assistant technique, coordinateur du projet Valofrase dans le cas des actions régionales suscitées ou soutenues par la France ; de la directrice du Centre Régional pour l'Enseignement du français en Asie-Pacifique (CREFAP) de l'OIF ainsi que du responsable de l'antenne de l'AUF à Hochiminh-Ville, chargé de coordination Valofrase par l'AUF. La coordination technique régionale travaille en étroite collaboration avec les responsables des cellules nationales d'appui et se réunit, autant qu'il est possible, alternativement dans chacun des pays partenaires afin d'associer des représentants de cellules d'appui.

2.3 Modalités de mise en oeuvre

Les plans nationaux s'articulent chacun autour d'un cadre logique décliné en fiches d'activités et en fiches actions. Dans certains cas, des indicateurs de suivi et de gestion de projet ont été définis. Le plan est mis en oeuvre à travers les organes de gouvernance du projet au niveau national et régional mentionnés dans le point 2.2

2.4 Gestion opérationnelle, ressources et activités du projet

➤ Ressources humaines et financières (bilan partiel)

Ressources		MAE (France)	OIF	AUF	Wallonie- Bruxelles	CSQ/MRI
2007	Financières (€)		240 000	311 813	74 650	
	Humaines	2 ETP (1)	x ETP 6		1 ETP (3)	2 ETP (4)
2008	Financières (€)		300 000	363 922	74 650	
	Humaines	2 ETP			1 ETP	2 ETP
2009	Financières (€)		310 000	359 572	74 650	
	Humaines	2 ETP			1 ETP	2 ETP
Total		2 400 000	850 000	1 035 307	223 950	135 772

* Equivalent Temps Plein

(1) Coordinateur et assistants techniques

(2) de l'équipe du CREFAP

(3) Assistant technique de l'APEFE

(4) Expert mis à disposition au Laos et représentant local qui participe aux CNP

➤ Activités

Cambodge

Dans le cadre de sa réforme de l'éducation, le Cambodge propose le français comme LV1 et LV2, au choix des apprenants du secondaire. En faveur de cet enseignement, le projet national VALOFRASE s'est articulé autour de 6 grandes activités et 3 actions prioritaires. Les efforts sont centrés sur le renforcement des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage, la qualité des formations ainsi que l'appropriation et la maîtrise du plan national de développement par les acteurs eux-mêmes. Ce faisant, l'élaboration des nouveaux programmes et manuels de français et l'augmentation du nombre des enseignants à la formation initiale restent toujours la préoccupation du Ministère.

Laos

Les problématiques tournent principalement autour des actions à mettre en œuvre pour former les futurs enseignants de français, coordonner et harmoniser leur recrutement et adapter la situation actuelle pour répondre aux enjeux et objectifs de Valofrase. Les actions se concentrent sur la réforme du programme bilingue, la formation et le recrutement de futurs enseignants, la finalisation des curricula de français LV1 et LV2, la refonte des programmes dans les ENS et à la Faculté des Sciences de l'Éducation, la conception de manuels LV1 et LV2, la création de l'Association des professeurs de français et les projets de recherche en cours.

Vietnam

Le projet Valofrase au Vietnam est ambitieux et sa mise en œuvre a été relativement courte, étant donné que le plan national a été adopté plus tardivement que dans les deux autres pays.

Le projet soutient l'enseignement du français dans l'enseignement général en mettant l'accent sur les formations en France, ou sur place, des enseignants (primaire et secondaire, DNL). Il apporte par ailleurs un appui institutionnel considérable – révision du programme bilingue, soutien des Services de l'Éducation et de la Formation, élaboration de programme pour la LV2 – et développe des actions transversales, notamment en ce qui concerne la relance de la création de l'association des enseignants de français. Enfin, au niveau de l'enseignement supérieur, il soutient l'enseignement du français dans les secteurs scientifiques, encourage les formations de Français sur objectifs spécifiques (FOS) et la formation continue des enseignants.

C.3. L'évaluation

3.1 Objectifs

Dans le cadre de la réflexion en cours à l'OIF et au sein du comité régional de coordination (CRC), les partenaires ont reconnu l'intérêt d'une évaluation externe qui devra examiner la pertinence, la mise en œuvre (efficacité), l'efficacité et la viabilité du projet VALOFRASE.

L'évaluation devra dresser un état des lieux de la gestion et de l'administration du projet, les activités réalisées, l'articulation des actions du volet régional et des volets nationaux, et l'appropriation par les 3 pays bénéficiaires. Les résultats du projet seront questionnés au regard des objectifs poursuivis depuis 2006, en vue d'un ajustement du mandat, des objectifs et de l'organisation du projet, s'il y a lieu.

3.2 Le champ de l'évaluation

➤ La période

L'évaluation portera sur la période Septembre 2007 - Septembre 2009.

➤ La zone géographique

Le projet concerne 3 pays de l'Asie Pacifique : Cambodge, Laos, Vietnam. Des visites de terrain seront effectuées dans ces 3 pays.

➤ Les parties prenantes

En plus de travailler avec la Direction de l'Éducation et de la Formation de l'OIF, le Bureau régional Asie-Pacifique, le CREFAP, les évaluateurs devront s'intéresser aux différents acteurs ou groupes d'acteurs associés au financement et à la mise en œuvre du projet à savoir :

D'une part, les autres partenaires techniques et financiers du projet, cosignataires du Mémorandum :

- l'Agence Universitaire de la Francophonie
- le Cambodge, le Laos, le Vietnam
- les coopérations bilatérales auprès de ces trois états : Communauté Française de Belgique, Québec, France

D'autre part, les bénéficiaires du projet, tels que présentés au point 2.1.

3.3 Enjeux d'évaluation

Les évaluateurs devront reconstruire la logique d'intervention du projet afin de dresser un portrait de la situation qui porte aussi bien sur la gestion opérationnelle du projet, que sur sa structure de gouvernance. L'examen devra porter sur différents enjeux:

- la pertinence du programme au cours de la période 2007-2009 en vérifiant si le programme a su constituer une réponse adéquate aux besoins identifiés de valorisation de l'enseignement du français dans le premier et le second degré ainsi que dans le supérieur ;
- la cohérence du programme (sa mise en œuvre, et son suivi) au regard :
 - de l'analyse de la mise en œuvre des dispositifs mis en place,
 - des objectifs visés de relance de l'enseignement du français et des résultats obtenus,
 - de l'articulation des interventions des partenaires techniques et financiers (la coopération française dans les trois pays, l'OIF, l'AUF, la Communauté française de Belgique et la CSQ).
- l'efficience du programme en ce qui a trait :
 - la construction technique du projet (les outils, l'engagement des partenaires techniques et financiers)
 - aux modalités de gestion du programme ;
 - aux ressources humaines mises à la disposition pour en assurer sa gestion ;
 - à l'évolution des objectifs du programme ;
 - au suivi par les instances du projet (tenue des réunions, comptes-rendus de décisions, suivi des décisions,...)

- l'efficacité atteinte en fonction :
 - des publics desservis par les diverses activités du projet ;
 - de l'atteinte des objectifs fixés par le mémorandum du 21 août 2006;
 - de l'impact des actions sur la politique de relance, qu'elles soient menées à partir du volet régional ou des volets nationaux sur le système de l'enseignement du français;
 - la qualité des dispositifs (classes bilingues, français comme LV1, LV2, français renforcé, départements de français, centres de formation des enseignants, centres de formation des enseignants, centres de ressource et d'auto-formation, La main à la pâte) ;
 - la qualité des différents dispositifs mis en œuvre dans le cadre du projet :
 - le dispositif de la coopération française : la relation des SCAC pour la mise en œuvre des actions régionales ;
 - la cadre d'intervention de l'OIF : équilibre entre les pays, pertinence des actions conduites ;
 - les actions et les outils de l'AUF : les filières francophones, les centres numériques, les réseaux de chercheurs ;
 - du caractère pérenne des activités financées ;
 - du potentiel démultiplicateur des activités financées ;
 - de l'observation d'effets induits imputables au projet ;
 - de la nature des résultats directement issus des projets;
 - de la manière dont le volet régional répond aux problématiques communes aux 3 pays.

- la visibilité du projet dans le cadre des activités financées, auprès des pays visés par le projet et des principaux partenaires locaux au regard des actions de communication engagée;

- la viabilité du projet au regard :
 - de l'appropriation par la mise en place de dispositifs pérennes (textes réglementaires, niveau d'engagements des autorités éducatives, moyens financiers et humains...);
 - de la qualité des enseignements.

Les évaluateurs devront élaborer un tableau recoupant pour chacune des questions, les indicateurs, sources et méthodes de collecte de données.

L'analyse devrait permettre de répondre à la question de l'utilité pour les parties prenantes de développer un tel projet et de préciser les adaptations nécessaires le cas échéant.

C.4. La mise en œuvre de l'étude d'évaluation

4.1 Informations générales et éléments méthodologiques à intégrer

Il est suggéré que dès l'offre, soient proposées des questions évaluatives relatives aux enjeux de l'évaluation présentés ci-dessus, ce qui attesterait, d'une part, d'une bonne compréhension du contexte par l'équipe d'évaluation et, d'autre part, d'un travail préalable à l'élaboration du référentiel d'évaluation.

L'équipe d'évaluation pourra recourir à des outils d'évaluation spécifiques (groupes de discussion, panel d'experts, enquête téléphonique, etc.), les éléments de méthode proposés dans ce cahier de charges n'ayant pas la prétention d'être exhaustifs. Tout autre outil méthodologique pertinent pourra être proposé pour mener à bien cette évaluation en précisant, pour chacun, à quel(s) enjeu(x) il permettra d'apporter des réponses. La description de ces outils devra figurer dans l'offre.

Ainsi la méthode devra prendre en compte aussi bien l'analyse globale du dispositif que les objectifs assignés à l'évaluation. La triangulation, soit le croisement des sources et des méthodes de collecte de données, sera préconisée, lorsque possible, afin de s'assurer de la rigueur des résultats obtenus.

La méthodologie proposée sera discutée à nouveau et finalisée lors d'une rencontre de démarrage, **prévue le 5 janvier 2010**, entre l'équipe d'évaluation sélectionnée et le comité de pilotage de l'évaluation. Toutefois, il est entendu que dès la réponse à l'appel d'offres, la proposition de service présente :

- a) Les outils et méthodes de collecte et d'analyse pour chacun des enjeux d'évaluation, en exprimant leurs avantages et leurs limites :
 - Analyse documentaire et exploitation des bases de données

Cette étude compte toute la documentation pertinente au regard des questions évaluatives proposées. Il s'agit d'étudier la conception et la mise en œuvre du projet au travers de :

- consultation de documents portant sur les stratégies, les acteurs et les moyens mobilisés ;
- consultation des rapports de mission, comptes-rendus de réunions et de toute la documentation disponible;
- analyse des outils de suivi-évaluation.

Quelques sources d'information disponibles sont présentées en annexe. Toutefois, ces éléments ne sauraient constituer une base suffisante pour réaliser l'évaluation.

- Entretiens
 - conduite d'entretiens approfondis, individuels ou de groupe auprès des acteurs identifiés sur la base de grilles d'entretien validés en comité de pilotage;
 - recueil des informations qualitatives et des opinions des personnes concernées par le projet VALOFRASE, son contexte, sa mise en œuvre, ses résultats ou ses effets.

- Etudes des composantes nationales
 - examen des trois composantes nationales
 - pour chaque examen, un binôme composé d'un consultant du « Nord » et d'un consultant du « Sud » sera mobilisé sur une durée moyenne de 6 jours.
- b) La redéfinition du cadre logique du projet de telle sorte qu'il soit axé sur les résultats.
- c) La définition des critères et indicateurs à partir desquels les résultats du projet seront appréciés.
- d) L'explicitation de la manière dont ces données pourront être croisées afin de leur donner un sens.
- e) L'identification des documents susceptibles d'enrichir la connaissance des évaluateurs, quant à la problématique de l'enseignement du et en français, notamment dans cette région de l'Asie Pacifique.

4.2 Durée des travaux, phases de l'évaluation, calendrier de réalisation et livrables attendus

La durée des travaux d'évaluation doit s'échelonner sur une période n'excédant pas 5 mois suivant la signature du contrat avec les évaluateurs.

Le début des travaux d'évaluation est provisoirement fixé à la date cible du **5 janvier 2010** (au plus tard), date à laquelle sera tenue la première rencontre entre l'équipe d'évaluation retenue et le comité de pilotage de l'évaluation.

a) Réunion de lancement avec le comité de pilotage (le **5 janvier**)

Une première réunion sera organisée pour lancer la mission d'évaluation. Elle réunira l'équipe de consultants retenus et les membres du comité de pilotage de l'évaluation, ainsi que toute personne dont la présence serait jugée utile par les commanditaires. Elle offrira l'occasion de :

- rappeler les attentes du commanditaire ;
- préciser le périmètre de la mission ;
- confirmer le planning de travail et de réalisation de la mission (livrables attendus);
- réajuster le référentiel d'évaluation et les outils d'analyse proposés ;
- recueillir la documentation relative au projet-pilote et prendre en compte le travail déjà effectué ;
- établir la liste des personnes-ressources à rencontrer lors des entretiens à conduire dès la première phase de la mission.

Elle permettra également de souligner les problématiques sur lesquelles une attention particulière doit être portée dès le départ des travaux.

b) Phase de structuration et de documentation (5 janvier - 13 février) : recherche documentaire / entretiens pilotes

Dans un premier temps (les trois premières semaines), l'étude documentaire et quelques entretiens-pilotes devraient permettre de finaliser la structuration de la mission d'évaluation, notamment le perfectionnement des outils d'évaluation (modèle logique, grilles d'entretiens), des indicateurs et des critères. Si cette période requiert de fréquentes interactions avec le siège, la présence de l'équipe au siège, hormis pour les deux rencontres prévues en janvier, n'est pas obligatoire dans la mesure où l'essentiel des interlocuteurs se trouve sur le terrain.

Livrable attendu le 21 janvier : un rapport qui restituera de manière définitive la méthode d'évaluation qui sera employée par l'équipe d'évaluation lors de l'étude. Les indicateurs et critères d'évaluation ainsi que les différentes trames des grilles d'entretiens établies en fonction des interlocuteurs et les éventuels guides d'animation de réunion seront discutés lors du comité de pilotage qui se réunira lors d'une seconde réunion le **26 janvier**.

La phase terrain ne pourra commencer qu'une fois ce premier rapport validé par le comité de pilotage de l'évaluation. Sous réserve que les travaux de structuration et de documentation soient suffisamment aboutis à cette date et que la fête du Têt ne présente pas une entrave majeure à la réalisation des missions de terrain, la phase de terrain pourrait commencer avant le 13 février.

c) La phase terrain (13 février au 18 mars)

L'équipe d'évaluation devra ensuite procéder aux travaux d'évaluation sur le terrain. Les évaluateurs seront appelés à effectuer des entretiens qui permettront de mettre en avant les conditions de mise en œuvre et de réussite pour chaque pays

Advenant certains changements importants d'ordre méthodologique au cours de cette phase, l'équipe d'évaluation sera appelée à les justifier auprès du comité de pilotage. De même, si le calendrier ne peut être respecté, il est indispensable d'en informer le comité de pilotage.

Livrable attendu le 15 mars : pour chaque étude de cas, une note de synthèse d'une dizaine de pages sera produite.

Une réunion de restitution à chaud des missions de terrain auprès du comité de pilotage est prévue le **18 mars**.

d) La phase finale d'analyse et de rédaction (18 mars - 14 mars)

Le rapport final répondra à chaque question d'évaluation validée lors de la première réunion avec le comité de pilotage, tout en intégrant un jugement de valeur sur les actions engagées par le projet VALOFRASE.

Une version préliminaire du rapport final devra être remise au comité de pilotage au plus tard le **15 avril 2010**. Les commentaires et suggestions du comité de pilotage de l'évaluation sur la version préliminaire du rapport final seront alors recueillis et consolidés afin d'être transmis à l'équipe d'évaluation. Les éléments de conclusions et de recommandations seront discutés lors d'une quatrième rencontre prévue le **28 avril 2010**.

La version finale du rapport devra être remise au plus tard à la date cible du **12 mai 2010**.

Le rapport d'évaluation devra :

- être rédigé en français,
- comprendre un maximum de 50 pages (sans les annexes), présentant pour chaque question de l'évaluation :
 - la ou les conclusions détaillées ;
 - les informations collectées et traitées à l'appui des conclusions ;
 - la ou les recommandations détaillées, dans le but de promouvoir l'efficacité, la qualité ou l'efficience du projet, de réorienter ses objectifs ou de réallouer ses ressources. Elles devront être reliées aux conclusions de l'évaluation ;
 - les conclusions et recommandations pour chaque question d'évaluation doivent être introduites par une courte synthèse sous forme d'encadré, le cas échéant ;
 - les annexes (documents d'étape et d'analyse, etc.) ;
 - un sommaire exécutif (2-3 pages maxi).

La formulation des recommandations

La partie de l'évaluation consacrée à la présentation des recommandations respectera les indications suivantes :

- les points analysés et les conclusions de l'analyse seront rappelés (problèmes repérés par l'évaluation, points forts et points faibles),
- les enjeux associés seront décrits (conséquences des problèmes sur le projet évalué, facteurs de succès et d'échecs, et raisons pour lesquelles il y a lieu d'intervenir),
- les recommandations qui en découlent seront articulées explicitement en présentant les pistes de modification du projet. Une recommandation qui ne serait articulée à aucune conclusion ou une conclusion qui ne serait associée à aucune recommandation ne serait pas recevable.

Tout rapport rendu au cours de l'étude, y compris le rapport final devra être formulé de manière claire pour les décideurs et non spécialistes.

L'équipe d'évaluation devra obligatoirement transmettre au comité de pilotage la totalité des informations brutes obtenues (comptes-rendus des entretiens, études de cas, études quantitatives...) au cours de l'exercice.

4.3 Rôles et responsabilités

a) Le commanditaire

L'Organisation Internationale de la Francophonie est le commanditaire de l'évaluation externe du Projet VALOFRASE.

En tant que maître d'ouvrage de cette évaluation, l'OIF constituera et présidera un Comité de pilotage afin de s'assurer, tout au long du processus, de la cohérence entre les dispositions et objectifs définis dans le présent cahier des charges et les travaux de l'équipe sélectionnée.

b) Le comité de pilotage

Au-delà de son rôle de suivi, le comité de pilotage devra :

- discuter des éléments du présent cahier des charges rédigé avec l'équipe d'évaluation retenue, notamment sur la validation des questions évaluatives et sur la pertinence des critères de jugement ;
- mettre à disposition toute l'information disponible concernant le projet ;
- faciliter le travail des évaluateurs lors de la phase terrain ;
- lire et commenter les documents à produire par l'équipe d'évaluation, ainsi que les rapports à rendre ;
- recueillir les commentaires et suggestions du comité de pilotage du projet-pilote portant sur la version préliminaire du rapport final de façon à les transmettre aux évaluateurs ;
- discuter, avec l'équipe d'évaluation, des recommandations découlant du travail d'évaluation, et se prononcer sur la qualité du rapport final ;
- organiser une réunion ad hoc pour la présentation des résultats de l'évaluation
- partager et diffuser les conclusions et recommandations de l'équipe d'évaluation.

c) Les évaluateurs

Le bureau d'études ou l'équipe de consultants en charge de l'évaluation devra accomplir les tâches décrites ci-dessus par phase telles que précisées dans la proposition retenue et ajustée. Les dispositions du contrat préciseront cet aspect.

C.5. Dispositions diverses

5.1 Clauses de confidentialité

Le bureau d'étude ou l'équipe de consultants en charge de l'évaluation s'engage à respecter les règles de discrétion professionnelle en vigueur, notamment en ce qui concerne la confidentialité des entretiens réalisés au cours de l'étude.

5.2 Compétences souhaitées de l'équipe soumissionnaire :

a) Expérience attestée des membres de l'équipe dans les domaines suivants :

- Connaissance et expérience en évaluation de projets d'enseignement;
- Enseignement du et en français ;
- Compétences en évaluation de projets de coopération bi ou multilatérales
- Connaissance et expérience du contexte de cette région d'Asie;

b) Coopération bi ou multilatérale internationale.

c) Cohérence de l'équipe (complémentarité des membres et du projet de fonctionnement interne) ;

Outre la pluridisciplinarité, il est souhaité que les soumissionnaires constituent une **équipe comprenant au moins un expert originaire de l'un des trois pays**

destinataires et un expert d'un pays du Nord, membres de l'OIF. Ainsi les soumissionnaires qui présenteront un expert originaire du Sud seront favorisés ;

- d) Les soumissionnaires ne devront pas se trouver en situation de conflit d'intérêt par rapport au projet évalué et devront préciser les liens contractuels qu'ils ont pu entretenir avec les parties prenantes.

5.3 Critères de sélection de la proposition :

- a) Au niveau de la démarche d'évaluation : compréhension de la nature de la mission, de son contexte et des attentes de la mission; analyse critique de la prestation demandée.
- b) Au niveau du projet de travail : pertinence et adéquation de la méthodologie proposée au regard des objectifs de l'étude (modalités de collecte, d'analyse et d'élaboration des conclusions et recommandations, définition des étapes de travail, complémentarité des membres, répartition des tâches et calendrier d'exécution) ;
- c) Maîtrise incontestable du français, qualité rédactionnelle et clarté de la proposition d'intervention ;
- d) Appréciation de la demande budgétaire par rapport à la qualité attendue (rapport qualité/prix).

ANNEXE D - CADRE LOGIQUE

Cadre de gestion selon la GAR

Interrelations entre le résultat ultime, les résultats intermédiaires et les résultats immédiats

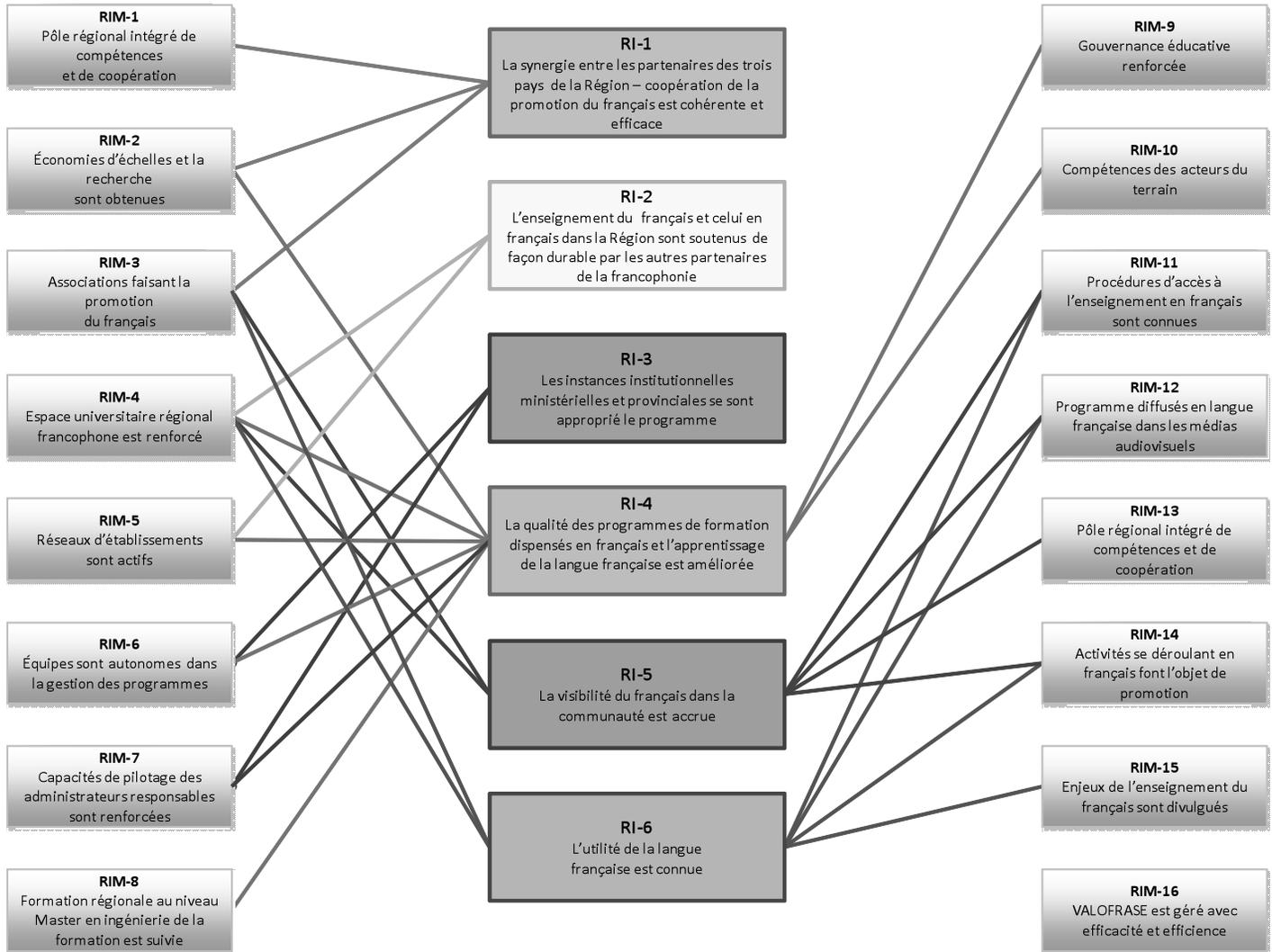


Tableau de recouplement des objectifs, des résultats, des indicateurs, des extrants et des sources de collecte de données⁷⁵

Volet régional VALOFRASE - Activité 1 : Contribuer à l'amélioration des systèmes éducatifs

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants (O : réalisé)	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de pilotage des administrations de l'éducation responsables de la politique du français. 	<ul style="list-style-type: none"> La synergie entre les partenaires des trois pays de la Région en matière de coopération de la promotion du français est cohérente et efficace (RI-1). 	<ul style="list-style-type: none"> Un pôle régional intégré de compétences et de coopération est opérationnel (RIM-1). Les capacités de pilotage des administrations responsables de l'éducation sont renforcées (RIM-7). Les équipes administratives sont autonomes dans la gestion des projets (RIM-6). 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres des comités (pilotage et cellule d'appui). Niveau de l'assistance technique d'experts régionaux. Un bilan annuel est produit. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation aux équipes administratives dans la gestion de projet et de programme d'enseignement bilingue (O) Équipes d'experts pour l'élaboration de programmes pédagogiques (O) 	<ul style="list-style-type: none"> Comité régional de coordination (CRC). Coordination technique régionale (CTR). Centre régional francophone en Asie Pacifique (CREFAP). Partenaires francophones impliqués.

⁷⁵ Les sources de collecte de données concernent uniquement les interlocuteurs qui pourront être consultés dans la limite de l'Étude, si le temps le permet. À cela s'ajoutent les sources documentaires collectées sur le terrain : statistiques, tableaux de bord, évaluations partielles, etc.

Volet régional VALOFRASE - Activité 1 : Contribuer à l'amélioration des systèmes éducatifs

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants (O : réalisé)	Obtention d'information sur le terrain
	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • Les instances institutionnelles ministérielles et provinciales se sont appropriées le projet (RI-3). 				

Volet régional VALOFRASE - Activité 2 : Développer l'ingénierie de la formation

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants (O : réalisé)	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les compétences des formateurs de formateurs en ingénierie de la formation et de la gestion des projets éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). 	<ul style="list-style-type: none"> L'espace universitaire régional francophone est renforcé (RIM-4). La formation régionale au niveau master en ingénierie de la formation est suivie (RIM-8). La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9). Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence de parution d'une revue régionale. Nombre d'articles publiés en français. Nombre de professeurs (en résidence) et d'étudiants en échange. Nombre d'accords entre établissements de la région. Nombre de personnes formées au niveau du mastère. 	<ul style="list-style-type: none"> Étude des besoins (O) Formation de courte durée (O) 	<ul style="list-style-type: none"> CREFAP. CRC. Partenaires francophones impliqués.

Volet régional VALOFRASE - Activité 3 : Opérationnaliser la recherche et son adéquation sur le terrain

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants (O : réalisé)	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la recherche-action pour l'enseignement du et en français 	<ul style="list-style-type: none"> La synergie entre les partenaires des trois pays de la Région en matière de coopération de la promotion du français est cohérente et efficace (RI-1). 	<ul style="list-style-type: none"> Des économies d'échelle et la recherche de qualité sont obtenues grâce à la synergie entre les acteurs (RIM-2). 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de chercheurs encouragés et motivés 	<ul style="list-style-type: none"> Séminaire recherche-action (O) Édition des actes (O) Communication scientifique (O) Appui au réseau de jeunes chercheurs francophones (O) Méthodologie de recherche-action (O) Pilotage du groupe de jeunes chercheurs (O) 	<ul style="list-style-type: none"> CRC CREFAP Chercheurs

Cambodge - Activité 1 : Stabilisation et renforcement du programme des classes bilingues

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'enseignement du français et préparer son appropriation. • Les établissements dans lesquels les classes bilingues existent deviennent des écoles pilotes dotées de centres de ressources pour le français et capables de diffuser dans leur province et d'organiser des formations continues pour les autres professeurs de français. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un pôle régional intégré de compétences et de coopération est opérationnel (RIM-1). • Des économies d'échelle et la recherche de qualité sont obtenues grâce à la synergie entre les acteurs (RIM-2). • Les capacités de pilotage des administrations responsables de l'éducation sont renforcées (RIM-7). • La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9). • Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). • Les procédures d'accès à l'enseignement en français sont connues (RIM-11). 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de participation du projet aux classes bilingues. • Nombre de classes bilingues soutenues par le projet. • Nombre d'étudiants passant le diplôme d'études en langue française (DELF). • Fréquence des stages de formation continue. • Nombre d'établissements ayant un partenaire francophone. • Fréquence des échanges. • Degré de soutien des parents et des autorités nationales. • Reconnaissance de l'enseignement. • Nombre de jumelages avec des établissements français ou de pays francophones. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cellule de pilotage du MEN opérationnelle. • Des outils pour le suivi sont produits par le ministère (tableau de bord, des contrats d'objectifs avec les établissements). • Organisation de la passation du DELF scolaire. • Stages de formation continue. • Appui au partenariat entre établissements. • Intégration des classes bilingues dans le réseau des lycées modèles du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (MEJS). 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité national de pilotage (CNP) : membres. • Cellule de pilotage : membres. • Lycée ayant des classes bilingues : cadres, professeurs, élèves. • Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (MEJS) : Responsables de la formation initiale et continue. • MEJS : Responsables de la production des outils de suivi. • CREFAP. • Partenaires francophones impliqués.

Cambodge - Activité 2 : Renforcement des formations continues des enseignants du second degré et des formateurs

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'enseignement du français et préparer son appropriation. • Conforter les formations continues des enseignants du second degré et des formateurs. • Renforcer la qualité de l'enseignement du français LV1, accompagner la mise en place de l'enseignement du français LV2, des nouvelles instructions officielles et des Centres provinciaux de français. • Renforcer les compétences des formateurs en conception, conduite et évaluation des actions de formation. • Établir une base de données des enseignants de français et sensibiliser les chefs d'établissement à l'enseignement du français. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un pôle régional intégré de compétences et de coopération est opérationnel (RIM-1) • Des économies d'échelle et la recherche de qualité sont obtenues grâce à la synergie entre les acteurs (RIM-2). • Les capacités de pilotage des administrations responsables de l'éducation sont renforcées (RIM-7). • La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9). • Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). • Les procédures d'accès à l'enseignement en français sont connues (RIM-11). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formateurs capables de concevoir un plan et des modules de formation • Nombre de formateurs – relais formés. • Ratio de formateurs capables de conduire la mise en œuvre des stages • Nombre d'inspecteurs formés • Nombre d'inscrits aux centres provinciaux. • Effectifs d'apprenants en FLV1, en LV2 et dans les classes bilingues. • Nombre et type de demandes de cours « à la carte ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Centres provinciaux opérationnels • Recrutement des inspecteurs • Formation des inspecteurs • Promotion auprès des enseignants pour améliorer leurs compétences linguistiques et professionnelles • Formation de formateurs • Modules de formation • Constitution et mise à jour d'une base de données des enseignants de français et des établissements proposant un enseignement du français. • Promotion auprès des directeurs pour qu'ils soutiennent l'enseignement du français dans leurs établissements et réclament l'ouverture de classes de la LV2. 	<ul style="list-style-type: none"> • CNP : membres. • Centre provincial : cadres, formateurs et utilisateurs. • Formateurs et inspecteurs récemment formés. • Enseignants bénéficiaires de la formation continue. • Responsables de la formation continue au niveau national et provincial. • CREFAP. • Partenaires francophones impliqués.

Cambodge - Activité 3 : Introduction du français LV2 dans l'enseignement du second degré

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Introduire l'enseignement du français deuxième langue vivante enseignée dans les établissements scolaires. • Le projet est expérimenté puis étendu aux établissements bilingues et non bilingues cambodgiens. • Le projet vise à introduire une approche par compétence dans l'enseignement du français. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un pôle régional intégré de compétences et de coopération est opérationnel (RIM-1) • Des économies d'échelle et la recherche de qualité sont obtenues grâce à la synergie entre les acteurs (RIM-2). • Les capacités de pilotage des administrations responsables de l'éducation sont renforcées (RIM-7). • La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9). • Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). • Les procédures d'accès à l'enseignement en français sont connues (RIM-11). 	<ul style="list-style-type: none"> • La LV2 fait partie du cursus officiel en 2009. • Ratio d'écoles d'excellence dans lesquelles la LV2 est introduite • Nombre de demandes d'ouverture de classes LV2 par les parents et les chefs d'établissements • Nombre d'élèves qui souhaitent suivre des cours. • Nombre de classes ouvertes. • Nombre d'élèves inscrits aux cours. • Nombre d'établissements certifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation de l'information dans le ministère. • Les conditions matérielles nécessaires à la mise en place des cours. • Du matériel didactique et pédagogique. • Des enseignants compétents. • Diffusion du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • CNP : membres. • MEJS : Responsable des classes bilingues. • Institut national de l'éducation : cadres, professeurs, élèves professeurs, équipe technique. • Lycée ayant des classes LV2 : cadres, professeurs, élèves. • CREFAP. • Partenaires francophones impliqués.

Cambodge - Activité 4 : Production d'instructions officielles, de programmes et de documents pédagogiques

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> Appui institutionnel à la production d'instructions officielles, de programmes pour l'enseignement du français et de documents pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). 	<ul style="list-style-type: none"> La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9). 	<ul style="list-style-type: none"> Les nouveaux textes officiels sont diffusés et entrent en application dans les établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> Constitution d'une équipe d'experts. État des lieux sur les textes officiels. Instructions officielles. Diffusion des instructions officielles. La documentation pédagogique est officialisée par le Ministère. Publication des programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> CNP : membres. Responsables concernés du MEJS. CREFAP. Partenaires francophones impliqués.

Cambodge - Activité 5 : Développement des formations professionnalisantes dans l'enseignement supérieur

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une offre de formation diversifiée reconnue académiquement et scientifiquement par les institutions et les professionnels. • Former des étudiants à des professions à forts débouchés. • Former des chercheurs qualifiés dans les divers domaines de la linguistique. • Faire valider les formations d'un point de vue institutionnel. • Renforcer les partenariats avec les universités françaises et régionales. • Mettre en place des liens forts avec les professionnels et les scientifiques des domaines concernés. • Favoriser le transfert de compétences au niveau régional. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). • L'utilité de la langue française est connue (RI-6). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les associations faisant la promotion du français existent et sont fonctionnelles (RIM-3). • Des documents sont disponibles en langue française (RIM-13). • Les activités se déroulant en français font l'objet de promotion (RIM-14). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants inscrits. • Les programmes et formations sont connus. • Les universités françaises acceptent des boursiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • État des lieux des curricula. • Stages de professionnalisation des enseignants. • Campagne d'information et de communication. • Organisation de séminaires. • Publication et documentation. • Formation des enseignants à l'ingénierie de la formation. • Partenariats régionaux mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • CNP : membres. • Université royale de Phnom Penh (URPP) : cadres, professeurs et étudiants concernés. • Responsables des partenariats régionaux. • CREFAP. • Partenaires francophones impliqués.

Cambodge - Activité 6 : Développement de l'enseignement/apprentissage du FLE dans les universités

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE) dans les universités et formation continue des enseignants. • Améliorer la cohérence et la lisibilité des contenus des formations en français. • Améliorer les pratiques de classe des enseignants et la qualité du matériel pédagogique. • Constituer et former une équipe de formateurs locaux autonomes. • Mettre en place des formations en français dans des universités actuellement hors francophonie. 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace universitaire régional francophone est renforcé (RIM-4). • Les réseaux d'établissements sont actifs (RIM-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants inscrits à la formation. • Nombre d'étudiants atteignant les objectifs définis par le référentiel. • Nombre de CV collectés dans la base de données. • Nombre de formations animées par un formateur local dans l'année qui suit la formation. • Nombre de programmes de formation diffusés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins en formation. • Programmes/référentiels de compétences pour les cursus de chaque section de français. • Formation des équipes à l'élaboration de référentiels. • Matériel pédagogique. • Formation à l'utilisation du matériel pédagogique. • Formation des formateurs titulaires de chaque établissement. • Dispositif de formation continue assuré par les formateurs locaux. • Contact auprès des universités francophones. • Termes de la coopération et nature de l'appui. • Formation des enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> • CNP : membres. • URPP : cadres, professeurs et étudiants concernés. • Formateurs titulaires d'établissement et formateurs locaux. • Association des professeurs de français du Cambodge. • CREFAP. • Partenaires francophones impliqués.

Laos – Activité 1: Appui à la formation initiale à destination des enseignants de et en français

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la formation initiale des enseignants de et en français • Créer une section de / en français à l'École normale de Luang Prabang chargée de former les enseignants nécessaires pour les classes bilingues comme pour l'enseignement général de Luang Prabang et de sa région. • Développer la section de et en français à l'École normale de Paksé avec les mêmes objectifs que pour la section de Luang Prabang. • Renforcer le Département de formation des professeurs de langues de la Faculté des sciences de l'Éducation. • Créer un cursus d'enseignement des matières scientifiques en français. 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences des acteurs terrains sont renforcées (RIM-10). • La formation régionale au niveau mastère en ingénierie de la formation est suivie (RIM-8). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professeurs enseignant le français ou en français. • Nombre de professeurs de français suivant ou ayant obtenu leurs mastères en français. • Budget du programme de formation en français au Département de l'Éducation. • Pourcentage de réussite aux examens du DELF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête réalisée et exploitable. • Statut de la section de / en français à l'École normale de Luang Prabang. • Statut de la section de / en français à l'École normale de Paksé. • Cursus d'enseignement des matières scientifiques en français. • Partenariats avec les établissements francophones. • Formations mises en place à la Faculté des sciences de l'Éducation. • Nouveaux supports pédagogiques en français. • Programme utilisant les nouveaux supports pédagogiques. • Programme prévoyant des travaux pratiques dans l'emploi du temps. • Laboratoires équipés. • Professeurs de/en français formés. • Professeurs de/en français formés sur site et durant le stage d'été à Vientiane. 	<ul style="list-style-type: none"> • CREFAP. • CNP. • École normale de Luang-Prabang et/ou de Paksé. • UNL, Faculté de pédagogie. • Professeurs récemment formés. • Ministère de l'Éducation nationale : Direction des affaires financières. Responsable de la formation des enseignants. • Autorités éducatives provinciales. • Partenaires francophones impliqués.

Laos – Activité 2 : Soutien aux formations initiales à vocation professionnalisante

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux formations initiales à vocation professionnalisante. • Offrir une formation en langue française à des étudiants de toutes disciplines, leur permettant d'obtenir le niveau linguistique B2 ou B1 du CECR, permettant aux meilleurs de suivre un mastère dans une université francophone. • Créer une section de LEA au Département de français répondant à une demande du marché du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • La formation régionale au niveau mastère en ingénierie de la formation est suivie (RIM-8). • La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9). • Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professeurs de français suivant ou ayant obtenu leurs mastères en français • Nombre de professeurs enseignant le français ou en français. • Ratio des enseignants du français ayant obtenu le diplôme DELF B2. • Nombre de professeurs de français formés pour l'Université Nationale du Laos • Nombre d'étudiants qui obtiennent le diplôme DELF à la fin de leurs études. • Nombre d'étudiants admis dans des universités francophones partenaires. • Nombre d'étudiants formés par discipline. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de français mis en place directement dans les Facultés. • Équipement des salles de cours et salle informatique. • Supports de cours en français réalisés. • Coursus. • Partenariats avec établissements francophones. • Cours élaborés dans les disciplines de spécialité et en FOS. • Équipement des salles de cours et salle informatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • CREFAP. • CNP. • École normale de Luang-Prabang et/ou de Paksé. • UNL, Faculté de pédagogie et des lettres • Professeurs récemment formés. • Cadres éducatifs. • MEN : Direction des affaires financières. Responsable de la formation des enseignants. • Autorités éducatives provinciales. • Partenaires francophones impliqués.

Laos – Activité 2 : Soutien aux formations initiales à vocation professionnalisante

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
			<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants ayant effectué des mobilités de formation. • Nombre d'étudiants admis en mastères dans des universités francophones partenaires • Nombre d'étudiants trouvant facilement du travail après leurs études. 		

Laos – Activité 2 : Soutien aux formations initiales à vocation professionnalisante

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux formations initiales existantes, • Soutien aux FUF. • Soutien au Département de français. • Soutien à la section de français de la FDSP. 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants soutenant leur mémoire en français. • Nombre d'étudiants admis dans les universités francophones partenaires. • Nombre de diplômés des DELF B1 et B2. • Nombre d'étudiants par classe. • Nombre d'enseignants chargés d'un travail de recherche. • Taux de fréquentation des bibliothèques. • Nombre de travaux de recherche engagés. • Nombre d'échanges avec des chercheurs de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux FUF. • Soutien au Département de français. • Soutien à la section de français de la FDSP. 	<ul style="list-style-type: none"> • CREFAP. • CNP. • UNL, Faculté de pédagogie, des lettres, de droit, FUF (quelques répondants regroupés) • Professeurs récemment formés. • MEN : Direction des affaires financières. Responsable de la formation des enseignants. • Autorités éducatives provinciales. • Partenaires francophones impliqués. • Universités partenaires.

Laos – Activité 4 : Mise en place de la LV2 dans le secondaire et à l’université

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d’information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Introduire le français LV2 dans le système éducatif laotien. • Introduire le français LV2 dans les lycées pilotes. • Introduire le français LV2 au Département d’anglais de la Faculté des lettres et au Département de géographie de la Faculté des sciences sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les instances institutionnelles ministérielles et provinciales se sont approprié le programme (RI-3). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d’apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). • L’utilité de la langue française est connue (RI-6). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipes sont autonomes dans la gestion des programmes (RI M-6). • Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). • Les activités se déroulant en français font l’objet de promotion (RIM-14). 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré d’attrait des élèves des premières années du lycée pour l’option français LV2 (selon une enquête). • L’enseignement du français LV2 est généralisé à l’ensemble de ces départements (cursus normal et payant). • Ratio des étudiants, à la sortie du Département d’anglais, qui sont en mesure de se présenter au diplôme B1 du DELF. • Les autorités locales étendent l’enseignement du français LV2 à d’autres établissements que les pilotes. • Ratio des élèves qui se présentent avec succès au niveau A2. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décret du ministère de l’Éducation nationale sur la mise en place de la LV2. • Promotion de la LV2 auprès des étudiants. • Création des postes des professeurs d’un niveau licence dans les lycées pilotes. • Recrutement de titulaires du DELF B1. 	<ul style="list-style-type: none"> • CREFAP. • CNP. • École normale de Luang-Prabang et/ou de Paksé. • UNL, Faculté des lettres et des sciences sociales. • Lycée de Vientiane ou de Luang Prabang. • MEN : Responsable de la formation des enseignants. • Partenaires francophones impliqués.

Laos – Activité 5 : Appui à la formation continue

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la formation continue des enseignants de et en français. • Mettre en place des séminaires de formation pédagogique et méthodologique pour les professeurs de français du supérieur. • Mettre en place des ateliers de création de supports pédagogiques avec les enseignants nouvellement recrutés par l'UNL et encadrés par des professeurs expérimentés. • Établir, au sein des Écoles normales (EN), un plan de formation continue des professeurs de et en français du Nord et Sud Laos afin de mettre en place des séminaires/formations sur 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants de français ayant obtenu le diplôme DELF B1/B2. 	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires de formation pédagogique et méthodologique pour les professeurs de français du supérieur. • Ateliers de création de supports pédagogiques avec les enseignants nouvellement recrutés par l'UNL et encadrés par des professeurs expérimentés. • Plan de formation continue des professeurs de et en français du Nord et Sud Laos au sein des EN. 	<ul style="list-style-type: none"> • CREFAP. • CNP. • École normale de Luang-Prabang et/ou de Paksé. • UNL, Faculté de pédagogie et des lettres. • Partenaires francophones impliqués.

Laos – Activité 5 : Appui à la formation continue

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<p>site</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des stages de formation Linguistique intensifs d'été pour les professeurs de français et de sciences en français des facultés, des EN et les conseillers et assistants pédagogiques (CP/AP) des classes bilingues. 				<ul style="list-style-type: none"> • Stages de formation linguistique intensifs d'été pour les professeurs de français et de sciences en français des facultés, des EN et les CP/AP des classes bilingues. 	

Laos – Activité 6 : Production d’outils pédagogiques et création de méthodes

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d’information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et mutualiser les ressources existantes et créer de nouvelles ressources pour l’enseignement du et en français en répondant à une demande locale précise et pour compenser les carences du marché local. • Doter les institutions de matériel pédagogique approprié. • Concevoir, produire, tester et publier des outils de travail. • Mutualiser les outils existants au niveau national puis régional. • Favoriser le travail en équipe et la collaboration entre les différents intervenants et institutions. • Favoriser l’appropriation de ces méthodes de travail par les partenaires concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • L’enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • Les instances institutionnelles ministérielles et provinciales se sont approprié le programme (RI-3). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d’apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un pôle régional intégré de compétences et de coopération est opérationnel (RIM-1). • Des économies d’échelle et la recherche de qualité sont obtenues grâce à la synergie entre les acteurs (RIM-2). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’ouvrages pédagogiques produits. • Les méthodes produites reçoivent un avis favorable sur le terrain. • Les méthodes produites sont utilisées par les partenaires (CLF, UNL, classes bilingues). • Ratio des classes décorées avec les affiches à vocation pédagogique. • Nombre de professeurs participant à la production de fiches et d’outils pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude sur la demande locale précise, les ressources disponibles et les carences du marché local. • Valorisation et mutualisation des ressources existantes. • Nouveaux ouvrages pédagogiques. • Présentation et diffusion des nouveaux ouvrages et des méthodes de travail. • Affiches à vocation pédagogique. • Présence de concepteurs, de graphistes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • CREFAP. • CNP. • UNL, Faculté de Pédagogie et des Lettres. • Lycées de Vientiane ou de Luang-Prabang. • MEN : Responsable du matériel didactique. • INRSE • Centre de langue française • Partenaires francophones impliqués.

Laos – Activité 7 : Création de 3 centres provinciaux francophones (CPF) à Vientiane, Luang Prabang et Pakse

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> Aide à la création de pôles provinciaux pour le français et mise en réseau de ces pôles afin de valoriser l'apprentissage du français sur le plan provincial et régional. Créer 3 centres provinciaux francophones dans les provinces de Luang Prabang, de Paksé et de Vientiane, les 2 premiers à proximité des 2 écoles normales, celui de Vientiane au sein du Campus de l'UNL. Mettre ces centres en réseau en leur permettant d'assurer la formation continue décentralisée des professeurs des classes bilingues, des cadres administratifs provinciaux francophones. 	<ul style="list-style-type: none"> Les instances institutionnelles ministérielles et provinciales se sont appropriées le programme (RI-3). La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> Les équipes sont autonomes dans la gestion des programmes. (RIM-6) Les capacités de pilotage des administrations responsables de l'éducation sont renforcées. (RIM-7) Les activités se déroulant en français font l'objet de promotion. (RIM-14). 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'appui des autorités locales Nombre de personnes fréquentant les 3 centres. Nombre d'activités organisées par centre. Degré de reconnaissance des centres dans la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> Les 3 centres sont identifiés (panneau, affichage, annonce dans la presse, ouverture officielle). Lieux agréables ayant une visibilité et une reconnaissance dans la région. Une personne est prise en charge par les autorités locales pour en assurer la gestion (salaire...). Convention signée avec les autorités de tutelle pour la pérennité des centres. Livres, DVD, films. Abonnement à des revues. Organisation de formations continues décentralisées des professeurs des classes bilingues dans le centre. Organisation de formations des cadres administratifs provinciaux francophones dans le centre. 	<ul style="list-style-type: none"> CREFAP. CNP. CPF. CNL. Professeurs récemment formés. Cadres éducatifs. Cadres administratifs. Autorités éducatives provinciales. Partenaires francophones impliqués.

Laos – Activité 7 : Création de 3 centres provinciaux francophones (CPF) à Vientiane, Luang Prabang et Pakse

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser l'apprentissage du français dans les provinces, et utiliser les personnes-ressources sur place pour assurer les formations. 				<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'ateliers assurés ou d'expositions ou de rencontres de l'amicale des professeurs de français. Entente avec les autorités locales pour les locaux, l'entretien et les frais courants. 	

Vietnam - Composante 1 : Appui institutionnel et communication

Appui institutionnel					
Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la gouvernance éducative. • Appui à l'appropriation du dispositif « Classes bilingues ». • Appui budgétaire dégressif. • Souscription complémentaire. • Appui aux jumelages scolaires. • Appui aux associations de professeurs de français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les instances institutionnelles ministérielles et provinciales se sont approprié le programme (RI-3). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). • L'utilité de la langue française est connue (RI-6). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités de pilotage des administrations responsables de l'éducation sont renforcées (RIM-7). • La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9) • Les procédures d'accès à l'enseignement en français sont connues (RIM-11). • Les activités se déroulant en français font l'objet de promotion (RIM-14). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions, rapports techniques. • Nombre de formations organisées. • Nombre d'institutions privées impliquées. Fonds et ressources obtenus. • Nombre de jumelages établis, public touché. • Tableau de dégressivité de l'appui validé par les différents partenaires et effectivement mis en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les instances de gouvernance et d'encadrement du Projet sont constituées et un plan d'action est validé. • Appui à la définition et à la mise en œuvre des politiques éducatives. • Appui à l'élaboration du plan national d'action pour l'enseignement du français conforme à la stratégie de développement des langues étrangères au Vietnam. • Appui au fonctionnement des instances institutionnelles ministérielles et provinciales des commissions de direction et 	<ul style="list-style-type: none"> • CNP. • Responsables concernés du ministère de l'Éducation. • Associations de professeurs de français. • Autorités éducatives provinciales. • Membres des équipes administratives. • CREFAP. • Partenaires francophones concernés.

Vietnam - Composante 1 : Appui institutionnel et communication

Appui institutionnel					
Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
				<p>d'encadrement technique et pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation continue des équipes administratives participant à la gouvernance et à la gestion du Projet aux différents échelons (national, provincial, établissement). • Souscription complémentaire. • Appui aux jumelages scolaires. • Appui budgétaire dégressif. • Appui aux associations de professeurs de français. 	

Vietnam - Composante 1 : Appui institutionnel et communication

Politique de communication

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Productions de supports multilingues à destination des partenaires institutionnels et du public. • Communication audiovisuelle grand public (radio et télévision). • Valorisation des ressources francophones par les technologies de l'information et des communications. • Promotion événementielle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les instances institutionnelles ministérielles et provinciales se sont appropriées le programme (RI-3). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). • L'utilité de la langue française est connue (RI-6). 	<ul style="list-style-type: none"> • Des économies d'échelle et la recherche de qualité sont obtenues grâce à la synergie entre les acteurs (RIM-2). • Les associations faisant la promotion du français existent et sont fonctionnelles (RIM-3). • Des programmes sont diffusés en langue française dans les médias audiovisuels (RIM-12). • Des documents sont disponibles en langue française (RIM-13). • Les activités se déroulant en français font l'objet de promotion (RIM-14). • Les enjeux de l'enseignement du français sont divulgués (RIM-15). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'exemplaires et listes de diffusion. • Fréquence de diffusion et audience des spots et émissions. • Accessibilité du portail, nombre de sites référencés, nombre de visiteurs, nombre de téléchargements. • Nombre d'actions organisées et soutenues. • La participation des unités organisatrices aux activités est pérennisée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action. • Articles pour les journaux ou les revues en français • Émissions de radio en français • Émissions de télévision en français. • Lancement d'un portail. • Actualisation du portail. 	<ul style="list-style-type: none"> • CNP. • Responsables concernés du ministère de l'Éducation. • Associations de professeurs de français. • CREFAP. • Partenaires francophones concernés.

Vietnam - Composante 2 : Appui aux enseignements primaires et secondaires

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des 4 cursus de français. • Formation continue des enseignants et des enseignants relais. • Ressources documentaires. • Maintien et développement dans la mesure du possible du nombre des classes de français dans les 4 cursus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ développement du FLV1 au collège; ▪ extension de l'enseignement du FLV2; ▪ renforcement des classes bilingues; ▪ renforcement des classes à option français. • Investissement dans l'élaboration et l'amélioration de programmes et de manuels, • Investissement dans la formation à l'évaluation en didactique du français. • Promotion du plan de formation pluriannuel et cohérent. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un pôle régional intégré de compétences et de coopération est opérationnel (RIM-1) • Des économies d'échelle et la recherche de qualité sont obtenues grâce à la synergie entre les acteurs (RIM-2). • La formation régionale au niveau mastère en ingénierie de la formation est suivie (RIM-8). • La gouvernance éducative est renforcée (RIM-9). • Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). • Les procédures d'accès à l'enseignement en français sont connues (RIM-11) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des classes de français dans les 4 cursus. • Nombre de professeurs de français suivant ou ayant obtenu leurs mastères en français • Nombre de professeurs enseignant le français ou en français. • Ratio des enseignants du français ayant obtenu le diplôme DELF B2. • Nombre de professeurs de français formés par l'UNL. • Nombre d'étudiants qui obtiennent le diplôme DELF à la fin de leurs études. • Nombre des provinces où le français est enseigné. • Nombre d'étudiants admis dans des universités francophones partenaires. • Nombre d'étudiants formés par discipline. • Nombre d'étudiants admis en mastères dans des universités francophones partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un groupe régional de conception des manuels et outils pédagogiques. • Instructions encourageant la création de nouvelles classes et permettant d'assurer les critères qualitatifs. • Programmes, manuels élaborés et outils pédagogiques. • Recherche-action sur les pratiques d'évaluation des enseignants et sur leur impact sur la conception de l'enseignement du français. • Plan de formation pluriannuel. • Promotion du plan de formation • Renforcement du réseau de formation continue à distance • Réseau de suivi de la formation. • Plan de formation spécifique destinée aux enseignants de sciences en français et de français de spécialité. • Plan de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • CNP. • Responsables concernés du ministère de l'Éducation. • Membres de la Commission nationale pour le français • Associations de professeurs de français. • Autorités éducatives provinciales. • Membres du réseau de suivi de la formation. • CREFAP. • Partenaires francophones concernés. • Enseignants nouvellement formés. • Lycée comprenant des classes de FLV1, FLV2, des classes bilingues et des classes à option.

Vietnam - Composante 2 : Appui aux enseignements primaires et secondaires

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité d'autoformer au moyen de projets de formation à distance • Augmenter les compétences professionnelles des enseignants de français pour qu'ils puissent s'adapter à des situations différentes d'enseignement/ apprentissage et répondre aux exigences de l'innovation pédagogique et des tâches différentes. 			<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants trouvant facilement du travail après leurs études. • Quantité des manuels et plan de diffusion de ces manuels. • Nombre de stages de formation et nombre d'enseignants formés. 	<p>des ressources pédagogiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'ouvrages de didactique. • Formation des enseignants à la méthode « la main à la pâte (MALAP). • Diffusion des ressources pédagogiques. • Acquisition des droits . 	

Vietnam - Composante 3 : Appui à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'emploi

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux filières de formation initiale. • Amélioration de la qualité de la formation des départements de français. • Renforcement du lien entre les recherches en didactique et la formation continue. • Renforcement de l'enseignement du français dans le supérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement du français et celui en français dans la Région sont soutenus de façon durable par les autres partenaires de la francophonie (RI-2). • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • La visibilité du français dans la communauté est accrue (RI-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace universitaire régional francophone est renforcé (RIM-4). • Les réseaux d'établissements sont actifs (RIM-5). • Les compétences des acteurs du terrain (formateurs universitaires, cadres éducatifs, conseillers pédagogiques) sont renforcées (RIM-10). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des rencontres entre les départements de français et entre les étudiants de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en oeuvre de projets de recherches variés et adaptés aux contextes réels. • Programmes d'enseignement du FLV2 élaborés pour le supérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • CNP. • Responsables concernés du ministère de l'Éducation. • Associations de professeurs de français. • Autorités éducatives provinciales. • Membres des équipes administratives. • Départements ou sections de français des Universités ou Écoles normales supérieures. • Départements de l'emploi francophone (HCM, Hanoi).
<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux échanges régionaux. • Augmentation du nombre des rencontres entre les départements de français et entre les étudiants de la région. • Appui à la mobilité pour la formation de mastères dans la région. • Développement des échanges entre des enseignants du supérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • La synergie entre les partenaires des trois pays de la Région en matière de coopération de la promotion du français est cohérente et efficace (RI-1). • Les instances institutionnelles ministérielles et provinciales se sont approprié le programme (RI-3). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un pôle régional intégré de compétences et de coopération est opérationnel (RIM-1). • L'espace universitaire régional francophone est renforcé (RIM-4). • Les réseaux d'établissements sont actifs (RIM-5). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des stages d'été organisés et nombre des participants. • Fréquence des échanges entre les établissements de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque des données sur les formateurs de formateurs mobilisables. • Participation aux séminaires régionaux et internationaux. • Inventaire des formations de mastères francophones dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • CREFAP. • Partenaires francophones concernés. • Établissements francophones partenaires.

Vietnam - Composante 3 : Appui à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'emploi

Objectifs	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Indicateurs	Extrants	Obtention d'information sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la formation continue des enseignants du supérieur à travers les recherches. • Développement de projets régionaux de recherches-actions. • Expérimentation des innovations pédagogiques et application des résultats de recherches. 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des programmes de formation dispensés en français et ceux d'apprentissage de la langue française est améliorée (RI-4). • L'utilité de la langue française est connue (RI-6). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace universitaire régional francophone est renforcé (RIM-4). • La formation régionale au niveau mastère en ingénierie de la formation est suivie (RIM-8). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des projets, des résultats de recherches publiés. • Nombre de séminaires, de résultats de recherches diffusés. • Nombre de chercheurs concernés. • Nombre de participants aux rencontres internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication des résultats des projets de recherche. • Développement des recherches-actions. • Développement de projets régionaux de recherches-actions. • Expérimentation des innovations pédagogiques. • Application des résultats de recherches. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'orientation professionnelle. • Création expérimentale d'un bureau d'information et d'orientation scolaire et professionnelle dans un certain nombre de services provinciaux de l'éducation et de la formation. • Appui au Département de l'emploi francophone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les instances institutionnelles ministérielles et provinciales se sont approprié le programme (RI-3). • L'utilité de la langue française est connue (RI-6). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les associations faisant la promotion du français existent et sont fonctionnelles (RIM-3). • Des documents sont disponibles en langue française (RIM-13). • Les activités se déroulant en français font l'objet de promotion (RIM-14). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des événements organisés. • Nombre de supports de communication publiés. • Nombre des anciens élèves mis en réseaux et nombre d'informations échangées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. • Appui au Département de l'emploi francophone. 	

ANNEXE E – DOCUMENTATION

Actes du Séminaire régional de recherche-action pour l'enseignement du français. *Enseigner du et en français dans un contexte en évolution : enjeux et perspectives*. 01-05 décembre 2008, Université de Da Nang (Vietnam).

Agence universitaire de la francophonie (AUF),

- Antenne d'Ho Chi Minh Ville. *Document Technique de Recherche d'emploi*, 41 pages, non daté.
- Bureau Asie-Pacifique - Vietnam. *Annuaire des boursiers 2006-2009*, Maison d'édition de la culture et de l'information, 2010, 122 p.
- Bureau Asie Pacifique, Sommaire Rapport d'activités, 2008-2009,
- Antenne de Phnom Penh. *Catalogue des modules de formation permanente proposés au Campus numérique francophone de Phnom Penh* (non daté).
- Antenne de Phnom Penh. (2009) *Conception ou mise à jour de ressources pédagogiques dans le cadre de VALOFRASE depuis 2007*.
- Bureau Asie Pacifique, PDF couleur.
- Bureau Asie Pacifique, *Récapitulatif des stages* (liste des thèmes et dates). Excel.

Boiron, M. et Morieux, I. (2007) CR stage CAVILAM Vichy. 5 pages.

Boiron, M. et Parizet, M.-L. (2008) CR stage CAVILAM. 5 pages. Boiron, M. (2009) CR stage CAVILAM Vichy juillet 2009. 11 pages.

Chaudenson, R. & Rakotomalala, D. (2004). *Situations linguistiques de la francophonie*. État des lieux. Montréal-Paris : AUF.

Communauté française de Belgique (CFB).

- *Budget VALOFRASE de la coopération bilatérale*, Vietnam.
- Contacts Hanoï (2 noms et coordonnées).
- Institutions partenaires (belges et vietnamiennes). Noms et adresses des institutions.
- Liste des projets de coopération Wallonie Bruxelles et VALOFRASE. 3 pages. Non signé, non daté.
- Projets de coopération bilatérale Vietnam 2007-2009. Réalisations 2007. Liste de bourses. 3 pages.
- Projets de coopération bilatérale Vietnam 2007-2009. Réalisations 2008. Liste de bourses. 3 pages.
- Projets de coopération bilatérale Vietnam 2007-2009. Réalisations 2009. Liste de bourses. 3 pages.
- Renforcement linguistique et méthodologique UCL-Université Hanoï
- Centre Wallonie-Bruxelles à l'Université de Hanoï.
- Didactique du FLE et didactique de la traduction-interprétation. HEB et ISTI-Université de Hanoï

- *Français langue des relations internationales-Communication interculturelle*. Mons-Hainaut et Institut des Relations internationales

Comité régional de coordination (CRC).

- Bilan institutionnel et technique, janvier-juin 2007.
- Bilan et perspectives des activités du volet régional du projet. Juin 2007-mai 2008.
- 1^{re} réunion, Phnom Penh, Cambodge, 21 décembre 2006. Relevé de décisions et liste des participants. (W. Domingo, Tran Thi Mai Yen, Ilf-Eddine Bencheikh), 5 pages.
- 2^e réunion, Hanoï, 20-21 juin 2007. Compte-rendu non signé (2 pages).
- 3^e réunion, Vientiane, 13 mai 2008. Compte-rendu par chef de projet. 3 pages.
- 4^e réunion, Siem Reap, Cambodge, 27 mai 2009.
- Bilan d'activité 2008-09 et perspectives 2009-2010. Par Chef de projet. Siem Reap, Cambodge. Diaporama PowerPoint. CRC régional.
- Bilan mai 2008-mai 2009 et plans d'action 2009 Vietnam (non signé). 11 pages.
- Bilan 2008 et perspectives 2009, Cambodge. Diaporama PowerPoint non signé.
- Bilan des activités en 2008-2009, Laos par Mme Sèngdeuane Lachanthaboune, vice-ministre et Présidente du CNP. 7 pages.

CREFAP/OIF. 2010. *Actes du 10^e Conseil d'orientation et d'accompagnement du Centre régional francophone d'Asie-Pacifique*, (Port Vila [VNUATU], 28 janvier 2010). HoChiMinh Ville : CREFAP/OIF

CREFAP/OIF.

- *Cadre logique-Bilans 2006-2009* 10 pages.
- Formateurs des pays du Nord (pour formations régionales du CREFAP). Liste des formations et des formateurs.
- Liste des CNP et CA des trois pays, actualisée en 2009.
- Plan d'action 2010. Document Excel. 1 page.

CTR (2008) Bilan des activités régionales du projet. 17 pages.

Gazette des étudiants, L'Effet mer, gazette du groupe 10.

Guillaud J.-C. et J.-P. Simon. *Quelle formation pour les enseignants de et en français au Laos?* Rapport de mission, mai 2008, Grenoble II. 118 pages.

Guillaud, J.C. et J.-P. Simon. (2009) *Plan de formation pour les enseignants de et en français au Laos*. Rapport de mission. Grenoble II. 84 pages.

LE GALL, Michel. 2010.

- « Introduction ». Dans Document de synthèse.
- « Liste du personnel AUF impliqué dans VALOFRASE ». Dans *Document de synthèse*.
- Présentations des activités
- Liste des participants (170 étudiants, 30 encadrements)
- Dossier pédagogique. 45 pages.

Organisation internationale de la Francophonie (OIF) :

- Mémoire relatif à la mise en œuvre du projet de valorisation du français en Asie du Sud-Est, signé (30 août 2006), créant VALOFRASE, Paris.

- Enquête. État des lieux de l'enseignement du français au Vietnam. Date probable 2007
- Cadre logique. 28/03/07. Tableau. 2 pages.
- Synthèse des plans d'action (volet régional et pays), 1 page.
- Plan d'action Cambodge (juin 2007). 87 pages.
- Plan d'action Laos. (Fév. 2008). 136 pages.
- Plan d'action Vietnam (non daté).

Organisation internationale de la Francophonie (OIF). 2007. *La francophonie dans le monde 2006-2007*, Nathan.

Organisation internationale de la Francophonie (2009) *Rapport de mission . Comité régional de coordination de VALOFRASE. Visite du CREFAP. Ouedraogo, S. et Girard, V.*

Projet de recherche. Rapport d'étape. « Transfert de compétences en ingénierie de la formation :

- Quelle(s) terminologie(s)? Quelles reconstructions conceptuelles? Quelles réorganisations des logiques d'action? » Coopération Universités d'Ho Chi Minh ville et de Caen. (non daté). 21 pages.

Québec. Ministère des Relations internationales (MRI)-Centrale des syndicats du Québec (CSQ). *Note d'information sur les personnes impliquées au Québec.* 1 page.

Séminaire régional de recherche-action pour l'enseignement du français (2009),

- *Actes de la 10^e édition. Recherches francophones en Asie du Sud-Est : dynamique, formation et professionnalisation*, 01-04 décembre 2009, Université de Yersin, Dalat (Vietnam), Bo Giao duc va Dao Tao, Chuong trinh giao duc pho thong, Môn Tiếng Phap ngoai ngu 2.

SIPASEUTH, K. (2009) *Bilan des activités 2008-2009 de la cellule d'appui.* Présenté au 4^e CNP en 2009. 23 pages. (Laos)

Simon, J.-P., Gandit, M. et F. James (2009)

- *Formation de formateurs d'enseignants et de formateurs de FLE, de Mathématiques et de Sciences de la Vie et de la Terre.* Rapport de mission. Grenoble II, IUFM Grenoble, IUFM Aquitaine. 22 pages.

VALOFRASE - Cambodge.

- Cellule bilingue du bureau de Valorisation du français. Ministère de l'Éducation. Cambodge. (2010). *État des lieux 2009-2010.*
- CFC Conseil (2009). *Évaluation de la mise en place des centres de ressources et d'auto-apprentissage.* Rapport de mission – Projet VALOFRASE Cambodge -Thomas Tschiggfrey.
- *Compte rendu du 4^e Comité National de Pilotage du Cambodge*, 25 mars 2009 au ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. 4 pages..
- Liste des membres du CNP. 2009
- Liste des formations effectuées au Cambodge et nom des formateurs. (CMB2) Fév. 2010.
- Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, Cambodge. *Rapport d'activité 2008*, adopté au CNP du 25 mars 2009.
- Ressources pédagogiques élaborées ou mises à jour (CMB 3) au Cambodge. Fév. 2010.

VALOFRASE - Laos.

- Cellule bilingue du bureau de valorisation du français.(2010). Ministère de l'Éducation. Laos. *État des lieux 2009-2010.*
- Cellule bilingue du bureau de valorisation du français.(2010). Ministère de l'Éducation. Laos. *Nombre d'enseignants et d'élèves dans les classes bilingues.*
- CPF info Laos.(2010). *La lettre d'information semestrielle des Centres provinciaux francophones du Laos (Luang Prabang, Paksé et Vientiane)* Janvier-juin 2010.
- Plan d'action février 2008, 48 pages
- Compte rendu de la 4^e réunion du Comité National de Pilotage, 14 mai 2009. 5 pages.
- Rapport du 4^e comité national de pilotage, 14 mai 2009
- Rapport du 5^e comité national de pilotage, Vientiane, 1^{er} juillet 2010.
- Relevé de conclusions. 5^e comité national de pilotage, Vientiane, juillet 2010.
- Université des Sciences de la Santé du Laos – section de français. (2010). *État des lieux 2009-2010.*

VONGSAMPHANH , K. et L. BERKOWITZ. *L'enseignement de la langue française dans les établissements d'enseignement public lao dans les provinces de Champassak, Luang Prabang, Vientiane et dans la capitale de Vientiane.* État des lieux et projections quinquennales. Version finale : Vientiane. Doc PDF, 2007, 38 pages.

VALOFRASE - Vietnam.

- Cac lop hoc song ngu tieng Phap (Dépliant du MEF pour annoncer les nouvelles modalités des classes bilingues);
- Liste des boursiers enseignants primaire en stage 2009.
- Liste des animateurs des stages au Vietnam.
- Liste des enseignants sciences stage novembre 2008.
- Liste des stagiaires au stage été 2008 au Vietnam.
- Liste des stagiaires France 1^{er} juillet 2008.
- Plan pluriannuel de formation des enseignants de français au Vietnam. Cahier des charges.
- *Programme Français LV2* (en vietnamien). 25 pages.
- Rapport sur l'université d'été, Nha Trang, 1-8 août 2009.
- Récapitulatif des formations de formateurs en 2007, 2008 et 2009 au Vietnam.
- Tinh hinh cac lop tieng Phap nam hoc 2009-2010; (statistiques sur les classes de français à Ho Chi Minh Ville)

Sites Internet

ACDI, La gestion axée sur les résultats (2009)

<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/NIC-31595014-KEF>

ACDI, Outils de la gestion axée sur les résultats à l'ACDI : guide pratique (2009)

<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAT-92213444-N2H#rtf>

- Ambassade de France au Cambodge. (2010). *La langue française au Cambodge*.
http://www.ambafrance-kh.org/IMG/pdf/La_langue_francaise_au_Cambodge.pdf
- AUF Vietnam, Colloque *Innover en français*, mars 2009.
http://www.ambafrance-vn.org/IMG/doc/EGF_-_Innoverenfrancais.doc
- CIEP. *Billet du bilingue*, 2006, Lettre n° 34. Regards sur...l'Asie du Sud-est : Cambodge, Laos, Vietnam.
<http://www.ciep.fr/bibil/2006/mars/Lettre34.htm>
- CIEP. *Le fil du bilingue*, 2005. Les classes bilingues au Cambodge.
<http://www.ciep.fr/bibil/2005/mars/regards.htm>
- CIEP. *Le fil du bilingue*, 22/01/2010.
<http://lefiledubilingue.org/fr/content/les-sections-bilingues-au-cambodge>
- Cao, S. (2002). *Résultats et enjeux du programme « Classes bilingues Vietnam »*. 3^e CONFRASIE Conférence régionale des recteurs des universités membres de l'Agence Universitaire de la francophonie en Asie du Sud-Est. <http://www.vn.refer.org/confrasio/conf3/scao.htm#haut>
- Commission Européenne
<http://www.ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology>
- Cristin, R. (2008). *Suivi qualité des classes bilingues : Missions d'expertise Cambodge, Laos, Vietnam*. Rapports.
<http://www.VALOFRASE.org/>
- Groupe d'amitié interparlementaire France-Cambodge. (2007). Rapport n° 75 (2006-2007). *Le Cambodge à l'entrée du XXI^e siècle*. <http://www.senat.fr/ga/ga75/ga756.html>
- Ministère de l'Éducation, Vietnam. (2009). *État des lieux de l'enseignement du français en 2009 au Vietnam par rapport à 2007*. <http://VALOFRASE.org/>
- Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE France). *Document-cadre de Partenariat France-Cambodge - DCP - (2006-2010)* <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france-830/aide-au-developpement-1060/politique-francaise-3024/instruments-aide-2639/documents-cadres-partenariat-dcp-5219/document-cadre-partenariat-france-cambodge-dcp-2006-2010-22729.html>

OCDE, Développer une gestion axée sur les résultats en matière d'égalité entre les hommes et les femmes (2009)

www.oecd.org/dataoecd/32/4/43542174.pdf

VALOFRASE

<http://www.VALOFRASE.org>

Weissberg, D. (2006) L'avenir du français en Asie. <http://www.ciep.fr/bibil/2006/mars/regards.htm>